

B.S.S.

25 AOUT 1964

C



Rapport du
Ministère des Affaires culturelles du Québec
pour l'année se terminant le 1er avril 1963

le ministre, GEORGES LAPALME

le sous-ministre, GUY FRÉGAULT

8.38

ME

Québec, le 20 novembre 1963.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1963.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes plus respectueuses salutations.



Rapport du Ministère des Affaires culturelles du Québec

pour l'année se terminant le 1er avril 1963

OFF

A32A1

A1/

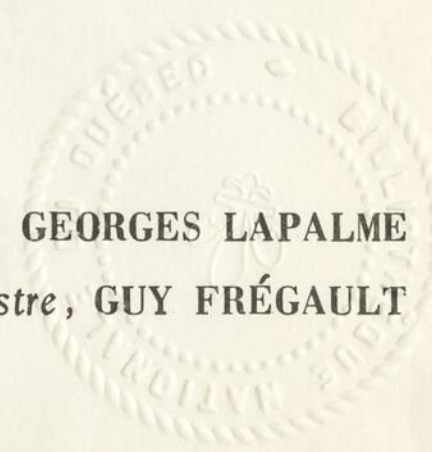
1963

JS

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur
de la Province de Québec
Monsieur Paul Comtois, C.P.,
Hôtel de Gouvernement
Québec.

le ministre, GEORGES LAPALME

le sous-ministre, GUY FRÉGAULT





Rapport du

Ministère des Affaires culturelles du Québec

pour l'année se terminant le 1er avril 1963

676

A-3241

1963



Québec, le 20 novembre 1963.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1963.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Ministre des Affaires culturelles

Georges Lapalme

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur
de la Province de Québec
Monsieur Paul Comtois, C.P.
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Québec, le 20 novembre 1961.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous adresser
en ce rapport annuel du Ministère des Affaires culturelles
relatif pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1961.
Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Lieutenant-Gouverneur, l'expression de mes sentiments
les plus respectueux.

Le Ministre des Affaires culturelles

Georges Lapalme

Mon honneur le Lieutenant-Gouverneur
de la Province de Québec
Monsieur Paul Comtois, C.P.
Bureau du Gouvernement
Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Québec, le 20 novembre 1963.

Georges Lapalme

Ministre

Guy Frégault

Sous-ministre

Paul

Paul

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice financier 1962-1963.

SERVI

Le 1er avril 1962, le ministère n'existait que depuis un an, et encore, comme le signalait notre premier rapport, ne faut-il pas oublier que l'établissement de son administration générale ne remonterait qu'à dix mois. Malgré le développement encore restreint de ses cadres, il a, en maintes occasions, animé des manifestations artistiques, littéraires et scientifiques. En même temps, il a déployé des efforts ininterrompus en vue de renforcer ses structures, de mettre au point les méthodes dont ses nouveaux services avaient exigé la création et de reviser celles dont s'inspiraient les organismes dont il avait hérité au moment de sa formation.

Ernest

Ernest

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Luc

Jean-Luc

Jean-Claude

Jean-Claude

Jean-Paul

Jean-Paul

Léopold

Léopold

Le Sous-ministre

Conseiller juridique

Guy Frégault

Monsieur le Ministre Georges Lapalme
Ministère des Affaires culturelles
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Québec, le 30 novembre 1963.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Ministère des Affaires culturelles pour l'exercice financier 1962-1963.

Le 1er avril 1963, le Ministère présentait son budget au Parlement. Ce budget, comme je l'ai dit dans mon premier rapport, ne faut-il pas oublier que l'établissement de son administration générale ne représentait qu'un début. Malgré le développement encore restreint de ses cadres, il a, en certaines occasions, animé des manifestations artistiques, littéraires et scientifiques. En même temps, il a déployé des efforts importants en vue de renforcer ses structures, de mettre au point les méthodes de son travail et de développer ses services. En ce point de vue, la création et de nouvelles cellules de travail ont été créées et il a été permis au moment de sa formation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération distinguée.

Le Sous-ministre

Guy Frégault

Monsieur le Ministre Georges Lapointe
Ministère des Affaires culturelles
Hôtel du Gouvernement
Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Georges Lapalme

Ministre

Guy Frégault

Sous-ministre

Paul-Omer Lemieux

Secrétaire exécutif

SERVICES ADMINISTRATIFS

Charles-Eugène Bélanger

Conseiller technique

Ernest Pallascio-Morin

Directeur des
Relations extérieures
et de l'Information

Jean-Luc Cazeau

Directeur du Personnel

Jean-Claude Royer

Conseiller juridique

Jean-Marc Grégoire

Conseiller juridique

Léopold Boutet

Pourvoyeur

* Titulaire actuel: Maurice Beaulieu

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Ministre	Georges Lapalme
Sous-ministre	Guy Frégault
Secrétaire exécutif	Paul-Guy Lemieux

SERVICES ADMINISTRATIFS

Conseiller technique	Charles-Edmond Bélanger
Directeur des Relations extérieures et de l'information	Ernest Lalonde-Morin
Directeur du Personnel	Jean-Luc Gauthier
Conseiller juridique	Jean-Claude Royer
Conseiller juridique	Jean-Marc Grégoire
Fourvoyeur	Léopold Bontet

SERVICES

TITULAIRES

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES

Jean Octeau

Service des Lettres

Clément Saint-Germain

Service de la Musique

Wilfrid Pelletier

Service du Théâtre

Guy Beaulne

Service des Recherches

Romuald Miville-Deschênes

Service de l'Aide à la
création

Paul Mercier

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Jean-Marc Léger *

Service de Terminologie

Gilles Leclerc

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Roland Leduc
Directeur général

Raoul Jobin
Directeur à Québec

COMMISSION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Napoléon LeBlanc
Président

SERVICE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Gérard Martin

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Paul Gouin
Président

SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Sylvio Dumas

* Titulaire actuel: Maurice Beaulieu

TITULAIRES

SERVICES

Jean Gosselin
Clement Saint-Germain
Wilfrid Pelletier
Guy Beaulieu
Renaud Rivest-Bouchard
Paul Mercier

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS
ET DES LETTRES

Service des lettres
Service de la musique
Service du théâtre
Service des recherches
Service de l'abbé à la
création

Jean-Marie Lévesque *

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Gilles Lefebvre

Service de Terminologie

Roland Leduc
Directeur général

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET
D'ART DRAMATIQUE

Renaud Leduc
Directeur à Québec

Napoléon Leduc
Président

COMMISSION DES BIBLIOTHÉCAIRES
FONDATEURS

Gérard Martin

SERVICE DES BIBLIOTHÉCAIRES
FONDATEURS

Paul Gauthier
Président

COMMISSION DES MONUMENTS
HISTORIQUES

Sylvio Dumas

SERVICE DES MONUMENTS
HISTORIQUES

* Titulaire adjoint: Maurice Beaulieu

SERVICES

TITULAIRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MUSÉE DU QUEBEC

Gérard Morisset

ARCHIVES DU QUEBEC

Antoine Roy *

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

Damien Jasmin **

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

Gérard Morisset

ARCHÉOLOGIE

Albert Gérin-Lajoie

ASTRONOMIE

Paul-H. Nadeau

- créer une administration générale;
- former les organismes prévus par la loi qui a créé le ministère (9-10 Elisabeth II, chapitre 23);
- réorganiser les nombreux services confiés au ministère par la même loi.

Ces retards dans la nomination des nouveaux fonctionnaires ont eu pour conséquence que certains services, dont les cadres avaient été prévus par le ministère dès l'exercice 1962-1963, n'ont été mis sur pied qu'après le 31 mars 1963. C'est le cas des organismes suivants:

Direction générale des Arts et des Lettres
Service du Canada français d'outre-frontières
Service des Monuments historiques
Services de l'Office de la langue française

* Titulaire actuel: Bernard Weillbrenner
** A la retraite.

TITULAIRES

SERVICES

Gérard Morisset

MUSEE DU QUÉBEC

Antoine Roy *

ARCHIVES DU QUÉBEC

Samuel Jassin **

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

Gérard Morisset

INVENTAIRE DES ŒUVRES D'ART

Albert Gelin-Lajoie

ARCHÉOLOGIE

Paul-H. Nadeau

ASTRONOMIE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CADRES

L'une des principales préoccupations du ministère des Affaires culturelles, au cours de l'exercice 1962-1963, a été de poursuivre la formation de ses cadres. Etant donné l'ampleur de la tâche à accomplir, il est regrettable de noter qu'au niveau des cadres — malgré les efforts réitérés du ministère —, le nombre des nominations, loin d'augmenter comme on devait s'y attendre, a diminué de douze, en 1961-1962, à dix, en 1962-1963.

En revanche, il faut signaler neuf départs qui ont ralenti d'autant le développement réel des structures administratives, au moment précis où le ministère doit mener à bien une triple tâche:

- créer une administration générale;
- former les organismes prévus par la loi qui a créé le ministère (9-10 Elisabeth II, chapitre 23);
- réorganiser les nombreux services confiés au ministère par la même loi.

Ces retards dans la nomination des nouveaux fonctionnaires ont eu pour conséquence que certains services, dont les cadres avaient été prévus par le ministère dès l'exercice 1962-1963, n'ont été mis sur pied qu'après le 31 mars 1963. C'est le cas des organismes suivants:

Direction générale des Arts et des Lettres

Service du Canada français d'outre-frontières

Service des Monuments historiques

Services de l'Office de la langue française

La Direction générale des Arts et des Lettres allait être créée le 1er avril 1963 par la nomination du directeur général, M. Jean Outeau. Le Service des Lettres, dont le directeur, M. Clément Saint-Germain, avait été nommé le 1er août 1962, était dès lors rattaché à la Direction, de même que le Service de la Musique, dirigé par M. Wilfrid Pelletier. Au total, douze services avaient été prévus dès 1962: six services culturels (parmi lesquels Lettres et Musique) et six services de coordination. Trois services allaient être formés au cours des premiers mois de l'exercice 1963-1964:

Le Service du Théâtre (M. Guy Beaulne, directeur);

Le Service des Recherches (M. Romuald Miville-Deschênes, directeur);

Le Service de l'Aide à la création (M. Paul Mercier, directeur).

Le Service du Canada français d'outre-frontières devait être mis sur pied le 1er septembre 1963, grâce à la nomination du directeur, M. Georges-Henri Dagneau, qui avait posé sa candidature plus d'un an auparavant. L'entrée en fonction de M. Sylvio Dumas, le 16 septembre 1963, allait être, de la même façon, le point de départ du Service des Monuments historiques.

Enfin, il en va de même des Service de l'Office de la langue française. Cet organisme, créé par la nomination du directeur, M. Jean-Marc Léger, et du directeur adjoint, M. Maurice Beaulieu, avait prévu dès le mois de septembre 1962 la formation de quatre services techniques. Seul le Service de Terminologie devait être établi, le 15 juillet 1963. Entre-temps, M. Maurice Beaulieu avait succédé à M. Jean-Marc Léger, laissant ainsi vacant le poste de directeur adjoint.

La formation des cadres, au cours de l'exercice 1962-1963, se limite donc aux nominations suivantes:

M. JEAN-MARC LÉGER *, directeur	
Office de la langue française	1er avril 1962

M. JEAN-MARC GRÉGOIRE, conseiller juridique	16 avril 1962.
---	----------------

M. MAURICE BEAULIEU, directeur adjoint	
Office de la langue française	24 mai 1962

* A remis sa démission par la suite.

M. MICHEL MOREAU*, directeur du Personnel	1er juin 1962
M. RENÉ BÉIQUE, biologiste Musée du Québec	11 juin 1962
M. LOUIS SAVARD*, sociologue Service des Bibliothèques publiques	18 juin 1962
M. ROLAND-J. AUGER, généalogiste Archives du Québec	3 juillet 1962
M. CLEMENT SAINT-GERMAIN, directeur Service des Lettres	1er août 1962
M. CLAUDE PICHER, directeur adjoint Musée du Québec	1er mars 1963
M. JEAN-LUC CAZEAU directeur du Personnel	4 mars 1963
Outre MM. Léger, Moreau et Savard, les fonctionnaires suivants ont quitté les cadres du ministère:	
M. FERNAND OUELLETTE, conseiller technique Archives du Québec démissionnaire	15 mars 1962
M. CHARLES DELLOYE, conseiller technique Délégation culturelle à Paris révoqué	15 décembre 1962
M. JEAN PELLETIER, directeur secrétariat de la Commission des Monuments historiques réintégré au Secrétariat de la Province	19 décembre 1962
M. JEAN-PAUL MORISSET, directeur Inventaire des Oeuvres d'Art démissionnaire	15 février 1963

* A remis sa démission par la suite.

M. ANTOINE ROY, archiviste
Archives du Québec
muté au Secrétariat de la Province 25 février 1963

M. DAMIEN JASMIN, directeur
Bibliothèque Saint-Sulpice
retraité fin mars 1963

On trouvera dans l'annexe I du présent rapport une liste des nominations comprenant, en plus des cadres, les professeurs et le personnel de bureau.

MESURES ADMINISTRATIVES

Les principales mesures administratives prises par le ministère des Affaires culturelles, au cours de l'exercice 1962-1963, sont les suivantes:

Instauration d'un système méthodique pour les acquisitions du Musée du Québec, par la Commission du Musée;

Réorganisation du Musée du Québec, commencée à la fin de l'exercice;

Mise en chantier des travaux de restauration de la maison Fornel, rue Saint-Pierre, à Québec;

Elaboration d'un projet de loi pour la protection et la mise en valeur des monuments historiques du Québec (11-12 Elisabeth II, chapitre 22, sanctionnée le 10 juillet 1963);

Elaboration d'un projet de loi en vue de la réorganisation des Archives publiques du Québec;

Mise en oeuvre d'un Service du Personnel;

Etablissement des structures administratives en vue de la formation de la Direction générale des Arts et des Lettres, du Service du Canada français d'outre-frontières, du Service des Monuments historiques et des Services de l'Office de la langue française;

Publication à 75,000 exemplaires du bulletin Mieux dire et, à 30,000 exemplaires, du Guide de Terminologie, par l'Office de la langue française;

Organisation d'un colloque pour trente rédacteurs de la presse technique de langue française par l'Office;

Octroi de \$17,500 en prix aux concours artistiques et de \$26,000 aux concours littéraires du Québec sur une somme globale de \$32,000 et \$34,000 respectivement;

Réorganisation du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique à Montréal et à Québec;

Instauration d'un système permettant l'engagement de professeurs permanents au Conservatoire et nomination de dix-sept professeurs permanents à Montréal et de douze à Québec;

Etude sociologique du Québec en vue de la création d'un réseau de bibliothèques régionales;

Octroi de \$758,187 en subventions aux organismes culturels;

Dépense de \$26,987.50 en achats de livres pour l'encouragement à la littérature et aux sciences;

Octroi de \$374,000 en subventions aux bibliothèques publiques du Québec;

Achat d'un atelier à la Cité internationale des Arts, à Paris, atelier qui sera mis à la disposition des peintres, des sculpteurs et des musiciens du Québec;

Création, à Paris, grâce à la collaboration de la Délégation culturelle, de la Société Diffédit pour la diffusion des livres canadiens en France;

Etudes et recherches en vue de la création d'écoles préparatoires au Conservatoire dans diverses régions du Québec.

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Durant son deuxième exercice, le ministère des Affaires culturelles, logé dans une simple maison de la Grande-Allée, à Québec, a souffert d'un manque d'espace qui s'est aggravé de mois en mois. En dépit de ce sérieux inconvénient et de l'insuffisance de ses cadres, le ministère a manifesté une activité soutenue.

Dès le mois de mai 1962, le sous-ministre, M. Guy Frégault, inaugurerait à Montréal l'exposition de peinture de l'Institut de Recherches pour la Paix. A cette occasion, le Musée du Québec faisait l'acquisition de trois tableaux de peintres québécois. Au même moment, le ministère contribuait à l'organisation du voyage de l'Orchestre Symphonique de Montréal en Europe, et participait au Festival de Bordeaux, en France. C'est le ministre des Affaires culturelles, monsieur Georges Lapalme, qui représentait officiellement le Québec à Bordeaux, où il passa deux semaines. Il put alors discuter diverses questions relatives aux échanges culturels entre la France et le Québec.

Les relations du ministère avec les milieux francophones de l'extérieur du Québec ont été ininterrompues:

le 12 mai 1962, le Sous-ministre prononçait, à Portland (Maine), devant l'union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, un discours qui résume la politique du Québec à l'égard des minorités du Canada français d'outre-frontières;

à peine une semaine plus tard; le 20 mai, le Sous-ministre, dans une allocution au Collège Sainte-Anne de Pointe-de-l'Eglise, en Nouvelle-Ecosse, proclamait le Québec solidaire de toutes les collectivités d'origine française de l'Amérique du Nord;

le 15 août, M. Frégault se trouvait à Shédiac, au Nouveau-Brunswick, où il prononçait un discours devant la Société Nationale des Acadiens;

le 3 juillet 1962, le ministre des Affaires culturelles donnait à l'Université de la Colombie Britannique une conférence, intitulée FRENCH CANADA TODAY, dans le cadre d'un colloque sur le Canada français. Il y déclarait notamment: "Il est important que le reste du Canada en prenne son parti: le Québec est différent des autres provinces et tout indique qu'il le sera de plus en plus, non seulement en raison de la composition de sa population, qui est et restera en majorité française,

non seulement en raison des problèmes, des besoins et des aspirations de cette population, mais encore davantage en raison de la vocation de l'Etat qui en est l'organe. Le Québec est l'expression politique du Canada français. Il joue ainsi un rôle et il assume des responsabilités qui vont bien au delà du rôle et des responsabilités des autres Etats provinciaux. Il est significatif, par exemple, que le Québec soit la seule province qui se soit dotée d'un ministère des Affaires culturelles: par suite de sa situation économique, son peuple, beaucoup plus que ceux des autres provinces, doit compter sur l'action de l'Etat pour assurer le maintien et le développement de valeurs dont la garde peut, ailleurs, demeurer la responsabilité d'organismes privés.";

le 16 juillet, le Ministre prononçait en outre à Bowdoin College de Brunswick (Maine) une conférence sur l'action du Québec dans le domaine culturel, principalement en ce qui a trait à la langue.

Les manifestations de solidarité du ministère se sont étendues aux milieux néo-canadiens et, le 23 mai, le sous-ministre des Affaires culturelles représentait le ministère devant les membres de l'Institut culturel italien, à Montréal.

L'organisation même du ministère était l'objet d'une conférence que M. Frégault donna le 6 septembre 1962, à Régina, au Congrès de l'Institut d'Administration publique du Canada.

Entre-temps, au cours de l'été 1962, le ministère avait assuré la participation du Québec aux colloques des critiques d'art, à Bordeaux et Amsterdam, et organisé une exposition des peintres du Québec, à Spolète, en Italie. En septembre, le délégué culturel du Québec à Paris, M. Robert Elie, représentait le ministère à la Foire internationale du Livre, à Francfort, en Allemagne. Le mois suivant, le ministère participait au Salon du Livre de Québec. A la même époque, c'est-à-dire, de septembre à novembre, avait lieu successivement à Québec et à Montréal, l'exposition des oeuvres présentées aux Concours artistiques du Québec.

Le 29 septembre 1962, le sous-ministre des Affaires culturelles prononçait un discours à l'occasion du 25e anniversaire de FIDES. La semaine suivante, à Sherbrooke, il parlait devant les membres de l'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française.

Dans ce même domaine, il faut aussi rappeler que c'est M. Frégault qui représentait le ministère lors de l'inauguration de la bibliothèque publique de Saint-Bruno de Montarville, le 16 décembre. Au même moment, le directeur de l'Information, M. Ernest Pallascio-Morin, faisait une causerie sur les affaires culturelles et le théâtre devant trois cents invités de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

C'est le ministre des Affaires culturelles en personne qui remettait leurs prix aux lauréats des Concours littéraires du Québec, le 22 octobre.

Le 24 octobre, le Sous-ministre représentait le Ministre, à l'Hôtel de Ville de Québec, à l'occasion de la Journée des Nations Unies.

Le 3 novembre, M. Guy Frégault prononçait une courte allocution au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (ACFAS), à l'Université de Montréal. Le 24 novembre, il transmettait aux étudiants un message du Premier Ministre, lors du congrès des Affaires Canadiennes.

Le 22 janvier 1963, le Sous-ministre donnait une conférence, intitulée Notre Patrimoine culturel, au Centre culturel de l'Association des fonctionnaires, à Québec. Au cours du mois de mars seulement, M. Frégault devait prononcer cinq allocutions: à l'exposition du Livre religieux, à Québec; lors de la remise des prix de l'ACELF, à Montréal; à l'occasion du Festival régional d'art dramatique, à Québec; lors de l'ouverture de la Semaine de Philosophie, à Montréal; et enfin, à Toronto, à l'ouverture de la rétrospective Riopelle.

L'activité du ministère dans le domaine de la linguistique a été intense, au cours de l'exercice 1962-1963, en dépit du manque de personnel. Lors du 27e gala national de la Poésie canadienne, le Sous-ministre était l'invité de la Société du

Bon Parler français. C'est également M. Frégault qui inaugurerait, le 6 novembre 1962, les séances de la presse technique de langue française, à Montréal. De son côté, M. Maurice Beaulieu et M. Jean-Marc Léger ont prononcé un grand nombre de conférences.

Outre des milliers de visiteurs attirés par les peintures, les objets rares, la collection de numismatique et les manuscrits qui sont exposés aux Archives, des chercheurs de plus en plus nombreux ont été attirés par les recherches de l'Institut. Ils ont pu compléter en quelques heures leur travail. Il est venu de tous les coins du Canada et des États-Unis, notamment de différentes universités.

* * * *

NUMISMATIQUE

Les Archives de Québec possèdent une très belle collection de pièces numismatiques d'une valeur de plus de \$200,000.

Elle requiert depuis quelques années les services d'un numismate compétent. Les visiteurs sont très nombreux à ce service. On y reçoit aussi de nombreux demandes de renseignements concernant l'identification, la rareté ou le prix de telle ou telle pièce de monnaie.

Depuis dix ans, notamment, cette science a rallié un plus grand nombre d'admirateurs et de collectionneurs. L'intérêt du public est très grand.

GÉOLOGIE

Depuis le mois de juillet 1962, un service de géologie est en voie de réaliser d'appréciables travaux qui aideront les chercheurs tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque spécialisée des Archives s'est enrichie de plusieurs centaines d'ouvrages ayant trait à l'histoire du Canada et plus particulièrement à celle de Québec.

LES ARCHIVES DU QUÉBEC

Outre des milliers de visiteurs attirés par les peintures, les objets rares, la collection de numismatique et les maquettes qui sont exposés aux Archives, des chercheurs de plus en plus nombreux y ont poursuivi leurs recherches en vue de compléter un manuscrit ou de préparer une thèse. Il en est venu de tous les coins du Canada et des Etats-Unis, notamment de différentes universités.

NUMISMATIQUE

Les Archives du Québec possèdent une très belle collection de pièces numismatiques d'une valeur de plus de \$200,000.

Elle requiert depuis quelques années les services d'un numismate compétent. Les visiteurs sont très nombreux à ce service. On y reçoit aussi de nombreuses demandes de renseignements concernant l'identification, la rareté ou le prix de telle ou telle pièce de monnaie.

Depuis dix ans, notamment, cette science a rallié un plus grand nombre d'adeptes et de collectionneurs. L'intérêt du public est très grand.

GÉNÉALOGIE

Depuis le mois de juillet 1962, un service de généalogie est en voie de réaliser d'appréciables travaux qui aideront les chercheurs tant aux Etats-Unis qu'au Canada et au Québec.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque spécialisée des Archives s'est enrichie de plusieurs centaines d'ouvrages ayant trait à l'histoire du Canada et plus particulièrement à celle du Québec.

PROJETS

Le Service des archives, dans le dessein d'accomplir un travail de plus en plus efficace, a élaboré les projets suivants:

- 1.- La création d'un fichier onomastique général à divisions et subdivisions, comprenant l'index de toutes nos collections, manuscrits, fonds, papiers, journaux et livres n'ayant pas d'index. Ce fichier indispensable permettra de répondre rapidement, par ses renvois, aux demandes du public et des chercheurs. Le fichier de la librairie Ducharme est déjà une excellente base de documentation indexée, mais il ne renferme aucune de nos collections manuscrites.
- 2.- L'inventaire du surplus des publications de notre service et l'établissement d'un catalogue des doubles de la bibliothèque, afin d'écouler les volumes inutiles, accumulés sans raison depuis vingt ans.
- 3.- La photographie sur microfilms de séries de journaux.

* * * *

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

La Bibliothèque Saint-Sulpice acquiert de jour en jour une popularité grandissante. Vu le nombre croissant des élèves des sections classiques fréquentant la bibliothèque, les cinq bibliothécaires, sous la direction de Mlle Marguerite Mercier, suffisent à peine à la tâche. Il arrive parfois qu'elles doivent recourir au personnel du Catalogue.

TABLEAU COMPARATIF DE L'ACTIVITE DU SERVICE DE PRET

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>augmen- tation</u>	<u>dimi- nution</u>
LECTEURS				
publications générales	34,634	55,974	21,340	--
périodiques	7,945	9,348	1,403	--
journaux	8,810	9,925	1,115	--
	51,389	75,247	23,858	
PRÊTS DE VOLUMES				
généralités	4,006	7,155	3,149	--
philosophie	3,584	5,176	1,592	--
religion	2,040	2,975	935	--
sciences sociales	4,236	6,279	2,043	--
philologie	3,959	7,085	3,126	--
sciences pures	2,116	2,761	645	--
sciences appliquées	1,875	2,323	448	--
beaux-arts	4,010	5,401	1,391	--
littérature	7,801	10,869	3,068	--
histoire et géographie	9,336	11,861	2,525	--
revues	8,741	9,600	859	--
journaux	9,570	9,709	139	--
documents officiels	2,633	2,364	--	269
prêts interbibliothèques	286	443	157	--
	64,193	84,001	20,077	269
CANADIANA	11,986	13,410	1,424	

Dans l'ensemble, les préposées à ce service ont répondu à 3,464 appels téléphoniques exigeant des recherches et ont fourni 6,200 renseignements de vive voix, à la bibliothèque. Mlle Marguerite Mercier a établi quatorze bibliographies et répondu par écrit à soixante-deux correspondants, ce qui donne un total de 9,726 réponses à des demandes de renseignements dans tous les domaines du savoir. La bibliothécaire a aussi procédé à des travaux de modernisation des méthodes de choix des livres dans les cabinets de lecture. Elle dresse l'inventaire de nos manuscrits pour répondre à une demande précise de la Bibliothèque nationale à Ottawa. Il est intéressant de constater que, outre les nombreuses demandes venues de toutes les provinces du Canada, un grand nombre d'autres nous ont été adressées par des chercheurs des Etats-Unis et d'ailleurs.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

M. Georges-Ernest Lecomte s'occupe de l'inventaire des vieux journaux. De concert avec Mme Irène-A. Bégin, il a fait le relevé des revues à échanger ou à compléter. Il compte dix caisses reçues en don et inventoriées. Son travail de l'année a consisté à vérifier et inventorier des livres, revues, documents publics épars, recueillis ici et là, dans la Bibliothèque. Ces différentes manipulations concernent des revues en diverses langues, formant un total de 127 titres ainsi répartis:

revues américaines . . .	33
— françaises . . .	37
— anglaises . . .	21
— étrangères . . .	2
— canadiennes-	
anglaises . . .	8
— canadiennes-	
françaises . . .	26

Il est important de noter que quelques-unes de ces revues comprennent trente, soixante ou soixante-dix fascicules chacune. A lui seul, The Atlantic Monthly en compte quatre-vingt-trois.

Au chapitre des renseignements à donner aux lecteurs, M. Lecomte a dû consulter plusieurs journaux dont les principaux sont:

Le Devoir (4 années)
Le Quartier Latin (10 années)
Le Monde Ouvrier (13 années)
Le Nord (4 années)
L'Osservatore Romano (6 années)
Le Nouveau Journal (année 1961-1962)

Il a également dépouillé deux cent cinquante-six volumes de documents publics, dont les plus importants sont:

La Gazette du Travail (61 années)
Journaux du Conseil législatif (26 années)
Journaux de l'Assemblée législative (26 années)

Monsieur Lecomte insiste sur le fait que cette revision doit se faire le plus souvent sous la pression d'une demande urgente, soit de journalistes, soit d'employés de Radio-Canada chargés de la réalisation d'un reportage ou d'une émission spéciale. C'est dire que le personnel fournit une forte somme de travail exigeant de la précision, et rend de grands services à l'ensemble des usagers.

Pour donner une idée plus complète de la tâche accomplie, voici le relevé des réponses fournies dans différentes catégories de recherches:

	<u>A Montréal</u>	<u>Ailleurs</u>
<u>Entrevues</u>		
documents publics	235	126
journaux	367	178
revues	43	35
<u>Téléphones</u>		
documents publics	119	27
journaux	174	147
revues	46	33
	984	546
<u>Total des renseignements</u>	1530	

CLASSIFICATION ET CATALOGUE

Par extraordinaire, cette année, nous fusionnons dans un même chapitre des deux rubriques.

A l'arrivée de Mme Rosalie Demeter, chef de la classification et du catalogue, le 15 mai 1962, les personnes chargées de la classification et des notices biographiques, Mlle Lucile Busseau et Mme Annette-P. Laliberté, travaillaient chacune dans un des compartiments de la salle de lecture. A la demande de Mme Demeter, on a apporté à la salle du catalogue de nombreuses et importantes modifications afin de grouper l'équipe au même endroit, avec tous les livres de référence, et ainsi leur faciliter le travail.

Un inventaire général rendrait de grands services. Il nous ferait connaître le véritable fonds de la bibliothèque, retrouver un livre non catalogué ou égaré, relever les erreurs de toutes sortes, tant sur un livre que sur une fiche, etc. Mais l'espace trop restreint n'a permis d'effectuer à ce jour que des inventaires partiels et limités. Quand nous pourrons faire usage de notre liseuse pour les journaux microfilmés et que sera terminé l'aménagement de la pièce que prépare actuellement le ministère des Travaux publics, près de l'entrée, à gauche du vestiaire, nous aurons un plus grand nombre de rayons disponibles et nous pourrons alors, en remplaçant les volumes, vaquer à un inventaire général.

CLASSIFICATION ET CATALOGUE

VOLUMES ACHETÉS

Non catalogués, non classifiés à l'arrivée de Mme Demeter (15 mai 1962):

sans date d'achat .. 52 volumes

achetés en 1925	...	1	—	en 1953	...	186	volumes
— 1944	...	7	—	1954	...	130	—
— 1945	...	73	—	1955	...	149	—
— 1946	...	31	—	1956	...	178	—
— 1947	...	53	—	1957	...	106	—
— 1948	...	96	—	1958	...	124	—
— 1949	...	53	—	1959	...	134	—
— 1950	...	80	—	1960	...	566	—
— 1951	..	101	—	1961	..	1406	—
— 1952	..	157	—	1962	..	1003	—

Total au 15 mai 1962 4,686

VOLUMES ACHETÉS (suite)

Volumes neufs, classifiés et catalogués:

sans date d'achat	37 volumes
achetés de 1954 à 1958 ..	7 —
— en 1960	129 —
— 1961	381 —
— 1962	190 —
— 1963	3 —

Anciens volumes repris . 237

Total

984 volumes

REVUES

Anciennes revues reclassifiées et recataloguées	1005 numéros
Revues inscrites	835 —
Total	1,840 —

FICHES D'IDENTIFICATION .. 629

FICHES DE RENVOI DE SUJET .. 290

FICHES DE RENVOI D'AUTEUR .. 141

BIBLIOGRAPHIE 532 auteurs
4,029 titres

ACHATS ET DONES

En plus de ses fonctions de secrétaire, Mlle Louise Marchand cumule les tâches de la vérification des achats, du contrôle de livraison des marchandises et de toute la comptabilité qui en découle. Le fait de souscrire les abonnements aux quatre cent cinquante périodiques chez l'éditeur lui-même constitue pour la secrétaire un surcroît de travail.

Le rapport de Mlle Marchand fait mention pour l'exercice 1962-1963, de l'achat par la Bibliothèque de:

1,723 livres en langue française	
117 —	anglaise
soit un total de 1,840 livres.	

Elle a également fait l'acquisition d'une liseuse pour les journaux microfilmés, d'un appareil à photocopie BANDAVELOP, d'une machine à écrire OLYMPIA, d'une trousse pour premiers soins et d'un panneau-affiche avec cadre d'aluminium et lettres mobiles pour tenir le public au courant des modifications de l'horaire, les jours de congé.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

Quarante-sept ouvrages (livres, almanachs, rapports divers et dix caisses de livres et magazines.

Les donateurs sont:

R.S. Maria-Donalda, s.n.j.m. (Outremont);

R.S. Paul-du-Sauveur

Maison Mère des Soeurs de la Providence;

Mesdames Lanthier et Séguin;

Messieurs Hétu, Leriche et Quesnel.

SERVICE DES PÉRIODIQUES

Toujours fidèle à son poste et d'un dévouement inlassable, Mlle Yvette Trépanier dirige le Service des périodiques. Voici son rapport:

Abonnements

Revue de langue française

Canada	75	74
--------	----	----

étranger	101	98
----------	-----	----

Revue de langue anglaise

Canada	25	47
--------	----	----

étranger	49	20
----------	----	----

Revue de langue italienne

1	1
---	---

251	240
-----	-----

<u>Abonnements (suite)</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>
Journaux de <u>langue française</u>		
Canada	37	28
étranger	10	13
Journaux de <u>langue anglaise</u>		
Canada	10	8
étranger	4	4
Journal de <u>langue russe</u>	1	1
	<u>62</u>	<u>54</u>
<u>Périodiques reçus gratuitement</u>		
Revue de langue française	39	30
— — — anglaise	19	12
— — — espagnole	3	3
— — — allemande	2	2
	<u>63</u>	<u>47</u>
<u>Annuaire</u> de langue française	57	37
— — — anglaise	72	57
	<u>129</u>	<u>94</u>
<u>Documents officiels</u>		
Publications périodiques	112	117
Rapports (français)	630	691
Rapports (anglais)	862	904
Sujets spécialisés	103	111
	<u>1,707</u>	<u>1,823</u>
<u>Total global</u>		
Revue	314	287
Journaux	62	54
Annuaire	129	94
Documents officiels	<u>1,707</u>	<u>1,823</u>
	<u>2,212</u>	<u>2,259</u>

DIRECTION DU PERSONNEL, STATISTIQUE, RELIURE

M. Philippe Laferrière, qui a pris sa retraite au dernier jour de l'exercice 1962-1963, a présenté le rapport suivant,

concernant son travail. Il s'est occupé de la rédaction des bulletins de commande pour la reliure, de leur pointage sur livraison et de la comptabilité. Cette année, à cause du départ de M. Louis Morin, il a eu recours occasionnellement aux services de M. Donat Giroux pour le pointage des livres qui ont été reliés.

<u>Volumes reliés</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>
Reliure Marcel Beaudoin	486	464
Artistic Bookbinding Co.	94	37
Donat Clément (Rel. Dona)	--	136
Reliure Mauricienne, Enr.	507	381
Reliure Préfontaine	556	414
Antoine-C. Taschereau	275	281
	<u>1,928</u>	<u>1,713</u>
<u>Journaux reliés</u>	15 volumes	21 volumes
Revue reliées	338	378

EXPOSITIONS

Selon une habitude établie, on a veillé à ce que les livres exposés dans les petites vitrines de la salle de lecture soient renouvelés assez fréquemment afin de maintenir l'intérêt des habitués de l'institution. Au cours de l'année, quarante-deux sujets différents ont été exposés en disposant les livres ouverts à la page de titre pour susciter l'intérêt.

* * *

Le plus urgent est de songer à la nomination de nouveaux bibliothécaires. M. Philippe Laferrière, mis à la retraite, n'est pas encore remplacé.

* * * *

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Au cours de l'année, la Commission a classé comme monuments ou sites historiques ou artistiques neuf immeubles, soit trois maisons, un calvaire, un moulin à vent, une église, une sacristie, une ancienne centrale électrique et un site. Elle a également classé comme objets historiques ou artistiques des pièces d'orfèvrerie et des statues appartenant à la paroisse Saint-Louis de l'Ile-aux-Coudres, dont voici la liste:

De Laurent Amyot	Aiguière baptismale en argent, en forme de crénière.
- François Baillargée	Statue en bois sculpté et peint de Saint-Flavien.
- François Baillargée	Statue en bois sculpté et peint de Saint-Louis.
.	Encensoir en argent massif.
.	Quatre croix de cimetière en fer forgé.
- François-Noël Levasseur	Statue en bois sculpté et doré de Saint-Pierre.
- François-Noël Levasseur	Statue en bois sculpté et doré de Saint-Paul.
- François-Noël Levasseur	Tabernacle.
- François Ramvoyzé	Un calice en argent massif
- François Sasseville	Une piscine en argent, couvercle gravé à l'anglaise.
- Charles Vézina	Un Crucifix en bois sculpté et argenté.

Nous avons tenu à inscrire cette liste dans notre rapport parce qu'elle démontre la richesse de notre patrimoine historique et artistique dont nous devons à tout prix assurer la conservation et la mise en valeur. On continue à dilapider ce trésor. Dans certaines régions, on se départit de ces objets d'art qui devraient être conservés précieusement sur les lieux ou dans le Musée du Québec.

Douze monuments appartenant à des tiers ont été restaurés par les soins de la Commission, qui a versé aux propriétaires de ces monuments, à titre de contribution, une somme de \$100,535.49. Six plaques commémoratives ont été fournies par notre service pour évoquer le souvenir de Monseigneur Ignace Bourget, de Philippe Aubert de Gaspé, de la première synagogue au Canada, de la première église anglicane de Sherbrooke, etc.

La Commission a consacré \$100,579.64 à la restauration de ses propres monuments, dont la plupart sont situés dans la ville de Québec. Nous avons pu compléter la restauration de l'Hôtel Chevalier. La démolition de l'épicerie Faucher nous a permis de terminer l'aménagement de l'entrée principale de ce monument et de mettre en pleine valeur cet ensemble architectural de toute beauté qui fait maintenant la fierté de la vieille capitale.

Nous sommes également parvenus à assurer la préservation de la Maison Murray. Ce remarquable édifice, situé au coin des rues Saint-Jean et Saint-Stanislas, à Québec, a été incendié au début de l'automne 1962 et il a été question à un moment donné de le démolir pour le remplacer par un bâtiment moderne qui aurait déparé ce quartier pittoresque. Grâce à la collaboration de la Cité de Québec et de son Service d'urbanisme, nous avons réussi à sauver ce monument, qui sera restauré selon son style d'autrefois.

Plusieurs interventions faites au cours de l'année se sont révélées fructueuses. Sur notre proposition, la Commission des écoles catholiques de Québec a consenti à clôturer la cour de récréation de l'Ecole Notre-Dame-des-Victoires d'un mur de maçonnerie dont le style s'harmonise avec celui de la très jolie maison ancienne qui y est contiguë sur la côte de la Montagne. De son côté, le curé de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, qui projetait de construire à l'arrière de l'église

un nouveau presbytère inconciliable avec nos plans de restauration de ce quartier, s'est rendu de bonne grâce à la suggestion que nous lui avons faite de reconstruire, pour y loger son presbytère, les vieilles maisons qui se trouvaient situées à cet endroit et qui figurent sur la maquette Duberger.

Grâce à la collaboration des directeurs du Village historique Jacques de Chambly, nous avons pu empêcher la construction d'un édifice dont la présence aurait déparé l'aspect de la Maison de Saint-Hubert, monument historique, propriété de la Commission. De son côté, l'urbaniste conseil Jean-Claude Lahaye, chargé de la préparation d'un plan d'urbanisme pour la région, s'est adressé à la Commission pour savoir quelles maisons de l'Île Jésus méritent d'être conservées tant pour leur valeur historique que pour leur style. La Société historique de l'Île Jésus a bien voulu se charger, à la demande de Monsieur Gérard Morisset, de fournir à Monsieur Lahaye les renseignements nécessaires.

Toujours au chapitre de la collaboration, nous tenons à signaler l'initiative de la Société des concerts de l'Île d'Orléans qui a eu la très heureuse idée de donner un concert dans la vieille église de Saint-Pierre, propriété de la Commission. C'est là une manifestation culturelle qui permet d'utiliser ce monument à bon escient et qui devrait être renouvelée chaque été.

Le problème du stationnement à l'intérieur des murs de la vieille capitale est sans contredit la question la plus importante et la plus complexe que nous ayons eue à étudier au cours de l'exercice financier 1962-1963. Si nous avons acquiescé à toutes les demandes qui nous ont été présentées par des personnes ou des associations désireuses d'obtenir des facilités de stationnement, une partie du Vieux-Québec aurait perdu son cachet.

Après avoir étudié cette question des parcs d'autos en collaboration avec la Commission d'urbanisme de Québec, l'Association des architectes et celle des urbanistes de la région de Québec, nous en sommes venus à la conclusion que pour assurer la conservation de la ville intra-muros il faudrait éventuellement y interdire tout stationnement et aménager, en dehors des murs, des terrains, rampes ou garages situés à des endroits stratégiques, de façon que les personnes qui

ont affaire à l'intérieur de la ville puissent se rendre à destination sans avoir à parcourir de longues distances.

Nous en sommes également venus à la conclusion que, pour résoudre ce problème, il faudrait dresser un plan directeur du Vieux-Québec et également un plan directeur du Québec métropolitain. La formule idéale serait évidemment que l'un et l'autre fussent préparés simultanément, mais, comme le temps presse et que nos disponibilités sont limitées, nous sommes d'avis qu'il importe de commencer immédiatement le plan directeur du Vieux-Québec, qui exigera deux années d'études et de recherches et qui coûtera environ \$350,000.

La Commission est portée à croire que les pouvoirs publics pourraient défrayer le coût de ce travail qui, de l'avis de tous les intéressés, devrait être exécuté sous le contrôle de notre Commission. A remarquer que le coût de ces études pourrait être probablement diminué si certains services du Gouvernement pouvaient y collaborer. L'architecte André Robitaille et la Corporation des ingénieurs professionnels de la Cité de Québec ont préparé sur cette question des mémoires qui pourraient être utilisés avec grand avantage dans l'élaboration de ce plan directeur qui peut logiquement assurer la conservation et la mise en valeur du Vieux-Québec.

* * * *

CONCOURS ARTISTIQUES

1962

A la suite de l'adoption de la loi 10-11 Elisabeth II, chapitre 24, des changements importants ont été apportés aux Concours artistiques du Québec. Les règlements approuvés par le Ministre et publiés dans la GAZETTE OFFICIELLE du 23 juin 1962 prévoyaient la tenue de quatre concours annuels en peinture et dessin, en sculpture, en arts décoratifs et en esthétique industrielle. Le total global prévu pour les prix passait de \$6,000 à \$32,000, chaque section comportant un premier prix de \$4,000, un deuxième de \$2,500 et un troisième de \$1,500.

Du 27 août au 7 septembre 1962, 274 inscriptions furent reçues au Musée du Québec: 169 en peinture et dessin, 38 en sculpture, 58 en arts décoratifs et neuf en esthétique industrielle. Dans chaque section, un jury de trois membres fut nommé pour choisir les lauréats. Ces jurys se sont réunis le 13 septembre, et les noms des lauréats ont été proclamés par le Ministre le 20 septembre, au Musée du Québec.

Voici le palmarès:

a) Section de peinture et dessin

Aucune oeuvre n'a mérité le premier prix;

2e prix (\$2,500) : M. Marcel Jean, de Québec, pour un dessin sur bois, intitulé ORAISON CUMULIFORME;

3e prix (\$1,500) : M. Roland Pichet, de Montréal, pour une eau-forte, intitulée LA DESCENTE D'ORPHÉE.

Les juges de cette section étaient MM. Jean-Paul Lemieux, peintre et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Albert Dumouchel, peintre de Montréal, et Jean Simard, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

b) Section de sculpture

Le premier prix n'a pas été attribué dans cette section;

2e prix (\$2,500) : M. Ivanhoé Fortier, de Montréal,
pour une sculpture, intitulée FAMILLE
NUMERO 3;

3e prix (\$1,500) : M. Yves Trudeau, de Montréal, pour une
oeuvre, intitulée COMPOSITION 214.

Les juges de cette section étaient MM. René Chicoine, critique d'art et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, Edward P. Lawson, directeur adjoint du Musée des Beaux-Arts de Montréal, et Laurent Lamy, critique d'art de Montréal.

c) Section des arts décoratifs

1er prix (\$4,000) : MM. Hans Gehrig et Walter Schluep, de
Montréal, pour les deux calices en ar-
gent massif qu'ils ont soumis;

2e prix (\$2,500) : M. Maurice-M. Savoie, de Longueuil,
pour une bouteille de grès façonnée
à la main;

3e prix (\$1,500) : Mme Micheline de Passillé-Sylvestre,
de Sainte-Adèle, pour un émail champ-
levé, intitulé CHIMERE DES ABIMES.

Les juges de cette section étaient MM. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués, Montréal, Gérard Morisset, conservateur du Musée du Québec et Claude Jasmin, critique d'art de Montréal.

d) Section d'esthétique industrielle

Dans cette section, seul le troisième prix (\$1,500) a été
attribué à M. Paul Gagnon, de Chicoutimi, pour un siège de
noyer contre-plaqué.

Les juges de cette section étaient MM. Léopold Fontaine, architecte en chef du ministère des Travaux publics, Claude Beaulieu, directeur de la revue Vie des Arts, et Guy Robert, critique d'art de Montréal.

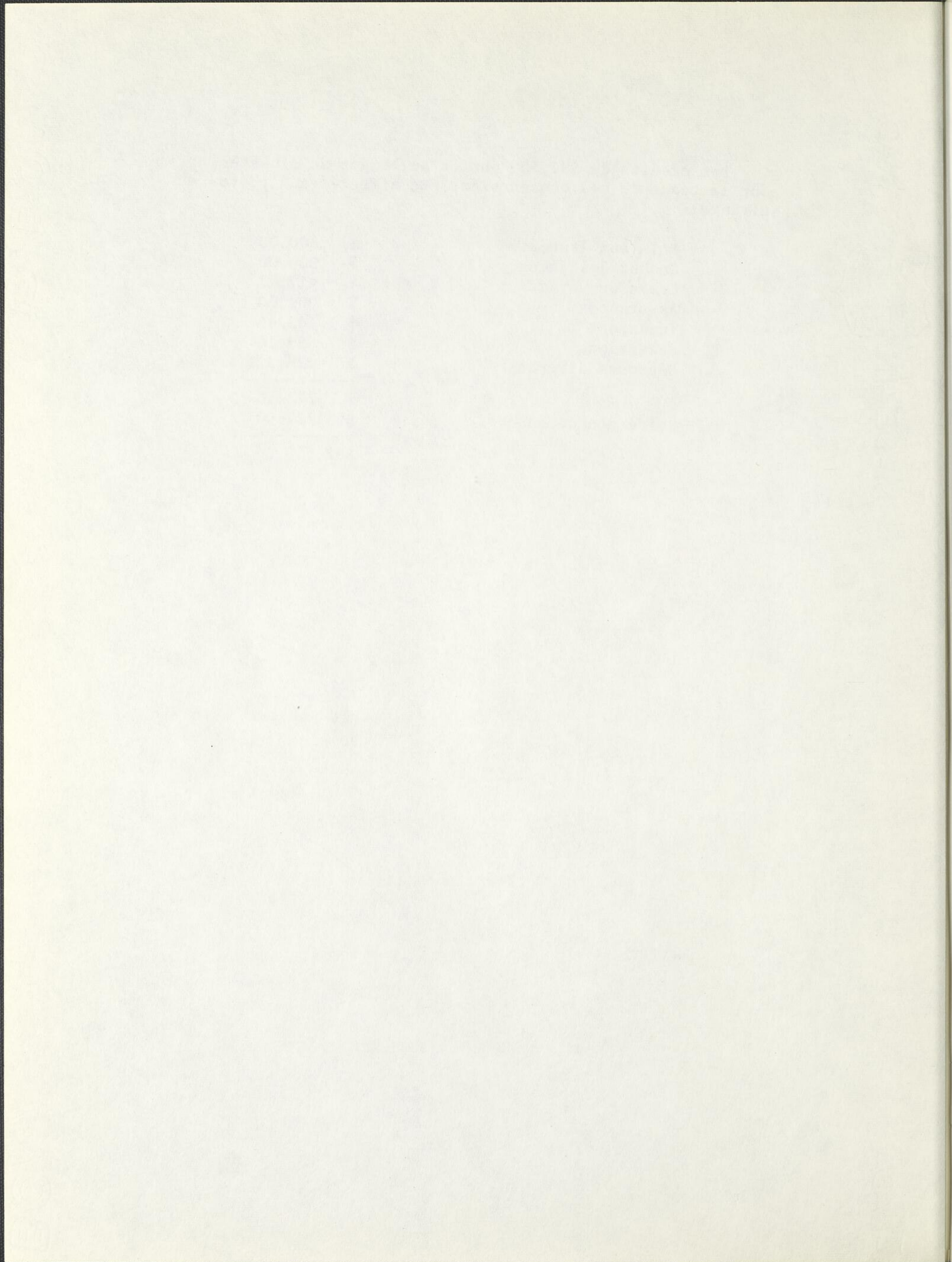
Les meilleures pièces furent choisies par les juges et ex-
posées au Musée du Québec du 20 septembre au 14 octobre, et à
l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, du 25 octobre au 10 novem-
bre.

Des crédits de \$37,500 portés au budget du ministère pour la tenue de ces concours ont été affectés aux postes suivants:

Prix aux lauréats	\$17,500.00
Cachet des juges	\$ 900.00
Frais de voyage	\$ 417.13
Assurances	\$ 900.00
Transport	\$ 1,143.49
Réceptions	\$ 683.16
Dépenses diverses	\$ 728.32
	\$22,272.10
Solde non dépensé	\$ 5,227.90
	\$37,500.00

* * * *

- a) au concours de littérature en langue française, les ouvrages d'imagination en prose, tels que romans, contes, nouvelles, biographies romanesques, pièces de théâtre publiées après le 1er mai 1958 et les œuvres poétiques publiées après le 1er mai 1959;
- b) au concours de littérature en langue anglaise, les ouvrages parus depuis le 1er juin 1960;
- c) au concours de sciences morales et politiques, les ouvrages d'histoire et de géographie en langue française parus depuis le 1er mai 1959 et les autres ouvrages en langue française appartenant d'une façon générale aux sciences morales et politiques publiés depuis le 1er juin 1960;
- d) au concours de sciences de la nature, les ouvrages de sciences naturelles en français et en anglais parus depuis le 1er juin 1960 et les ouvrages de sciences pure et appliquée en français publiés en langue française depuis le 1er mai 1958.



CONCOURS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1962

L'adoption de la loi 10-11 Elisabeth II, chapitre 24, a permis de modifier considérablement les cadres des Concours littéraires et scientifiques. En vertu des règlements approuvés par le ministre des Affaires culturelles et publiés dans la GAZETTE OFFICIELLE du 12 mai 1962, la somme globale prévue pour les prix était portée de \$7,500 à \$34,000. De plus, les concours qui, dans le passé, étaient répartis sur un cycle de trois ans, devenaient annuels.

Outre une augmentation importante des prix, les nouveaux règlements rendaient possible l'inscription des ouvrages en langue française écrits par des citoyens canadiens, sans égard à la province où ils résident.

Les concours de 1962 portaient en principe sur les ouvrages publiés entre le 1er juin 1961 et le 31 mai 1962. Mais pour faire la transition avec les anciens règlements, les ouvrages suivants étaient acceptés:

- a) au concours de littérature en langue française, les ouvrages d'imagination en prose, tels que romans, contes, nouvelles, biographies romancées, pièces de théâtre publiés après le 1er mai 1958 et les oeuvres poétiques publiées après le 1er mai 1959;
- b) au concours de littérature en langue anglaise, les ouvrages parus depuis le 1er juin 1960;
- c) au concours de sciences morales et politiques, les ouvrages d'histoire et de géographie en langue française parus depuis le 1er mai 1959 et les autres ouvrages en langue française appartenant d'une façon générale aux sciences morales et politiques publiés depuis le 1er juin 1960;
- d) au concours de sciences de la nature, les ouvrages de sciences naturelles en français et en anglais parus depuis le 1er juin 1960 et les ouvrages de science pure en physique et en mathématiques publiés en langue française depuis le 1er mai 1958.

Les inscriptions se répartirent comme suit dans les différentes sections: littérature d'expression française: 52; littérature d'expression anglaise: 5; sciences morales et politiques: 48; sciences de la nature: 20. Les jurys choisis pour examiner les travaux soumis se sont réunis le 11 octobre 1962 et les lauréats furent proclamés par le Ministre lors de l'ouverture du quatrième Salon du livre de Québec, le 22 octobre.

En littérature d'expression française, les prix furent attribués comme suit:

- 1er prix (\$4,000) : M. Jean LeMoine, de Montréal, pour un essai, intitulé Convergences, publié aux Editions H M H;
- 2e prix (\$3,000) : M. Gilles Hénault, de Montréal, pour un recueil de poèmes, intitulé Sémaphore, suivi de Voyage au pays de mémoire, publié par les Editions de l'Hexagone;
- 3e prix (\$1,500) : M. Jean-Paul Filion, de Montréal, pour son roman, Un Homme en laisse, publié aux Editions du Jour.

Le jury était composé du Révérend Père Gustave Lamarche, c.s.v., représentant de l'Académie canadienne-française, du Révérend Frère Clément Lockquell, critique littéraire, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval et de MM. Jean Ménard, critique et professeur à la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, Jean Hamelin, critique littéraire du Devoir et Charles-Edouard Parent, professeur à la faculté des Arts de l'Université Laval.

Pour la littérature d'expression anglaise, aucune oeuvre n'a mérité le premier prix;

- 2e prix (\$3,000) : M. John Glassco, pour un recueil de poèmes manuscrits intitulé "A Point of Sky";
- 3e prix (\$1,500) : M. William Weintraub, de Montréal, pour un roman, intitulé Why Rock the Boat, publié chez Little, Brown and Company.

Composaient le jury de cette section: Mme Gladys Taylor, femme de lettres, M. Alec Lucas, directeur du département d'Anglais de l'Université McGill, M. Robert Browne, professeur de

littérature anglaise à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, M. H. Gordon Green, écrivain, rédacteur du Family Herald Magazine, représentant de la Canadian Authors' Association, et M. Léopold Thorburn, professeur de littérature anglaise à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

En sciences morales et politiques:

- 1er prix (\$4,000) : Révérend Père Léopold Sabourin, s.j., de Montréal, pour un ouvrage, intitulé Rédemption sacrificielle, enquête exégétique, publiée par Desclée de Brouwer;
- 2e prix (\$3,000) : Révérend Frère Robert Sylvain, é.c., de Québec, pour une biographie, Alessandro Gavazzi, clerc, garibaldien, prédicant des deux mondes, publiée par le Centre pédagogique de Québec;
- 3e prix (\$1,500) : Révérend Père Anselme Chiasson, o.f.m., cap., de Moncton, pour une monographie, intitulée Chéticamp, histoire et traditions acadiennes, publiée aux Editions des Aboiteaux, Moncton.

Le jury était formé de MM. Victor Barbeau, directeur de l'Académie canadienne-française, Lorenzo Roy, professeur à la faculté de Théologie de l'Université Laval, Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la Bibliothèque de l'Assemblée législative, Fernand Grenier, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval, et André Morel, professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

Pour les sciences de la nature, le jury n'a pas attribué de premier prix;

- 2e prix (\$3,000) : M. Paul Marmet, de Québec, pour un travail intitulé Perfectionnement d'un sélecteur d'électrons et étude de quelques ions moléculaires;
- 3e prix (\$1,500) : M. Roger Daoust, de Ville d'Anjou, pour une série de travaux en histochimie.

Le jury était constitué de MM. Paul-A. Giguère, représentant de l'ACFAS, directeur du département de Chimie de l'Université Laval, Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole polytechnique, Eugène Robillard, professeur à la faculté de Médecine de l'Univer-

sité de Montréal, Yves Desmarais, directeur du Jardin botanique de Montréal, et Claude Frémont, professeur à la faculté des Sciences de l'Université Laval.

Les crédits affectés à la tenue de ces concours étaient de \$37,500 et furent ainsi répartis:

Prix aux lauréats	\$ 26,000.00
Cachets des jurys	\$ 2,500.00
Frais de déplacements des jurys	\$ 333.44
Dépenses diverses	\$ 185.00
	\$ 29,018.44
Solde non dépensé	\$ 8,481.56
	\$ 37,500.00

* * * *

CONSEIL DES ARTS DU QUÉBEC

Le Conseil des Arts du Québec est entré en fonction à la fin de janvier 1962. Il a donc vécu, durant cette période, sa première année complète en tant qu'organisme consultatif du ministère des Affaires culturelles. Par suite de l'absence de définition précise de son statut et de ses responsabilités, cette période en a été une de mise au point. Le Conseil a estimé que l'une de ses premières tâches consistait à conseiller le ministère sur ce que devaient être le statut et les fonctions d'un Conseil des Arts. Après plusieurs séances consacrées à cette fin, le Conseil a adopté un projet de constitution qu'il a soumis au ministère. Celui-ci, dans une autre perspective, a préparé un contre-projet qu'il a, à son tour, proposé au Conseil pour examen. Par la suite, il a semblé qu'il valait mieux ne rien précipiter et qu'avant de statuer de façon définitive sur la structure et la compétence du Conseil des Arts, il serait utile de constater comment pouvaient se préciser, dans la pratique, les modalités de la coopération entre le Conseil et le ministère.

La Législature ayant adopté le 11 avril 1962 (11, Elisabeth 11, 1962) une Loi de l'Assurance-édition (Bill 29), le Conseil a accepté le mandat qui lui était confié de participer à son application. Il a créé une Commission de l'Assurance-édition composée de cinq de ses membres, sous la présidence de l'un d'eux, monsieur Marcel Trudel. Durant l'exercice financier, le Conseil a pris connaissance de quatorze (14) manuscrits qui avaient été soumis au ministère par les éditeurs. Sur recommandation de sa Commission, il a décidé d'accorder l'assurance-édition à un (1) de ces manuscrits et de la refuser à deux (2) autres qu'il a jugés indignes de la publication. Le Conseil est d'autant plus étonné du nombre peu élevé des manuscrits pour lesquels on a demandé l'assurance-édition que cette loi avait été demandée par les éditeurs.

Durant le présent exercice financier, le Conseil des Arts a tenu six sessions régulières, d'avril à novembre. Au cours de ces sessions, il a pris connaissance d'un grand nombre de demandes de subventions adressées au ministère

par des groupes et des organismes engagés dans des activités culturelles. Après examen par l'une ou l'autre de ses six commissions, le Conseil a exprimé son opinion et soumis ses recommandations au ministère sur les organismes qu'il convenait de subventionner et sur le montant des subventions recommandées.

Dans le but de mettre à la disposition du ministère des crédits suffisants pour remplir adéquatement ses obligations en matière de subventions à l'activité culturelle et, du même coup, pour pouvoir s'acquitter de ses propres responsabilités en ce domaine de façon plus satisfaisante, le Conseil a participé à la préparation du budget des subventions du ministère pour l'exercice financier de 1963-1964. En se basant sur son expérience depuis le début de son existence et sur sa connaissance des principaux besoins des organismes et des groupes de notre milieu engagés dans une activité de création ou de diffusion intellectuelles et esthétiques, le Conseil a soumis au ministère, au début d'octobre 1962, un projet de budget pour les subventions.

Durant le même temps, le Conseil s'est acquitté d'une autre importante responsabilité. A la suite de discussions qu'il avait d'abord provoquées dans chacune de ses commissions, il a soumis au ministère, au début de l'hiver 1963, un mémoire intitulé: Quelques conditions et éléments d'une politique culturelle pour le Québec. Ce document offre le résultat d'une première réflexion sur les principes et les critères qui devraient étayer une politique gouvernementale cohérente en matière d'aide à la vie culturelle. Il reflète la nature des préoccupations du Conseil des Arts et de l'orientation que celui-ci entend donner à ses activités futures.

Le Président,

Jean-Charles Falardeau

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Section de Montréal

Il a été procédé à l'examen de la situation du Conservatoire afin d'apporter les réformes nécessaires dans les études et dans la discipline, en vue d'atteindre un niveau plus élevé dans tous les secteurs de l'éducation musicale.

Certains de ces changements ont déjà été effectués, d'autres seront mentionnés dans ce rapport; quelques questions sont encore à l'étude ou en voie d'être résolues.

Plusieurs réunions auxquelles ont participé le sous-ministre des Affaires culturelles, le secrétaire exécutif du Ministre, le directeur général du Conservatoire et plusieurs hauts fonctionnaires du "Service civil" ont eu lieu pour définir la marche à suivre en vue du reclassement, à titre permanent, de certains professeurs.

Trois classes et grades ont été établis:

Classe I, grade 14, traitement de \$3,600 à \$4,400 y compris les augmentations statutaires pour une moyenne de 250 heures de cours.

Classe II, grade 19, traitement de \$5,500 à \$6,500 pour une moyenne de 375 heures de cours.

Classe III, grade 23, traitement de \$7,600 à \$8,800 pour une moyenne de 500 heures de cours.

Trente-trois professeurs ont été titularisés à titre permanent dans les catégories ci-dessus.

Le directeur général a maintes fois suggéré la nomination de professeurs éminents, canadiens ou étrangers, même si les traitements devaient être élevés, afin de rehausser le niveau du Conservatoire. La nomination de Léopold Simoneau, artiste

lyrique de réputation internationale, a été proposée en remplacement de madame Herlinger qui a atteint l'âge de la retraite.

Afin d'éliminer le plus possible, pour la section de Québec, l'engagement de professeurs "à la visite", le directeur général et son adjoint ont collaboré en vue de favoriser l'installation permanente de certains professeurs dans la vieille capitale. Ainsi, ces professeurs pourraient fournir un travail plus efficace.

Depuis dix ans environ, le Conservatoire n'avait pas de commissions des études. Le directeur général en a formé une à Montréal et une à Québec. En plus d'étudier certaines questions pédagogiques et disciplinaires, ces commissions, de concert avec les membres de la direction, doivent établir la répartition des matières enseignées au Conservatoire. Lorsque le nombre précis des membres de ces commissions aura été arrêté, le directeur général attendra l'approbation du Ministre pour rendre ce projet officiel.

Des changements ont été effectués dans nos programmes d'études; nous prévoyons encore d'autres modifications qui apporteront à leur formule une certaine souplesse tout en maintenant aussi sévères nos exigences.

Une étude sérieuse avait été faite sur le contrôle de la discipline. L'application de certains règlements n'apportant pas tout le contrôle espéré, le directeur général demanda au secrétaire général de faire un examen approfondi de la situation. Les résultats nous commandèrent de reprendre toute l'étude de la structure disciplinaire du Conservatoire. Le plus grand problème est de coordonner, pour la plupart des élèves, l'horaire des études scolaires et celui du Conservatoire. Le directeur général des cours supérieurs et le directeur des études ont donc entrepris la révision de chaque cas particulier et des modalités qu'il implique. Ensuite, nous avons établi un horaire plus fonctionnel en tenant compte de ces problèmes et institué un système de contrôle dont l'efficacité et l'application seront désormais acquises. Ce système s'inspire de celui du Conservatoire royal de Bruxelles.

Une modification indispensable a été apportée à la loi du Conservatoire concernant la composition des jurys d'examens. La loi fixait le nombre de juges à sept seulement. Or, pour que le verdict prononcé dans chacune des nombreuses disciplines du Conservatoire soit convenable, il est de toute importance d'obtenir les services de spécialistes pour chacune des matières enseignées. Sous son nouvel aspect, la loi donne maintenant au Conservatoire le privilège d'obtenir le nombre d'examineurs requis pour chaque spécialité. La direction du Conservatoire se montre toujours de plus en plus sévère aux examens, afin d'éliminer les candidats qui ne répondent pas aux normes de la carrière professionnelle.

Au cours de nombreux entretiens avec le sous-ministre, le directeur général a souligné l'urgence de modifier la loi du Conservatoire. Il a été admis que la constitution actuelle n'est pas toujours compatible avec une saine administration et l'évolution normale des exigences pédagogiques, et on a convenu que le directeur général préparerait un mémoire sur le projet d'une nouvelle constitution en s'inspirant des modèles que nous proposent les grands conservatoires européens.

A la suite de plusieurs demandes de divers centres du Québec au Ministre des Affaires culturelles, ce dernier a chargé le directeur général d'aller faire une enquête dans plusieurs régions en vue de l'organisation et de la fondation d'écoles préparatoires au Conservatoire. Plusieurs voyages ont été faits à Trois-Rivières, Val d'Or et Rouyn-Noranda, Rimouski, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Arvida. Dans chacune de ces villes, avec les personnes compétentes, des comités ont été constitués pour l'avancement de ce projet. L'audition de centaines de jeunes élèves a été conduite par le directeur général et le directeur des études, à Trois-Rivières, Val d'Or, Rouyn-Noranda et Rimouski. A Trois-Rivières et à Rimouski, on a constaté une affluence impressionnante de réels sujets de conservatoire et l'urgence d'établir des écoles avec des professeurs hautement qualifiés. A Val d'Or et Rouyn-Noranda, l'enseignement musical étant peu développé, le directeur général suggère la visite hebdomadaire de quelques professeurs pour y jeter les bases d'un enseignement musical sérieux. Les auditions des candidats de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean se feront au cours de la prochaine année scolaire. La fondation de ces

écoles préparatoires au Conservatoire visera à décentraliser l'enseignement de la musique dans le Québec et à donner dès le départ aux jeunes élèves un enseignement de premier ordre. La décentralisation offrirait aussi aux diplômés du Conservatoire des débouchés intéressants dans l'enseignement. Ces écoles constitueraient un stimulant pour la vie musicale de ces régions.

Les responsabilités de chacun des membres de la direction du Conservatoire, section de Montréal et section de Québec, n'étant pas clairement définies, le directeur général a entrepris l'étude approfondie de cette situation qui a déjà fait l'objet d'une mise au point récemment, et soumettra sous peu au Ministre un tableau précis sur la fonction de tous les membres de la direction et la délimitation précise de leurs pouvoirs respectifs. Un membre de la Commission du Service civil est venu au Conservatoire mener une enquête à ce sujet.

Afin d'ouvrir de nouveaux débouchés pour nos élèves diplômés qui manifestent des aptitudes pour l'enseignement, la direction du Conservatoire et les commissions des études sont à élaborer un projet de cours de pédagogie musicale menant à un brevet d'enseignement. Une telle mesure s'impose de façon urgente en vue de préparer des candidats compétents pour l'enseignement musical dans les écoles du Québec et les écoles préparatoires au Conservatoire.

Le directeur général entretient des relations suivies avec le Comité exécutif de l'Association des professeurs. La collaboration est remarquable pour tout ce qui peut favoriser le progrès des études et rehausser le nom du Conservatoire, ainsi que l'excellence de l'enseignement.

SECTION DE MUSIQUE

EXAMENS DE FIN D'ANNEE

Les examens démontrent une amélioration satisfaisante du niveau général des études, une régression de l'absentéisme et

un accroissement du nombre des diplômés.

Seulement quatre élèves ont été rayés des cadres et vingt-deux ont dû reprendre leurs examens;

l'absentéisme, les reprises et les radiations y sont rares;

les promotions y représentent plus de 73.5% et les diplômes 11%, soit près de 85% au total.

D'une manière générale, l'absentéisme aux examens de fin d'année et de reprise a été d'environ 9%, les promotions de 45%, les prix d'environ 6%, les reprises de 3% et les radiations de 2%.

CONCOURS D'ADMISSION

Les concours d'admission démontrent une fois de plus la difficulté du recrutement dans les groupes des bois et des cuivres. Si l'on considère qu'une certaine proportion des concurrents ne seront peut-être pas aptes à prolonger ou à compléter leurs études (19 candidats seulement sur 75 sont admis et seuls les examens semestriels permettent de déterminer de façon définitive l'aptitude des candidats admis), ce chiffre est nettement inférieur au minimum souhaitable. Il y a lieu d'étudier de près les mesures à prendre pour remédier à cette situation.

TABLEAU GÉNÉRAL DES CONCOURS D'ADMISSION

	<u>Admis</u>	<u>Refusés</u>	<u>Total</u>
PIANO	14	12	26
ORGUE	2		2
CLAVECIN	1		1
FLÛTE	2	1	3
HAUTBOIS	3		3
CLARINETTE	2	2	4
BASSON	1		1

	<u>Admis</u>	<u>Refusés</u>	<u>Total</u>
SAXOPHONE	3	2	5
COR	1	1	2
TROMPETTE	3	3	6
TROMBONE	3		3
PERCUSSIONS	2	6	8
HARPE	2		2
VIOLON	13	2	15
VIOLONCELLE	4		4
CONTREBASSE	2	1	3
ART VOCAL ET OPERA	16	12	28
COMPOSITION	1		1
	75	42	117
			24 (absents)
TOTAL GLOBAL 141			

GROUPES DES CLASSES

A la suite des examens de fin d'année et de reprise et des concours d'admission, la situation des groupes de classes des disciplines est la suivante:

TABEAU GÉNÉRAL DE LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES DISCIPLINES PRINCIPALES

PIANO	61	
ORGUE	7	
CLAVECIN	4	
		Total 72
VIOLON	32	
ALTO	2	
VIOLONCELLE	18	
CONTREBASSE	2	
		Total 54

BOIS (y compris
SAXOPHONE) 22

CUIVRES 17

PERCUSSION 4

HARPE 2

Total 45

ART VOCAL-OPERA 36

COMPOSITION 5

DIRECTION 2

HISTOIRE 12

Total 55

TOTAL GLOBAL 226

Quelques élèves sont inscrits dans deux disciplines principales. Cela explique que le total dépasse légèrement le nombre d'inscriptions.

La répartition proportionnelle des élèves depuis les classes préparatoires jusqu'aux concours est satisfaisante pour les classes de piano et d'art vocal. Pour les cordes, malgré le taux élevé du recrutement (à l'exclusion des classes d'alto et de contrebasse), cette répartition est moins favorable.

En ce qui concerne les classes de harpe et des instruments à vent et de percussion, la répartition proportionnelle traduit une situation encore moins favorable. La cause en est la préparation musicale de base moins solide des élèves recrutés pour ces classes.

PROGRAMMES D'ÉTUDES

a) Solfège

Les modifications au programme d'étude, proposées par les titulaires, ont été acceptées par la direction des études. Les plus importantes ont pour effet d'instituer un cours de théorie

d'une durée d'un an pour les nouveaux élèves et de retrancher l'enseignement de la théorie dans les classes de solfège du troisième degré.

b) Ecriture

L'enseignement d'écriture (harmonie, contrepoint et fugue) ne compte désormais qu'une seule matière par période de deux heures. Ce changement n'affecte pas la nature des études et il facilitera la spécialisation des titulaires dans une ou deux matières seulement.

c) Classe de pédagogie

Le cours de pédagogie de l'histoire de la musique, institué en 1961, fonctionne maintenant avec précision. Deux élèves ont reçu la sanction des examens de fin d'année, l'un avec la mention "Grande distinction" et l'autre avec "Distinction".

Le barème adopté est le suivant:

90% et plus:	très grande distinction
85% à 90% :	grande distinction
75% à 85% :	distinction
65% à 75% :	succès

L'examen final consiste en un résumé de cours et en un examen oral devant trois juges.

d) Classes spéciales

Deux classes spéciales de solfège ont été organisées pour quelques élèves particulièrement inadaptés à l'étude de cette discipline. Le titulaire en est monsieur Rémus Tzincoca.

e) Il y a lieu de chercher à déterminer le type de diplôme à décerner aux élèves désireux de se perfectionner en pédagogie. Nous suggérons le titre suivant: "Brevet d'aptitudes pédagogiques", avec les mentions:

très grande distinction
grande distinction
distinction
succès

f) Il y a lieu également d'étudier le type de "sanction académique" à accorder aux élèves qui auraient suivi avec succès certains cours auxiliaires tels que la diction française, les langues, l'accompagnement grégorien, les deux premiers degrés d'écriture, le cours accéléré d'histoire de la musique. Nous suggérons le titre suivant: "Certificat d'études".

g) Nous élaborons présentement un projet de contingentement des classes des disciplines principales.

LISTE DES PROFESSEURS ET DES DISCIPLINES
PRINCIPALES, AUXILIAIRES ET COMPLÉMENTAIRES
(année 1963-1964)

THÉORIE MUSICALE	Gaston Arel Maurice Boivin
DICTÉE MUSICALE	Gabriel Cusson Maurice Boivin
SOLFÈGE	Maurice Boivin Isabelle Delorme Ria Heyninx-Lenssens Gilberte Martin Rémus Tzincoca
ÉCRITURE	Françoise Aubut-Pratte Isabelle Delorme Gilberte Martin Jean Papineau-Couture
COMPOSITION ET ORCHESTRATION	Clermont Pépin
ANALYSE	Gilles Tremblay
HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Andrée Desautels
LANGUES	Marie-Thérèse Paquin

DICTION FRANCAISE

Alfred Brunet

PIANO COMPLÉMENTAIRE

Madeleine Bélanger

Jean Leduc

Georges Savaria

PIANO

Fleurette Beauchamp

Irving Heller

Yvonne Hubert

Lubka Kolessa

Georges Savaria

(assistante: Gisèle Pépin)

(assistante: Claire Forget)

DÉCHIFFRAGE ET
ACCOMPAGNEMENT

Irving Heller

ORGUE

Françoise Aubut-Pratte

Bernard Lagacé

ACCOMPAGNEMENT GREGORIEN

Françoise Aubut-Pratte

IMPROVISATION A L'ORGUE

Françoise Aubut-Pratte

CLAVECIN

Kenneth Gilbert

CLAVECIN COMPLÉMENTAIRE

Kenneth Gilbert

VIOLON

John Charuk

Arthur Garami

Otto Joachim

Calvin Sieb

Ethel Stark

ALTO

Otto Joachim

VIOLONCELLE

Walter Joachim

CONTREBASSE

Roger Charbonneau

Instruments d'orchestre

FLûTE

Hervé Baillargeon

HAUTBOIS

Melvin Berman

CLARINETTE

Rafael Masella

BASSON

Rodolphe Masella
Elias Carmen

SAXOPHONE

Arthur Romano

COR

Harry Berv

TROMPETTE

Jacques Lecomte

TROMBONE ET TUBA

Joseph Zuskin

PERCUSSIONS

Louis Charbonneau

HARPE

Dorothy Weldon-Masella

ART VOCAL

Dina-Maria Narici
Léopold Simoneau

RÉPERTOIRE-MÉLODIES

Roy Royal

ART LYRIQUE ITALIEN

Dick Marzollo

MAINTIEN, EXPRESSION
CORPORELLE

Françoise Millette

RÉPÉTITIONS ET
ACCOMPAGNEMENT

Marie-Thérèse Paquin
Jeannine Lachance
Patricia Goïng
Claudette Denis
Monique Marcil

ESCRIME	Robert Desjarlais
ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL	Rémus Tzincoca
MUSIQUE DE CHAMBRE	Otto Joachim
ORCHESTRE	(Sans titulaire)
CHORALE	Marcel Laurencelle
DIRECTION	Rémus Tzincoca

ANCIEN ET NOUVEAUX PROFESSEURS (1963-1964)

Les professeurs dont les noms suivent n'ont pas été rengagés cette année pour cause de retraite, démission, décès ou échéance de contrat.

MM. Georges-Emile Tanguay	orgue-écriture
Gilles Gauthier	piano, en remplacement de Mlle Malépart
Marcel Grandjany	harpe
Mme Ruzena Herlinger	art vocal
Mme Germaine Malépart	piano
MM. Raoul Jobin	opéra
Daniel Guilet	musique de chambre

Les élèves de madame Malépart ont été regroupés dans d'autres classes, après consultation avec les parents des intéressés.

Les professeurs dont les noms suivent ont été embauchés cette année pour les disciplines suivantes:

MM. Léopold Simoneau	chant
Otto Joachim	violon et musique de chambre
Gaston Arel	théorie
Rémus Tzincoca	solfège spécial
Mlles Gisèle Pépin	assistance de Mlle Yvonne Hubert
Claire Forget	assistante de Mme Lubka
Monique Marcil	Kolessa pianiste-répétitrice

Mlle Madeleine Bélanger
Mmes Claudette Denis
Françoise Aubut-Pratte

pianiste-répétitrice
pianiste-répétitrice
orgue

EXERCICES PUBLICS

- | | |
|-----------------------|--|
| 17 février 1963 | Exercice public des élèves des classes concours d'instrument. |
| 31 mars 1963 | Exercice public de la classe de chant oral. |
| 7 avril 1963 | Exercice public des élèves des classes supérieures de piano, de violoncelle, d'alto et d'art vocal. |
| 26, 27, 28 avril 1963 | Exercice public des classes d'art dramatique: "Léocadia" (avec le concours des élèves des classes instrumentales). |
| 1er mai 1963 | Exercice public de la classe de musique de chambre. |
| 5 mai 1963 | Exercice public de la classe d'ensemble vocal et instrumental, et de la classe de saxophone. |
| 22 mai 1963 | Exercice public des classes concours d'instrument et d'art vocal. |
| 29 mai 1963 | Exercice public des classes préparatoires de piano, de violon et de violoncelle. |
| 20 juin 1963 | Collation des diplômes avec le concours de Premiers Prix de harpe et de piano. |

* * * *

SECTION D'ART DRAMATIQUE

Il convient de souligner la bonne marche des sections d'Art dramatique des Conservatoires de Montréal et de Québec, au cours de l'année scolaire 1962-1963.

Le recrutement des élèves a marqué une nette progression dans la section de Québec: dix élèves reçus en septembre 1962. A Montréal, si le recrutement est resté relativement faible - et il faut en chercher au moins partiellement la raison dans la coexistence avec l'Ecole nationale, où bien des candidats croient trouver un programme d'études plus abordable - tout au cours de l'année, un revirement d'opinion s'est produit qui nous a attiré de nombreuses demandes de renseignements, soit par correspondance, soit sur rendez-vous. Il y a lieu d'augurer un meilleur recrutement pour septembre 1963.

Le concours de fin d'année à Québec mérite une mention spéciale puisque, sur six scènes présentées par les candidats, les récompenses obtenues ont mis en valeur huit premiers prix et deux seconds. Il s'agissait d'une année particulièrement féconde en comédiens doués de dons assez exceptionnels pour le théâtre.

L'exercice pédagogique de janvier 1962, où les élèves de Montréal ont joué en public les deux premiers actes de MON FAUST de Paul Valéry, a eu une portée heureuse sur le public et sur la critique de Montréal.

Le Conservatoire a révélé aux spectateurs montréalais une oeuvre d'un intérêt littéraire rare, mais malheureusement encore inconnue au Canada français.

Les deux représentations de TARTUFFE à Québec, également faites à titre d'exercice pédagogique, réunissaient les élèves actuels à trois anciens élèves de la section. Les étudiants actuels ont beaucoup gagné au contact de leurs aînés.

L'année scolaire a vu naître l'échange d'exercices pédagogiques entre les sections de Montréal et de Québec. Les élèves de Montréal ont joué à Québec en mars 1963 MON FAUST de Paul Valéry et LES NUITS d'Alfred de Musset. En mars également, les élèves de Québec ont joué à Montréal AU GRAND LARGE

de Sutton Vane. Le résultat de l'expérience fut des plus heureux: une représentation supplémentaire fournit aux jeunes interprètes l'occasion de faire des observations utiles sur la conduite d'un rôle au cours de représentations successives. D'autre part, l'esprit d'équipe des jeunes comédiens y gagne et la bonne entente élargit le champ d'observation des élèves et renforce le lien spirituel entre les deux groupements d'une même institution.

On constate, d'année en année, le bien-fondé de ces représentations où les élèves du Conservatoire ont à défendre, devant le public et dans des conditions de théâtre normales (décors, costumes, éclairage, maquillage), l'interprétation d'oeuvres de grande envergure. Ces manifestations amènent les jeunes à faire la synthèse de leurs acquisitions artistiques, à sortir de la formule scolaire et affermissent en eux le goût d'un répertoire de qualité.

Enfin, des discussions sont en cours pour la formation d'une troupe de théâtre professionnelle, réservée aux anciens lauréats des sections d'Art dramatique du Conservatoire. Depuis longtemps était apparue la nécessité d'une telle fondation pour assurer à la fois le perfectionnement artistique et le lancement professionnel de nos anciens élèves.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Du 10 mai au 31 mai 1963

Nombre d'heures	21
Elèves examinés	10
Nombre d'épreuves	8 pour 10 élèves - 80
Elèves promus	10
Elèves rayés	Aucun
Elèves envoyés à l'examen de reprise	Aucun
Membres du jury	MM. Roland Leduc Jean Valcourt Jean Vallerand Henri Norbert

RÉSULTATS DES CONCOURS

Tragédie

Deuxième prix: 1

Deuxième accessit: 1

Comédie

Deuxième prix à

l'unanimité: 1

Premier accessit: 1

Répertoire contemporain

Deuxième prix: 1

Premier accessit: 1

Deuxième accessit: 1

Membres du jury

MM. Roland Leduc
Jean Valcourt
Jean Vallerand
Henri Norbert
François Rozet

INSCRIPTIONS

De mai au 5 septembre

Elèves inscrits

31 dont 13 se sont
présentés

Elèves admis

10

Elèves rejetés

3

EXAMENS DE REPRISE

Aucun

EXERCICES D'ÉLÈVES

"Léocadia" (Jean Anouilh) Avril 1963

AUTRES ACTIVITÉS IMPORTANTES

Deux élèves de 3e année sont exclus du Conservatoire en mars 1963, pour infraction grave à la discipline.

Le premier exercice public de la saison, "Mon Faust" de Paul Valéry, a été demandé au Conservatoire par la Société du Bon Parler français pour le 29 mai 1963, au théâtre Saint-Denis.

Des conflits de compétence avec l'Union des Artistes ont empêché la réalisation du projet. Monsieur Jean Valcourt a lui-même lu la pièce.

NOMBRE D'HEURES DE COURS

Moyenne hebdomadaire	49
Total de l'année	1568

PERSONNEL ENSEIGNANT

MM. Jean Valcourt	Répertoire et synthèse des techniques.
Ulric Guttinger	Répertoire contemporain
Roger Citerne	Histoire du théâtre
Roy Royal	Pose de voix
Robert Desjarlais	Escrime
Mmes Jean-Louis Audet	Diction
Thérèse Millette	Expression corporelle

* * * *

SECTION DE MUSIQUE
(Tableau général)

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE (1962-1963)

Du 2 mai au 1er juin

Nombre d'heures d'examens	160
Nombre d'élèves examinés	155
Nombre d'épreuves	598
Elèves promus	315
Elèves rayés	1
Elèves envoyés à l'examen de reprise	35

MEMBRES DU JURY:

Reprise	Jean Vallerand Clermont Pépin
Musique de chambre	Mildred Goodman Clermont Pépin
Piano	Ceslav Kalzinski Clermont Pépin Roland Leduc Jean Vallerand
Chant	Léopold Simoneau Roland Leduc Clermont Pépin
Flûte	Mario Duchesne Roland Leduc Clermont Pépin
Hautbois	Pierre Rolland Clermont Pépin
Clarinette	Emile Iacurto Clermont Pépin
Saxophone	Gilles Moisan Clermont Pépin

Cor

P.C. Romano
Clermont Pépin

Trompette

Fr. Sergi
Clermont Pépin

Trombone

Ted Elfstrom
Clermont Pépin

Percussions

T. Cavanagh
Clermont Pépin

Violon

L. Garnier
Clermont Pépin

Alto - violoncelle

Stephen Kondaks
Jean Béland

Contrebasse

Nathalie Feldman
Clermont Pépin

Orgue

H. Bédard
Clermont Pépin

Histoire de la musique

M. Duchow
Clermont Pépin
Roland Leduc

Analyse

Istvan Anhalt
Clermont Pépin

Composition

S. Garant
Clermont Pépin

Solfège

G. Arel
Clermont Pépin

Ecriture

J. Binet
Clermont Pépin

Clavecin

H. Bédard
Clermont Pépin

RÉSULTATS DES CONCOURS

Harmonie	Deuxième accessit: 1
	Premier accessit: 1
Dictée musicale	Premières médailles: 6
Solfège	Deuxièmes mentions: 4
	Premières mentions: 14
	Deuxième médaille: 1
	Premières médailles: 6
Histoire de la musique	Premier accessit: 1
	Premiers prix: 2
Brevet pédagogique en histoire de la musique	2
Piano	Premier prix: 1 (avec grande distinction)
Harpe	Premier prix: 1
Violon	Deuxième prix: 1
Chant	Deuxième prix: 1
	Premier prix: 1
Musique de chambre	Deuxième prix: 1

MEMBRES DU JURY:

Dictée musicale	Gabriel Cusson
Solfège	Roland Leduc
	Clermont Pépin
	R. Daveluy
	Raoul Jobin
	François Bernier
	Lucien Brochu
Histoire de la musique	Roland Leduc
	M. Duchow
	Clermont Pépin
Chant	Roland Leduc
	Pierrette Alarie
	Jean Vallerand
	M. Singher
	Léopold Simoneau

Piano

Roland Leduc
François Bernier
Vladimir Padwa
Gilles Manny
Clermont Pépin

Harpe

Roland Leduc
Vladimir Padwa
M. Iosch
J. Deslauriers
Clermont Pépin

INSCRIPTIONS

	<u>Du 1er au 30 mai</u>	<u>Du 15 au 30 août</u>	<u>TOTAL</u>
Inscrits	96	45	141
Admis	52	23	75
Refusés	26	16	42
Absents ou recusés	17	7	24
En suspens	1	1	2

EXAMENS DE REPRISE

Les 4 et 5 septembre 1963

Elèves rejetés	4
Elèves réadmis	13 dont 8 promus
Elèves absents	18

ADMINISTRATION

STATISTIQUES

Total hebdomadaire moyen des heures de cours	500
Total annuel des heures de cours	16,000
Durée de l'année scolaire	32 semaines
Nombre de studios	20

N.B. Les studios occupent les trois étages de l'édifice Langelier-Valiquette, 506 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, et le sous-sol de la Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, Montréal.

TRANSACTION A NOTER

L'orgue Casavant de vingt jeux du Conservatoire a été vendu afin de libérer la scène de la Bibliothèque Saint-Sulpice du buffet qui occupait un espace considérable, et ainsi de permettre à la section d'Art dramatique de travailler plus à son aise et de présenter les spectacles dans de meilleures conditions.

* * * *

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Section de Québec

Cent soixante-neuf élèves ont été admis à suivre l'enseignement du Conservatoire, soit cent quarante dans la section d'art musical et vingt-neuf dans celle d'art dramatique.

Dix-neuf professeurs titulaires et quarante-deux chargés de cours ont assuré l'enseignement. La section d'art dramatique comptait quatre professeurs chargés de cours et un professeur titulaire, outre M. Jean Valcourt.

Les services de trois autres professeurs ont été retenus (classes de clarinette, d'harmonie et de musique de chambre); l'ouverture de la classe de harpe a été différée.

Une classe d'ensemble (cordes) et une classe de musique de chambre et d'ensemble (vents et cuivres) ont été créées.

Madame Alice Duchesnay a été nommée professeur de solfège; elle est entrée en fonction le 1er octobre 1962.

La section d'art dramatique est installée dans les bâtiments de l'Institut canadien; il en résulte de nombreux inconvénients: absence de surveillance des élèves et de contrôle des cours; de plus, la salle des spectacles n'étant très souvent pas disponible, les élèves doivent se transporter dans un autre local. Autre inconvénient: les cours d'escrime se donnent dans une salle de la YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION.

En septembre, cinq aspirants sur seize ont été admis au Conservatoire par voie d'examen. Six élèves qui avaient été empêchés de se présenter aux examens, en mai et en juin, s'y sont présentés en septembre.

L'activité artistique du Conservatoire s'établit comme suit:

3 novembre 1962

Récital de Jean Hubeau, pianiste, et de Maurice Fueri, violoniste, sous les auspices de l'Association des élèves du Conservatoire, à l'Institut canadien.

16 décembre 1962

A l'Institut canadien, concert de l'Orchestre du Conservatoire de Québec, sous la direction de Sylvio Lacharité, avec comme solistes: Aline Létourneau, soprano, et Monique Savary, pianiste, toutes deux du Conservatoire.

18 décembre 1962

Récital de piano, de chant et de musique de chambre des élèves, dans la salle du Conservatoire.

12 janvier 1963

Récital de Christiane Van Acker, mezzo soprano, et Michel Podolski, luthiste, sous les auspices de l'Association des élèves, à l'Institut canadien.

25 et 26 janvier 1963

Exercice pédagogique (Au grand large) des classes de la section d'art dramatique de Québec, à l'Institut canadien.

10 février 1963

Concert de la classe lyrique Raoul Jobin, salle des spectacles du Conservatoire.

17 février 1963

Récital de piano de Rachel Martel, premier prix du Conservatoire de Québec et prix d'Europe 1959, salle des spectacles du Conservatoire.

27 février 1963

Récital d'élèves, classes d'ensemble, cordes, bois et cuivres, salle des spectacles du Conservatoire.

5 mars 1963

Récital de chant par les jeunes élèves des classes Guy Lepage, Raoul Jobin, salle des spectacles du Conservatoire.

17 mars 1963

Exercice pédagogique (MON FAUST) des classes de la section d'art dramatique de Montréal, à l'Institut canadien.

19 mars 1963

Récital de chant par les élèves de Madame Narici: présentation des Chants d'amour espagnols de Schumann, au Cercle des fonctionnaires.

26 mars 1963

Concert par l'orchestre des élèves du Conservatoire, sous la direction de Sylvio Lacharité, et trois solistes, élèves du Conservatoire, à l'Institut canadien.

28 mars 1963

Concert de la chorale, avec solistes, salle des spectacles du Conservatoire.

9 avril 1963

Récital de chant des élèves de la classe Narici, salle des spectacles du Conservatoire.

23 avril 1963

Récital d'élèves — violon, musique de chambre — des classes Claude Létourneau et Daniel Guilet (au piano, Madeleine Magnan), salle du Conservatoire.

28 avril 1963

Spectacle: LES TROYENS À CARTHAGE sous la direction de Raoul Jobin. Participants: la chorale du Conservatoire, huit élèves de chant, un narrateur, élève de la section d'art dramatique, deux pianistes répétiteurs, Géraldine Lavallée et Guy Bourassa, à l'Institut canadien.

11 et 12 mai 1963

Exercice pédagogique, élèves des classes de la section d'art dramatique du Conservatoire de Québec, sous la direction de M. Jean Valcourt, à l'Institut canadien.

19 mai 1963

Récital de musique de chambre. Participants: trois élèves des classes supérieures; Monique Savary, pianiste, Gisèle Thibault, violoniste, Richer Robitaille, violoncelliste, et quatre répétiteurs du Conservatoire, à l'Institut canadien.

26 mai 1963

Récital de trois élèves des classes supérieures: Claudette Leclerc, pianiste, Claude Ouellet, mezzo soprano (au piano: Guy Bourassa), Cécile Lanneville, violoncelliste (au piano: Léon Bernier), à l'Institut canadien.

31 mai 1963

Récital de deux élèves des classes supérieures: Monique Savary, pianiste, Louise Gosselin, soprano (au piano: Guy Bourassa), à l'Institut canadien.

5 juin 1963

Récital d'orgue avec les élèves de Claude Lavoie, à l'église des Saints-Martyrs Canadiens.

15 juin 1963

Palmarès de fin d'année. Allocutions de M. Raoul Jobin, directeur, et de M. Guy Frégault, sous-ministre. Remise des diplômes, scènes du répertoire d'art dramatique et récital par les lauréats des concours, salle du Collège Notre-Dame de Bellevue.

SECTION D'ART DRAMATIQUE

Les examens de titularisation ont eu lieu en décembre. Résultats excellents dans l'ensemble. A signaler quelques faiblesses chez les quatre derniers élèves admis à la section d'art dramatique. Il se peut que ces élèves obtiennent un meilleur résultat car ils semblent doués.

DÉBOUCHÉS POUR LES ÉLÈVES

Les élèves du Conservatoire voient sans cesse s'élargir pour eux les débouchés et, avec l'importance grandissante que prennent dans la ville de Québec et dans la région l'Orchestre symphonique et l'enseignement, les musiciens verront en conséquence augmenter les possibilités d'emploi.

On peut prévoir, à la suite des succès remportés à Québec par les élèves du Conservatoire, que ceux-ci se grouperont dans un avenir prochain pour créer un théâtre permanent à Québec.

En raison des problèmes que pose l'engagement des chanteurs, il a été décidé de transformer la classe lyrique, en créant une section d'opérette; une collaboration plus étroite entre le Conservatoire et le Théâtre lyrique de Nouvelle-France pourrait contribuer à résoudre ces difficultés.

CONCOURS

Les concours de sortie des classes de violon, de violoncelle et de musique de chambre, ainsi que d'art dramatique se tiennent en juin à Québec. Deux élèves du Conservatoire de Québec se présentent aux concours du Conservatoire de Montréal.

Musique de chambre	1 élève	
Violon	1	—
Piano	2	—
Violoncelle	2	—
Chant	1	—
Musique de chambre	3	—
Solfège	15	—
Dictée musicale	11	—
Harmonie	3	—
Contrepoint	3	—
Histoire de la musique . . .	1	—

EXAMENS

Les examens de fin d'année s'échelonnent du 1er au 31 mai dans la section de musique. Cent vingt élèves ont passé un total de 434 examens. De ces cent vingt élèves, vingt n'ont pas obtenu les résultats qui justifient la poursuite de leurs études. Un élève a dû remettre ses examens au mois d'octobre

pour cause de maladie, et deux autres devront reprendre leurs examens à la rentrée 1963. Quarante élèves ne se sont pas présentés aux examens de solfège; il y eut deux renvois.

Vingt élèves de la section d'art dramatique ont passé un total de cent quatre-vingts examens en tragédie, en comédie et en répertoire contemporain.

Les concours de solfège ont eu lieu le 27 mai; les concours de piano et de chant, les 6 et 7 juin à Montréal; les concours d'art dramatique, les 10 et 11 juin et les concours de violon, violoncelle et musique de chambre, les 13 et 14 juin à Québec.

Quarante-quatre élèves se sont présentés aux concours dans les disciplines suivantes:

Piano	2	élèves
Chant	1	—
Violoncelle	1	—
Musique de chambre	3	—
Solfège	21	—
Dictée musicale	7	—
Histoire de la musique	1	—
Écriture	4	—
Art dramatique	4	—

Il y a eu trente-quatre prix décernés dans la section de musique et dix dans la section d'art dramatique (palmarès ci-joint).

Les examens d'admission pour 1963-1964 ont été tenus les 19, 20, 21 et 26 juin. Quatre-vingt-quinze élèves se sont présentés; quarante-deux ont été admis. Ces élèves seront titularisés si leurs examens sont satisfaisants en janvier 1964. Il est possible que se tiennent des examens supplémentaires dans les disciplines musicales, en septembre.

Les examens d'art dramatique ont eu lieu à la mi-septembre.

Le résultat des examens et des concours est très encourageant dans la section de musique. La section d'art dramatique a connu une année particulièrement remarquable. Mlle Cécile Lanneville a obtenu le premier prix de violoncelle du Conservatoire de Québec et le Prix d'Europe.

PROFESSEURS

Nous avons, pendant l'été 1962, étudié les dossiers de tous les professeurs et recommandé la titularisation à titre permanent de certains d'entre eux.

a) Les postes de douze professeurs ont été classés:

MM.	Guy Bourassa	Piano	1re classe
	Claude Lavoie	Orgue	2e classe
	Claude Létourneau	Violon	2e classe
	Gilles Tremblay	Analyse	2e classe
	Gilbert Darisse	Violon	3e classe
	Henri Vallières	Orgue	3e classe
Mmes	Hélène-L. Labelle	Piano	1re classe
	Alice-J. Duchesnay	Solfège	2e classe
	Martine Rollet	Art dramatique	2e classe
	Tania-W. Krieger	Piano	3e classe
Mlles	Magdeleine Martin	Histoire	2e classe
	Géraldine Lavallée	Accompagnement	1re classe

b) Onze professeurs ont été remerciés:

MM.	Jean-Marie Bussière	Orgue
	Raymond Dessaint	Violon
	Charles Gusikoff	Cuivres
	Joseph Turgeon	Piano
	Bermond Bérubé	Solfège
	Sylvain Doyon	Solfège
	Lucien Brochu	Grégorien
	François Magnan	Lecture à vue
Mme	Denise Paradis	Solfège
Mlles	Gertrude Perreault	Dictée musicale
	Lucille Michaud	Accompagnement

c) Quatre professeurs ont été mutés:

M.	Léon Bernier	Du solfège à l'ac-compagnement
Mmes	Françoise Gauthier-Bérubé	Du solfège à l'ac-compagnement
	Rachel D.-Dumont	De l'accompagnement à la dictée musicale
Mlle	Elise Paré	Du solfège à la dictée musicale

d) Les services de quatre nouveaux professeurs ont été retenus:

MM. Damien Boivin	Trombone
Pierre Bourque	Saxophone
André Mérineau	Harmonie
Mlle Géraldine Lavallée	Accompagnement

e) Personnel enseignant - 1962-1963 -

1. Section de musique

28 professeurs chargés de cours
10 professeurs "à la visite"
12 professeurs permanents (Québec)
7 professeurs permanents (Montréal)

2. Section d'art dramatique

2 professeurs chargés de cours
2 professeurs "à la visite"
1 professeur permanent (Québec)
et M. Jean Valcourt.

COURS

L'ouverture des cours a eu lieu le 1er octobre pour une période de trente-deux semaines au lieu de trente-quatre l'année précédente.

Nous avons rouvert la classe de phonétique allemande sous la direction de Mme Herma Dobler, après une interruption d'un an due au manque d'élèves.

Nous avons institué un cours d'improvisation au clavier (orgue) qui est dirigé par M. Claude Lavoie et un cours d'ensemble pour les cordes (direction: M. Gilbert Darisse) ainsi que pour les vents (direction: M. Pierre Bourque).

REVUE DE L'ANNÉE 1962-1963

1. Section de musique

A la rentrée, la section de musique comptait cent quarante élèves inscrits dans les classes ci-dessous:

1. Section de musique (suite)

<u>Classes</u>	<u>Nombre d'élèves</u>
Alto	6
Basson	1
Clarinette	13
Contrebasse	3
Cor	4
Flûte	6
Hautbois	4
Harmonie, contrepoint et fugue	35
Histoire de la musique	29
Instrument à percussion	5
Orgue	8
Piano	38
Saxophone	5
Solfège	106
Trombone	6
Trompette	9
Violon	19
Violoncelle	5
Musique de chambre	9
Orchestre	43
Analyse musicale	14
Théorie, culture d'oreille et déchiffrage	124
Clavecin	3
Chant	24
Diction française	21
Phonétique italienne	13
Phonétique allemande	5
Polyphonie vocale	61
Art lyrique	9

Du 1^{er} au 31 mai 1963, cent vingt élèves ont passé un total de 434 examens pour les classes instrumentales et vocales. Sur ce nombre, vingt ne sont pas admis, les résultats de leurs examens ne justifiant pas la poursuite de leurs études au Conservatoire. Les différents jurys étaient composés de MM. Raoul Jobin, directeur, François Bernier, directeur des études et

1. Section de la musique (suite)

MM. Edwin Bélanger	Percussion
Lucien Brochu	Solfège
Mme Renée Morisset-Bouchard	Piano
MM. Ted Elfstrom	Trombone
Armand Ferland	Clarinette, saxo- phone et cor
Kenneth Gilbert	Orgue et clavecin
Jean-Paul Major	Flûte
Gilles Manny	Déchiffrage
Rodolfo Masella	Basson
Roy Royal	Chant et opéra
Roland Leclerc	Chant et opéra
Jacques Simard	Hautbois
Arpad Szomoru	Violoncelle, contre- basse et musique de chambre
John Teevin	Trompette
Yves Bédard	Histoire de la musique
Roger Matton	Analyse musicale
Mlle Liliane Garnier	Violon et alto

D'autre part, quarante-et-un élèves se sont présentés aux différents concours de la section de musique, au cours desquels trente-et-un d'entre eux se méritèrent les prix suivants:

a) Matières théoriques

Solfège	16 prix	2 premières médailles 4 deuxièmes médailles 5 premières mentions 5 deuxièmes mentions
Dictée musicale	5 prix	2 premières médailles 3 deuxièmes mentions
Histoire de la musique	1 prix	1 premier prix
Harmonie	1 prix	1 deuxième prix
Contrepoint	3 prix	1 premier prix 2 deuxièmes prix
Fugue	1 prix	1 premier prix avec grande distinction.

1. Section de la musique (suite)

b) Disciplines instrumentales

Pour la première fois, les concours de violon, violoncelle et musique de chambre ont eu lieu à Québec, les 13 et 14 juin, devant les jurys suivants:

Violon et violoncelle: MM. Roland Leduc, président
Raoul Jobin
Malcolm Tait
Albert Pratz
Laszlo Varga
Mme Liliane Garnier

Musique de chambre : MM. Roland Leduc, président
Raoul Jobin
Laszlo Varga
Albert Pratz
Jacques Simard
François Bernier

Prix obtenus:

M. Tadek Korn, Montréal	2e prix	violon
Mlle Cécile Lanneville	1er prix	violoncelle
Mlles Monique Savary	1er prix	piano
Gisèle Thibault	ex aequo	violon
M. Richer Robitaille	2e prix	violoncelle
Mme Huguette Desroches Montréal	2e prix	hautbois
Mlle Claudette Leclerc	2e prix	piano

Concours tenu à Montréal le 6 juin:

Mlles Claude Ouellet	2e prix	chant
Monique Savary	2e prix	piano

2. Section d'art dramatique

Vingt-huit élèves étaient inscrits lors de la rentrée.

2. Section d'art dramatique (suite)

a) Examens de titularisation

Les résultats des examens de titularisation ont été satisfaisants. En décembre, sur douze élèves qui se sont présentés, huit ont été titularisés; en mai, trois autres élèves ont été titularisés.

b) Examens et concours de fin d'année

En mai, vingt élèves ont passé un total de cent vingt examens dans les classes de tragédie, de comédie et de répertoire contemporain, devant un jury composé de MM. Raoul Jobin, Henri Norbert et Jean Valcourt.

Quatre élèves se sont présentés aux concours d'art dramatique des 10 et 11 juin dernier, présidés par MM. Roland Leduc, Raoul Jobin, Henri Norbert et Jean Valcourt.

<u>Tragédie classique</u>	1er prix	Suzanne Lévesque Jean Guy Jean-Pierre Compain
<u>Comédie classique</u>	1er prix	Jean Guy Suzanne Lévesque
	2e prix	Jean-Pierre Compain
<u>Répertoire contemporain</u>	1er prix	Suzanne Lévesque Jean Guy Jean-Pierre Compain
	2e prix	Liliane Roy

EXAMENS D'ADMISSION - 1963-1964 -

Ces examens ont eu lieu les 19, 20, 21 et 26 juin.

Sur cent seize aspirants, quarante-deux ont été admis, cinquante-trois ont été refusés et vingt-et-un ne se sont pas présentés.

* * * *

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

Fondé officiellement en 1937, ce service du ministère des Affaires culturelles a eu comme mission essentielle de rechercher les oeuvres d'art qui se trouvent dans le Québec et celles qui, exécutées par des artistes et artisans du Québec, se trouvent en dehors de son territoire. Dès le commencement, les recherches des enquêteurs se sont étendues à toutes les branches de l'art, l'architecture, la peinture, la sculpture, les arts décoratifs, l'artisanat.

Comme mission subsidiaire, l'Inventaire des Oeuvres d'Art a cherché à faire connaître, tant par des études écrites que par des photographies, le patrimoine artistique du Canada français.

* * *

Pendant l'exercice 1962-1963, l'Inventaire a participé activement à deux expositions importantes.

L'une, intitulée l'Art au Canada, s'est tenue au Musée municipal de Bordeaux, du 11 mai au 31 juillet. L'Inventaire a fourni plus d'une vingtaine d'agrandissements photographiques, destinés à l'illustration du catalogue, et trente grandes photographies cartonnées, sur l'architecture traditionnelle du Canada français. Aux journées internationales d'études d'art, tenues à Bordeaux du 28 juin au 1er juillet, le directeur de l'Inventaire a fait une communication sur l'un de nos premiers sculpteurs, Jacques Leblond de Latour, né à Bordeaux le 14 janvier 1671; de plus, avec l'aide de M. Védère, archiviste du département de la Gironde, il a retrouvé quelques pièces d'archives concernant la biographie de Jacques Leblond. Les archives du Palais épiscopal de Québec complètent cette documentation.

L'autre exposition, intitulée Les Français au Canada, s'est tenue à Paris, au Musée de la Marine (Palais de Chaillot), du 18 mai au 16 septembre. L'apport de l'Inventaire comprenait

des photographies de format 11" sur 14", montrant l'état des fortifications de la Nouvelle-France; quelques-uns de ces clichés proviennent des fonds Livernois et Vallée; ils ont été pris entre les années 1860 et 1875. Afin d'en faciliter la compréhension, on a joint à cet ensemble des photographies de grand format de la maquette Duberger.

La Revue française de l'élite européenne a consacré sa livraison de mai 1962 au Québec. La contribution de l'Inventaire à l'illustration de cette revue se chiffre par quinze images, admirablement reproduites.

La même Revue française a consacré sa livraison de janvier 1963 à la ville de Montréal. L'édition anglaise et l'édition française de la revue comportent quarante clichés provenant des archives photographiques de l'Inventaire. La présentation des pièces d'orfèvrerie de table est originale et très soignée.

Les cours d'été de l'Université Laval ont valu à l'Inventaire un nombre considérable de clients avides de posséder des documents sur une ville dont le caractère français les a frappés. Au reste, les étudiants n'ont pas borné leur choix à l'architecture. Ils l'ont étendu à la sculpture décorative, à la statuaire et aux arts décoratifs.

Pendant l'année écoulée, l'Inventaire a distribué deux mille six cent cinquante-six (2,656) agrandissements de format 8" sur 10", quarante-deux (42) de format 11" sur 14" et quarante-neuf (49) de format 16" sur 20". De plus, il a expédié à des écoles normales et des scolasticats onze (11) jeux de cent agrandissements chacun (format 11" sur 14"), pour l'enseignement de l'histoire de l'art. Enfin il a prêté mille cinquante-huit (1,058) diapositifs (3 $\frac{1}{4}$ " sur 4") et quatre cent quatre-vingt-onze (491) diapositifs (35mm.) en couleur. La plupart de ces agrandissements photographiques servent à l'enseignement. Parmi les clients de l'Inventaire, citons les écoles normales et les scolasticats, les lycées, le Musée des Beaux-Arts de Montréal, l'Ecole d'architecture de l'Université McGill, l'Université Saint-Joseph (Nouveau-Brunswick), l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, le Louisiana State University, le Séminaire de Québec, etc.

Au cours de l'année, les prises de vue (camaféu et couleur) ont atteint le nombre de mille cent quatre-vingt-onze (1,191). Pendant les douze derniers mois, le directeur de l'Inventaire a été en fait le seul à pouvoir se livrer à la photographie. Les Délégations du Québec à Paris, à Londres et à New-York ont été l'objet de longues études, afin de leur permettre d'entreprendre la diffusion de notre histoire artistique. Comme les problèmes des délégations sont quelque peu différents, il convenait de trouver des solutions adaptées aux circonstances, donc de dresser des projets pour chacune d'elles. Ces projets sont en cours d'exécution. Une grande partie du matériel a été expédiée.

M. Jacques Pierre et le directeur de l'Inventaire ont assuré la continuation de la recherche. Le premier a trouvé dans les minutes des notaires du XVII^e siècle, surtout celles de François Genaple, des contrats de construction extrêmement précieux pour l'histoire de l'architecture et le développement de Québec après le sinistre du 4 août 1682. Par recoupements successifs, je note que les mêmes méthodes techniques étaient employées, non seulement aux Trois-Rivières et à Montréal, mais aussi dans toute la région de Québec, notamment sur la côte de Beauport. L'adoption de ces méthodes par la plupart des ouvriers du bâtiment est la conséquence normale de l'apprentissage. Les dossiers de l'Inventaire possèdent plusieurs centaines de brevets d'apprentissage, concernant presque tous les corps de métier. Cette documentation servira plus tard à la rédaction d'un dictionnaire des artistes et artisans du Canada français.

* * * *

Montreal. Aquarelle
Henri JULIEN

View of the City of Quebec. Aquarelle
Henri JULIEN

View of the River St. Lawrence.
Gravure.
EGLE ANDLATSE

ont été... (text is mirrored and illegible)

... (text is mirrored and illegible)

MUSÉE DU QUÉBEC

Pendant l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1963, l'activité du Musée du Québec a été ralentie par l'aménagement de l'annexe. L'inventaire, l'emballage et le transport du matériel scientifique dont la conservation ne se concevait plus dans un musée d'art ont exigé beaucoup de temps et d'efforts. Il a fallu poursuivre l'étude de la transformation des salles du premier étage et examiner divers projets concernant la restauration des oeuvres d'art et leur mise en valeur.

La prise de possession de l'annexe a eu lieu le lundi 28 janvier 1963. La bibliothèque y a été transportée presque entièrement. La salle Morrice, destinée à l'art de l'époque 1900-1935, a été aménagée à la fin de l'exercice.

En conséquence de cette prise de possession, le poste de conservateur adjoint a été confié à monsieur Claude Picher, qui est entré en fonctions le 1er mars; le nombre des gardiens a été quasi doublé; le nom de certaines salles a été changé; bref, le Musée du Québec a subi une transformation radicale.

ACQUISITIONS

Peintures

Boucherville. Aquarelle
Henri JULIEN

Bord de l'eau à Rosemer. Aquarelle
Henri JULIEN

View of Cape Rouge above the City of Quebec
on the Shore of the River St. Lawrence.
Gravure.
ECOLE ANGLAISE

A View of Quebec the Capital of Canada
in North America. Gravure.

ECOLE ANGLAISE

Spencer Wood near Quebec. Lithographie
coloriée.

Alfred-Léon LEMERCIER

View of the Pierced Island, a remarkable
Rock in the Gulf of St. Lawrence.

Gravure et dessin.

George COOKE et S. OWEN

A distant View of the Falls of Niagara.

Gravure.

ECOLE ANGLAISE

Sunday in the backwoods of Canada.

Gravure et dessin.

F. LEFRANCK et Thomas FAED

Falls of the St. John River. Gravure.

S. LACEY.

Halifax. Gravure coloriée.

ECOLE ANGLAISE

Bateaux de pêche au port. Huile, fusain et
crayon de couleur sur bois.

Marc-Aurèle FORTIN

Labours dans la région du mont Orford.

Huile sur toile.

Allan EDSON

Signes cabalistiques. Huile sur toile.

Paul-Émile BORDUAS

Pêche à la torche. Huile sur bois.

Adolphe MONTICELLI

Vue perspective de la descente des Français à
l'Isle de Terre-Neuve. Gravure coloriée à la main.

ECOLE FRANCAISE, vers 1763

Oiseau. Gravure sur papier.
ECOLE ESQUIMAUDE, 1961

Cour intérieure du Séminaire de Québec.
Huile sur carton.
Georges-Henri DUQUET

Oraison cumuliforme. Dessin sur bois.
Marcel JEAN

La Descente d'Orphée. Gravure.
Roland PICHET

Crépuscule à Saint-Tite-des-Caps.
Huile sur toile.
Marc-Aurèle FORTIN

Maisons à Sainte-Rose. Huile sur carton.
Aurèle FORTIN

No 26 - 1962. Huile sur toile.
Louis BELZILE

Abstraction. Gravure
BISSIÈRE

Ombre au tableau. Huile sur toile.
Bernard VANIER

Etude au personnage. Huile sur toile.
Jeanne RHEAUME

L'Alpiniste. Huile.
Fernand LEDUC

Evocation 62. Huile sur toile.
Léon BELLEFLEUR

Echo pour être. Huile sur toile.
Marcelle FERRON

Chant des métamorphoses. Huile sur toile.
Roland GIGUÈRE

Montréal vu de la Montagne. Lithographie
et dessin.

ENDICOTT & CO. et E. WHITEFIELD

Québec vu de la Pointe-à-Pizeau. Chromolithographie,
Dessin et gravure.

Lieutenant Colonel COCKBURN et C. HUNT

Le Cap-Blanc. Huile sur carton.

Edmond LEMOINE

Déneigement de toitures. Huile sur toile.

Edmond LEMOINE

Fête. Gouache sur papier.

Henriette FAUTEUX-MASSÉ

Méditerranée. Gouache sur papier.

Pierre GENDRON

Totem. Huile sur toile.

Gérard TREMBLAY

Verticale traversée d'une horizontale, #1.

Huile sur toile.

Jean McEWEN

Julie. Huile sur carton.

Aristide GAGNON

Pays tabou. Encre et peinture sur papier.

Roland GIGUERE

Chasse au belouga. Gravure sur pierre.

DAVIDIALU

Lumak. Gravure sur pierre.

DAVIDIALU

Ours blanc dévorant un phoque. Gravure sur pierre.

ANPPATUK

Masques. Gravure sur pierre.

TULUGA

Chasse aux caribous. Gravure sur pierre.
Joe TALIRUNILI

Homme et Poisson. Gravure sur pierre.
Kuanana APIK

Harles. Gravure sur pierre.
Isah AVILIAJU

Ours. Gravure sur pierre.
Anni MIKPIGAK

Paysage des cantons de l'est. Huile sur toile
Allan EDSON

Genestrolle. Médium divers.
Monique VOYER

Sculptures

Six sculptures sur pierre à savon.
ECOLE ESQUIMAUDE

Socle et applique murale en pin polychromé.
ECOLE CANADIENNE

Famille no 3. Métal et bois.
Ivanhoe FORTIER

Composition 214. Bois sculpté et fer soudé.
Yves TRUDEAU

Arts décoratifs

Alliance en or massif.
Laurent AMYOT

Paravent à trois travées.
ECOLE ESPAGNOLE

Plateau en céramique blanche.

Façonné au Cap-Rouge vers 1880.

Quatre plats en terre cuite du Cap-Rouge.

Bol à lait, type Portneuf, motifs polychromés.
(4 pièces)

Assiette en porcelaine.

Fabrique de Saint-Jean.

Assiette de Saint-Jean.

Armoire-secrétaire à deux portes et à couvercle.

Bois de pin.

ÉCOLE CANADIENNE

Armoire à deux portes. Bois de pin.

ÉCOLE CANADIENNE

Lit d'enfant. Pin décapé.

ÉCOLE CANADIENNE

Coffre à chevilles. Pin décapé.

ÉCOLE CANADIENNE

Quatre chaises.

ÉCOLE CANADIENNE

Pupitre à tiroirs.

ÉCOLE CANADIENNE

Banc-lit. Pin décapé.

ÉCOLE CANADIENNE

Table avec pieds et barres transversales tournées.

Pin.

ÉCOLE CANADIENNE

Armoire basse avec panneaux en relief. Bois de pin.

ÉCOLE CANADIENNE

Nappe en toile de lin, brodée et ornée de dentelle.

ÉCOLE CANADIENNE

Calice. Argent massif.
Hans Gehrig

Calice. Argent et ébène.
Walter SCHLUEP

Bouteille jaune. Grès.
Maurice-M. SAVOIE

Chimère des abîmes. Email champlévé sur cuivre.
Micheline de PASSILLE-SYLVESTRE

Banc. Bois de noyer.
Paul GAGNON

Louche à sauce en argent.
Laurent AMYOT

Cuiller à potage en argent.
Charles DUVAL

Cuiller à ragoût en argent.
Charles DUVAL

Armoire à panneaux massifs et à bordures moulurées.
Bois de pin.
ÉCOLE CANADIENNE

Armoire à panneaux massifs. Bois de pin.
ÉCOLE CANADIENNE

Bahut à panneaux chantournés. Bois de pin.
ÉCOLE CANADIENNE

Bahut à tiroirs et à panneaux chantournés.
Bois de pin.
ÉCOLE CANADIENNE

Porte à panneaux en pointes à diamant. Bois de pin.
ÉCOLE CANADIENNE

Armoire basse à panneaux massifs.
ÉCOLE CANADIENNE

Coq de clocher en tôle.
ÉCOLE CANADIENNE

Plat. Terre cuite du Cap-Rouge.
ÉCOLE CANADIENNE

Volière. Email sur cuivre.
Claude BÉRUBÉ

Le printemps. Tableau fait en grande partie au
petit-point, avec rehauts de couleur à l'huile.
A. LAFLEUR

Veston de cérémonie.
ÉCOLE CANADIENNE

Complet.
ÉCOLE CANADIENNE

Mante rouge.
ÉCOLE CANADIENNE

Ceinture.
ÉCOLE CANADIENNE

Képi.
ÉCOLE CANADIENNE

Canne. Bois.
ÉCOLE CANADIENNE

Artisanat

Estampe à beurre ou à sucre d'érable.
ÉCOLE CANADIENNE

Hache à équarrir.
ÉCOLE CANADIENNE

Marmite en cuivre.
ÉCOLE CANADIENNE

Marmite en laiton.
ÉCOLE CANADIENNE

Plat. Bois de tilleul.
ÉCOLE CANADIENNE

Plat. Bois d'érable.
ÉCOLE CANADIENNE

Marmite en fer.
ÉCOLE CANADIENNE

DONS

Portrait de jeune homme.
Antoine PLAMONDON

Don des héritiers de feu Oscar Hamel, qui le
tenait de son père, le peintre Eugène Hamel.
(En mauvais état).

Baïonnette en acier, trouvée près d'Amherst,
Nouvelle-Ecosse. Don de monsieur Joseph-R.L.
Rodrigue.

EXPOSITIONS

1962

20 juin - 15 juillet	Exposition rétrospective de Paul-Emile Borduas.	20,844 visiteurs
11 mai - 31 juillet	Exposition de Bordeaux. L'Art au Canada (Contribution du Musée du Québec: 63 oeuvres d'art prêtées ou emprun- tées.)	
Juillet - août	Dans la rotonde d'entrée, exposition de reproductions de tableaux de l'Ecole impressionniste.	
20 septembre - 15 octobre	Concours artistiques	10,263 visiteurs
22 - 29 octobre	Salon du Livre	11,183 --
22 novembre - 9 décembre	Salon de l'Ecole des Beaux-Arts.	5,226 --

1963

17 janvier - 4 février	Petits maîtres hollandais et flamands.	2,313 visiteurs	
14 - 27 février	Gravures d'artistes esquimaux.	2,446	--
1er - 6 mars	Salon du Livre religieux français.	2,554	--

VISITEURS

1962

Avril	8,124
Mai	12,540
Juin	18,339
Juillet	29,253
Août	30,246
Septembre	15,621
Octobre	18,021
Novembre	5,805
Décembre	4,572

1963

Janvier	4,075
Février	4,606
Mars	7,185

RELATIONS EXTÉRIEURES

a) Conférence.

Du 28 juin au 1er juillet 1962, le conservateur du Musée a assisté aux Journées internationales d'études d'art, à Bordeaux. Il y a donné une conférence, illustrée de projections, sur le peintre-sculpteur Jacques Leblond, originaire de Bordeaux.

Au cours du mois de février 1963, le conservateur du Musée a fait quinze conférences aux élèves de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Ces conférences, illustrées de diapositives en couleur, ont porté sur les Arts au Canada français.

b) Concerts Couperin.

29 avril 1962	4 novembre 1962
3 juin 1962	9 décembre 1962
7 octobre 1962	27 janvier 1963

c) Projets.

Formation d'une Société des Amis du Musée. Le conservateur adjoint s'occupe activement de la fondation de cette société, qui peut rendre d'inappréciables services à ses propres membres, au Musée même et à l'orientation de l'art.

Quelque sèches que soient ces statistiques, elles démontrent tout de même l'enrichissement continu du Musée du Québec, dans toutes les disciplines de l'art. Si la peinture l'emporte en quantité, on peut dire que la sculpture traditionnelle, surtout celle de l'époque 1730-1850, est plus qu'un reflet de la civilisation canadienne; elle est une part importante et extrêmement variée de cette civilisation. Il en est de même de l'orfèvrerie, si peu connue des Canadiens français d'il y a trente ans, du meuble, de la céramique et des autres arts décoratifs, dans lesquels nos artisans ont déployé leur talent, parfois leur génie, l'excellence de leur technique et la sûreté de leur goût. A force de voir ces témoignages d'une civilisation aux quatre-vingtièmes disparue, les visiteurs du Musée du Québec s'arrêtent longuement devant ces oeuvres d'art et posent souvent des questions à leur sujet.

Les réactions du public sont bien différentes de ce qu'elles étaient il y a une dizaine d'années. La curiosité des visiteurs s'est accrue, élargie et approfondie à la fois. La technique, le métier ne sont plus des notions inaccessibles - tout au moins à l'égard des personnes qui réfléchissent devant une oeuvre d'art. Il est souhaitable que ces tendances nouvelles évoluent vers une compréhension vraiment humaine de l'art.

* * * *

Au cours du mois de février 1963, le conservateur du
 Musée a fait quinze conférences aux élèves de la Faculté des
 Arts de l'Université de Montréal. Les conférences ont porté sur
 l'histoire de l'art en général, sur les arts au Canada
 français.

544.2	544.2	544.2	544.2
7 octobre 1963	3 juin 1963	27 novembre 1963	27 janvier 1963

c) Projets.

Formation d'une Société des Amis du Musée. L'association
 peut adjoindre à son action principale de la fondation de cette
 société, qui peut rendre d'importantes services pro-
 pres membres, au Musée même et à l'orientation de l'art.
 Quelques tâches que seules ces associations peuvent démontrent
 tout de même l'importance de ces associations dans l'art, dans
 toutes les disciplines de l'art. Si la peinture, la sculpture en
 quantité, on peut dire que la sculpture traditionnelle, surtout
 celle de l'époque 1730-1850, est plus qu'un art, elle est la civil-
 lisation canadienne; elle est une part importante et extrêmement
 variée de cette civilisation. Il en est de même de l'architecture,
 et peu connue des Canadiens français d'ici y a longtemps, du
 mobilier, de la céramique et des autres arts décoratifs, dans les
 quels nos artisans ont dépensé leur talent, parfois leur génie,
 l'excellence de leur technique et la sagesse de leur goût. A
 force de voir ces témoignages d'une civilisation qui perd
 rapidement disparaître, les visiteurs du Musée du Québec s'arrêtent
 longuement devant ces œuvres d'art et passent souvent des ques-
 sions à leur sujet.

Les réactions du public sont bien différentes. Les visiteurs
 étaient il y a une dizaine d'années. La curiosité des visiteurs
 était alors, surtout, de s'arrêter devant les œuvres de l'art.
 Il est maintenant évident que ces témoignages nous aident à mieux
 comprendre vraiment l'homme de l'art.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Office de la langue française a fait parmi les tâches à accomplir des choix dictés par un souci d'efficacité: établissement d'une norme franco-canadienne de lexique et de prononciation; élaboration, en liaison étroite avec les enseignants, d'une réforme de l'enseignement du français; mise au point d'un programme de revalorisation linguistique de la fonction publique. Il a aussi alerté les esprits dans les milieux les plus divers.

L'Office de la langue française se compose d'un centre de documentation et d'un service de terminologie.

Le centre de documentation comprend une bibliothèque spécialisée, un fichier franco-canadien — français international et un fichier anglais-français.

Le centre de documentation reçoit régulièrement soixante revues et périodiques de langue française.

L'Office de la langue française, encore qu'il manque de spécialistes, a exécuté à ce jour de nombreux projets. Il y a lieu de se réjouir de ce que l'équipe qui l'anime sera bientôt augmentée.

L'Office de la langue française projette la mise en place d'un service de recherches linguistiques, d'un service de recherches et d'études pour l'enseignement du français international et d'un service de recherches et d'études pour l'enseignement du français langue étrangère.

(Il sied de faire observer qu'un sociolinguiste devrait être nommé chef du service de recherches linguistiques.)

L'équipe de l'Office de la langue française a applaudi au projet du département de Linguistique de l'Université Laval "de constituer un nouveau type de licence ès lettres dans le dessein de former des ingénieurs de la langue".

Sur l'initiative de M. Roch Valin, directeur du département de Linguistique de l'Université Laval, un comité de liaison a été créé. Il se compose de trois membres: MM. Jean Darbelnet, Gaston Dulong et Jean-Denis Gendron, tous trois professeurs au département de Linguistique de l'Université Laval.

PUBLICATIONS

Six numéros du bulletin Mieux dire ont été publiés. Cette feuille périodique a atteint un tirage de 75,000 exemplaires. Chaque numéro comporte quatre pages.

Le bulletin est reçu régulièrement par les députés, les enseignants, les normaliens, les élèves de l'enseignement du second degré et ceux de l'enseignement technique.

Douze numéros du Guide de terminologie (tirage: 30,000 exemplaires), quatre bibliographies et un lexique des élections ont été préparés et diffusés par les soins de l'Office de la langue française.

Un petit lexique de la radio et de la télévision scolaires a été établi. Un glossaire anglo-américain - français international de l'automobile est en préparation.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Trois mille demandes de renseignements ont été satisfaites.

CORRECTION DE TEXTES

Soixante textes administratifs — circulaires, rapports, notes de service et un code de la route — ont été revus et corrigés par l'équipe de l'Office de la langue française. Ont soumis des textes à l'examen de l'équipe de l'Office de la langue française: l'Electricité du Québec, le ministère de la Jeunesse, le ministère de la Voirie, le ministère des Terres et Forêts, le ministère de l'Industrie et du Commerce, la fédération des jeunes Chambres économiques du Québec, la municipalité de Montréal, le département de l'Instruction publique, la municipalité de Montréal, l'Esso du Canada, la cie Shell du Canada, etc..

Le directeur de l'Office de la langue française a collaboré à la commission de géographie, et le directeur adjoint, au comité de révision de la signalisation routière et du code de la route ainsi qu'au comité de révision des termes de médecine.

L'Office de la langue française a réuni trente rédacteurs de la presse technique québécoise de langue française.

Ont présenté des communications: MM. Jean-Marc Léger (Revalorisation de la presse technique de langue française); R. Boivineau (Pratique et difficultés de la traduction technique dans le Québec); Gilles Lefebvre (Les Faux-amis); Maurice Beaulieu (Le Dirigisme linguistique), etc.

A l'issue de cette journée d'information, une association des rédacteurs de la presse technique québécoise de langue française a été créée.

Sur l'initiative de l'Office de la langue française, une journée d'étude sur l'enseignement de la langue française dans les écoles normales a été organisée.

M. l'abbé Jean Ratté, professeur de français au Séminaire d'Amos, a jeté les bases d'un service régional de la langue française (Abitibi-Témiscamingue), en collaboration avec le directeur adjoint de l'Office de la langue française.

A l'inauguration du Service, le directeur adjoint de l'Office de la langue française a fait une tournée de l'Abitibi. Il a prononcé deux conférences et douze causeries. Il a aussi organisé une matinée d'information à l'intention des mineurs.

Un temps de parole a été mis à la disposition du directeur adjoint de l'Office de la langue française par le directeur de Radio-Nord (télévision).

L'Office de la langue française a mené, auprès de linguistes, de professeurs de français, d'industriels, de fonctionnaires, d'employés et d'ouvriers, une enquête sur la situation de la langue française au Québec.

EXAMEN DES MANUELS

Sur l'initiative du directeur adjoint de l'Office de la langue française, un comité a été créé à l'effet de faire le recensement et l'examen critique des manuels à l'usage des classes.

TERMINOLOGIE GRAMMATICALE

Le directeur adjoint de l'Office de la langue française doit réunir des linguistes et des grammariens dans le dessein d'établir un projet de code de terminologie grammaticale.

L'Office de la langue française est en contact permanent avec:

- le Comité d'étude des termes techniques français (23, rue Philibert Delorme, Paris (17e), France), qui l'a autorisé à reproduire ses fiches;
- l'Association (déclarée) Défense de la langue française (35, rue du Louvre, Paris (2e), France);
- la Société des professeurs de français et de langues anciennes;
- le Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français (6, rue de Tournon, Paris (6e), France);
- le département de Linguistique de l'Université Laval;
- le Comité linguistique de Radio-Canada;
- le Cercle linguistique de Montréal;
- le Comité d'orientation de la fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste;
- la Délégation générale du Québec, à Paris.

L'Office de la langue française a établi des relations avec:

- le ministère de la Jeunesse;
- le ministère des Terres et Forêts;
- le ministère de l'Industrie et du Commerce;
- le ministère de la Voirie;
- le conseil d'orientation économique;
- le département de l'Instruction publique;

- le département de Linguistique de l'Université de Montréal;
- l'Académie canadienne-française;
- le Fichier français de Berne;
- Publicité-Service (Montréal);
- l'Association canadienne des éducateurs de langue française;
- le département de Français de l'Université McGill (M. André Rigault);
- l'Office des autoroutes;
- l'Ambassade de France au Canada;
- l'Ambassade de France aux Etats-Unis;
- l'Ambassade des Etats-Unis au Canada;
- l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française;
- la Croix-Rouge des jeunes;
- Prudentia;
- British American Oil;
- University of Notre Dame (Indiana);
- la Direction générale du Travail et de la Main d'oeuvre au ministère du Travail et de la Sécurité sociale (France);
- l'Institut technique des administrations publiques (France);
- la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (France).

OUVRAGES REÇUS

1. Le bloc pédagogique de l'Ambassade de France au Canada;
2. dictionnaire technique anglais-français, français-anglais (Sud-Aviation);
3. publications du Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français;
4. rapports (Imprimerie nationale, Paris);
5. trente glossaires anglais-français (Secrétariat d'Etat, Ottawa);
6. manuels à l'usage des classes (Pédagogia, Larousse, Fomac);

OUVRAGES REÇUS (suite)

7. lexique (ministère des Terres et Forêts);
8. le tarif-album Manufrance;
9. Langue et administration, bulletin publié sous le haut patronage du ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique (Belgique);
10. fiches du Comité d'étude des termes technique français, édition définitive (quatre exemplaires);
11. Français écrit, français parlé, par Aurélien Sauvageot (Larousse);
12. Répertoire permanent de l'administration française.

* * * *

LA SECTION CULTURELLE DE PARIS

Au début de cet exercice, la Section culturelle de la Délégation générale de Paris n'existait que depuis trois mois. Déjà, ses tâches essentielles se précisaient, et diverses mesures furent proposées pour donner à son action une base solide.

L'établissement de la Délégation eut un retentissement immédiat. Cet acte de présence orientait les relations culturelles vers des solutions concrètes. Des contacts s'établirent aussitôt avec les milieux les plus divers, et les offres de collaboration furent nombreuses.

L'expérience des quinze premiers mois démontre qu'un vaste champ d'action s'offre au Gouvernement du Québec dans le domaine des relations culturelles, non seulement avec la France, mais aussi avec les pays du monde francophone qui sont tous représentés à Paris. Une telle action ne peut également qu'accroître notre prestige auprès de toutes les nations qui manifestent le plus vif respect pour la civilisation française.

La Section culturelle cherche à devenir un lieu de rencontres où l'on pourra trouver des renseignements précis sur la vie culturelle du Canada français et une collaboration efficace. A cette fin, il faut souhaiter la réalisation prochaine des projets que le ministère des Affaires culturelles a déjà approuvés et pour lesquels d'autres ministères ont montré un grand intérêt, soit la création:

- d'un centre de documentation (bibliothèque, photothèque et cinémathèque);
- d'un service de l'Enseignement;
- d'un service d'accueil aux étudiants;
- d'une revue qui ferait mieux connaître le Canada français d'aujourd'hui.

A quoi il conviendrait d'ajouter:

- un service de diffusion du livre canadien;
- des expositions d'oeuvres d'artistes du Québec;
- des concerts qui feraient connaître nos compositeurs et nos interprètes.

LA SECTION CULTURELLE DE PARIS

Au cours de l'exercice 1962-1963, la Section culturelle a recueilli et présenté dans des rapports les renseignements nécessaires à la création du centre de documentation, des services de l'enseignement et d'accueil aux étudiants et d'une revue culturelle. Elle a encore servi d'intermédiaire à l'Association des éditeurs canadiens pour l'établissement d'un service de diffusion du livre.

BEAUX-ARTS

La Section culturelle a participé aux expositions suivantes:

Rétrospective Fernand Leduc à la galerie Hautefeuille et à la Délégation;

Mai de Bordeaux et Colloque international des critiques d'art;

peintres du Québec au Festival de Spolète.

Elle a distribué la revue Vie des Arts à des journaux, revues, bibliothèques, musées et galeries, ainsi qu'à plusieurs critiques d'art. Le Conseiller culturel a donné une entrevue à la Radiodiffusion Télévision française et une autre à Radio Canada sur l'activité artistique au Canada français.

MUSIQUE

La Section culturelle a contribué à la création, à l'un des concerts du Domaine musical au Théâtre de l'Odéon, d'une oeuvre pour orchestre de Gilles Tremblay, Cantique du Temps, et à une série de récitals de Jean Leduc consacrée à l'oeuvre pour orgue de Bach. La Délégation a offert des réceptions à l'occasion du passage à Paris de l'Orchestre symphonique de Montréal et d'une importante délégation des Jeunesses musicales du Canada.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Le Conseiller culturel a fait, au nom du Ministre des Affaires culturelles, les demandes qui s'imposaient pour la création d'un atelier à la Cité internationale des Arts de Paris.

Cet atelier, qui sera terminé à la fin de 1964, portera le nom de Québec et sera réservé à un peintre, à un sculpteur ou à un musicien du Québec. Ce projet n'aurait pu être réalisé sans la contribution du ministère des Affaires culturelles, mais aussi, sans la collaboration du Gouvernement français et de la Ville de Paris.

LITTÉRATURE

La Section culturelle a participé à la Foire internationale du livre de Francfort et elle a collaboré avec les organisateurs de Salon du livre de Montréal. Elle a conclu une entente avec la Bibliothèque nationale de France au sujet du fonds canadien.

Elle a reçu des critiques et éditeurs français, à l'occasion de la parution de divers ouvrages:

<u>L'Anthologie de la Poésie</u> <u>canadienne</u>	Alain Bosquet
<u>Convergences</u>	Jean Le Moyne
<u>Tout compte fait</u>	Jacques Languirand
<u>Marche ou crève, Carignan</u>	Roman historique de Robert Hollier.

Elle a vu à ce que fussent appliquées les conditions prévues pour la création à Paris des Violons de l'Automne, pièce de Jacques Languirand. Elle a maintenu sa collaboration au jury du Prix France-Canada qui fut partagé, en 1962, entre Jean Le Moyne, pour Convergences, et Jacques Godbout, pour L'Aquarium. La Section culturelle a encore collaboré à des numéros spéciaux de la Revue française sur le Québec et sur Montréal.

ENSEIGNEMENT

La Section culturelle a servi d'intermédiaire entre des institutions canadiennes et des organismes français et elle a favorisé de nombreuses rencontres. Elle a particulièrement aidé

dans son travail une délégation de la Commission des écoles catholiques de Montréal pendant son séjour en Europe. Elle a reçu plusieurs enseignants et étudiants français qui désiraient se rendre au Canada. Elle a également accueilli les professeurs et les étudiants canadiens qui avaient besoin de ses services. Enfin, avec la collaboration de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes et de divers ministères du Québec, elle a pu organiser des voyages d'études dans le Québec.

Cette simple énumération indique l'ampleur du domaine des Affaires culturelles et, dans plusieurs secteurs, l'exploration entreprise ne donnera de résultats satisfaisants que le jour où les services essentiels auront été établis.

* * * *

SERVICE D'ARCHÉOLOGIE

ADMINISTRATION

Au début de l'exercice 1962-1963, le service d'Archéologie ne comptait encore que six mois d'existence et un personnel composé de monsieur Michel Gaumond, conseiller technique, mademoiselle Ginette Rousseau, secrétaire et monsieur Albert Gérin-Lajoie, directeur.

Par la suite, nous avons obtenu le concours de madame Yves Tessier, technicienne au Musée du Québec, qui avait accepté de diriger le laboratoire monté par le service pour la présentation et la restauration des pièces archéologiques.

DOCUMENTATION

Pendant l'année, le service s'est enrichi de la documentation suivante: 339 livres et rapports; 252 revues et bulletins.

La plus grande partie de ce matériel nous a été fourni à titre gracieux par des organismes scientifiques canadiens et américains:

- les Archives du Québec;
- Bureau of American Ethnology;
- Massachusetts Archaeological Society;
- le ministère de l'Agriculture;
- le ministère des Richesses naturelles;
- le Musée national;
- New York State Science Service;
- Robert S. Peabody Foundation for Archaeology;
- Royal Ontario Museum;
- Smithsonian Institution;
- la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

Le service dispose d'une collection de cartes dont l'ampleur permet d'envisager la possibilité d'une planification de fouilles et d'explorations à l'échelle du Québec, en tenant compte des systèmes écologiques divers qui ont largement conditionné la vie indigène avant l'arrivée des blancs au Canada.

Au total, 741 cartes topographiques constituent une documentation des plus précieuses.

De plus, la collaboration dont fait preuve le Service de photogrammétrie du ministère des Richesses naturelles nous assure que les lacunes pourront probablement être comblées.

Trois cent soixante-cinq photographies monochromes et 294 dispositives polychromes ont été tirées afin de compléter le dossier de l'activité du service et rendre plus efficace le catalogue des pièces archéologiques trouvées dans le Québec.

TRAVAUX

L'activité extérieure du service d'Archéologie, durant la période 1962-1963, s'est développée dans trois secteurs: les fouilles archéologiques, la coordination des efforts et l'organisation des recherches.

FOUILLES

Au cours des six mois propices aux fouilles (avril à novembre), des problèmes très divers ont sollicité l'attention du service. Les recherches ont porté, par exemple, sur le dernier fort à baisser pavillon en 1760 dans la vallée du Saint-Laurent, sur deux sites habités par l'homme il y a environ 5,000 ans, sur la coque d'un navire plus que centenaire, enseveli dans une dune de la Côte Nord. Nous avons aussi effectué des sondages au coeur même des villes de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières.

COORDINATION

Nous avons été invités à présenter des communications à l'Association d'archéologie du Québec; au Centre d'études universitaires des Trois-Rivières; au 3ème festival du jour indien à Odanak, le 1er juillet; à la Société d'archéologie de la Mauricie, etc.

A la suite de rencontres avec les associations du nord-est du continent, le service d'Archéologie reçoit aujourd'hui de nombreuses publications. On nous fait part de tout projet de fouilles sur le territoire du Québec, ce qui a pour effet d'éviter les conflits et la duplication des recherches.

Sur la proposition de la Commission des Monuments historiques, nous avons convié à une réunion les groupes d'amateurs d'archéologie du Québec afin de présenter les buts que poursuit le service. La réunion, que présidait monsieur Paul Gouin, eut lieu le 10 mai 1962 aux bureaux du ministère des Affaires culturelles, à Montréal. Outre les dirigeants de la Commission des Monuments historiques et du service d'Archéologie, les personnes suivantes s'étaient rendues à notre invitation:

Me Léonidas Bachand	Membre-fondateur de la Société d'archéologie de Sherbrooke.
Monsieur l'abbé Gilles Boulet	Directeur du Centre des études universitaires des Trois-Rivières et membre-fondateur de la Société d'archéologie de la Mauricie.
Monsieur Guy Brosseau	Conseiller, Société d'archéologie de Sherbrooke.
Monsieur Guy Dubreuil	Directeur du département d'Anthropologie de l'Université de Montréal.
Madame Ernestine Fortier	Membre de l'Association d'archéologie de Québec, Montréal.
Monsieur l'abbé René Lévesque	Président-fondateur de la Société d'archéologie de Sherbrooke.
Monsieur Paul Sacra	Président de l'Association d'archéologie de Québec
Monseigneur Victor Tremblay, p.d.	Président-fondateur de la Société historique du Saguenay.

L'initiative s'est révélée heureuse.

RECHERCHES

La nécessité de mieux connaître les techniques de vie des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, afin de nous permettre de jeter les bases d'une chronologie solide en partant des matériaux de provenance européenne ou de fabrication locale trouvés au cours des fouilles, nous a dicté un important programme de recherches. Ce programme englobe l'activité maintenue sur le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent sous le régime français, l'évolution des techniques de fabrication d'outils et de marchandises de traite et la transformation des barèmes de traite dictée par la demande des consommateurs. Nous en attendons une accumulation de matériel ethno-historique qui servira à mieux interpréter les restes anciens dont la découverte résultera de nos travaux.

* * * *

SERVICE D'ASTRONOMIE

INTRODUCTION

Le service d'Astronomie, fondé en 1943 sous le nom de Société d'astronomie de Québec, vise essentiellement à instaurer une science astronomique au Canada français. Il encourage les travaux méthodiques des amateurs, reconnus comme les auxiliaires indispensables des professionnels; il contribue à la culture générale du peuple par la vulgarisation et met en évidence l'apport de la science au prestige du Québec.

TRAVAUX PRATIQUES

Au cours de l'année écoulée, nous avons terminé une série d'observations, dont le but a été de comparer deux endroits comme emplacement éventuel d'un observatoire: les Plaines d'Abraham (c'est-à-dire l'observatoire de la tour Martello) et un lieu situé en rase campagne, à seulement quatre milles à vol d'oiseau du centre de la ville, et appelé le domaine de Saint-Télesphore. Les mesures de plus ou moins grande agitation de l'atmosphère (turbulence) se sont toujours montrées d'un degré plus favorables sur les Plaines d'Abraham qu'à Saint-Télesphore. Ainsi, en plus des arguments d'ordre pittoresque et historique (le premier observatoire du gouvernement érigé au Canada, en 1854) en faveur de l'incomparable parc situé au centre de la ville, s'ajoute un argument d'ordre technique très fort.

VULGARISATION

Depuis sa fondation, il y a vingt-deux ans, l'observatoire de la tour Martello, sous le contrôle du service d'Astronomie, avec le consentement et l'appui de la Société d'astronomie de Québec, est ouvert au public, durant une heure, chaque soir de beau temps, à longueur d'année. Les groupes scolaires en ont profité tout particulièrement, avec l'encouragement de maîtres qui sont d'anciens adeptes des débuts de la Société d'astronomie. A la demande du public

et avec le concours des membres actifs de la Société, nous avons organisé deux soirées populaires sur les terrains avoisinant l'observatoire, à Québec, et nous en avons répété une à Trois-Rivières. Ces manifestations avaient lieu au cours des mois d'été et consistaient en représentations de films, de causeries populaires et d'observation au télescope.

L'observatoire-succursale de Trois-Rivières, comme il est convenu de l'appeler, a été ouvert au public un soir par semaine durant l'automne de 1962, suivant un plan de collaboration avec la Société d'astronomie de la Mauricie.

Les articles soumis à un quotidien de Québec et au Jeune Scientifique, organe de l'ACFAS, constituent notre action la plus importante dans le domaine de la vulgarisation. Il nous valent un courrier volumineux, dont la partie la plus intéressante et la plus significative nous vient de jeunes qui s'enquière des aptitudes nécessaires à la carrière d'astronome.

Le service d'Astronomie, en collaboration avec l'Académie des Sciences du Maryland (à Baltimore) et de la Société d'astronomie de Québec, a publié en 1962 la dix-neuvième édition de la version française de l'Almanach Graphique, devenu maintenant un instrument indispensable de l'enseignement de l'astronomie dans les collèges et écoles. Il est distribué abondamment dans les pays francophones, en particulier en France et en Suisse, où il fait connaître le Québec et la science canadienne-française.

NOUVEL OBSERVATOIRE

Le printemps dernier, les fonctionnaires du service d'Astronomie ont contribué à la mise en place de l'équatorial de l'observatoire du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Issu du mouvement lancé par la Société d'astronomie de Québec en 1940, c'est le premier observatoire complètement équipé du Québec.

* * * *

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Depuis sa nomination au ministère des Affaires culturelles, le directeur de l'Enseignement de la Musique, M. Wilfrid Pelletier, s'est efforcé de remplir toutes les missions qui lui ont été confiées et il en a fait rapport aux autorités compétentes.

RAPPORT D'ACTIVITE

- Avril 1962 - Le directeur de l'Enseignement de la Musique participe, à Vancouver, au congrès annuel de l'Association canadienne pour l'Enseignement de la Musique.
- Juin 1962 - Le directeur présente un rapport circonstancié sur la possibilité d'établir, en Abitibi, une école préparatoire au Conservatoire. La rédaction de ce rapport faisait suite à une enquête sur place qui avait permis de déceler des disponibilités matérielles et humaines dans cette région du Québec. Le projet a du reste pris forme.
- Décembre 1962- M. Pelletier rend compte au ministère des Affaires culturelles des projets réalisés par le ministère de la Jeunesse quant à l'enseignement de la musique à la radio.
- Février 1963 - Le directeur présente diverses études. L'une porte sur la situation de l'enseignement au Conservatoire de Musique du Québec; un autre sur l'orchestre symphonique de Québec; un troisième sur l'orchestre Philharmonia de Montréal.
- Au cours du même mois, dans une conférence devant le club Richelieu de Québec, M. Pelletier insiste sur la responsabilité de tous dans le soutien des mouvements artistiques d'une ville.
- Mars 1963 - Le directeur de l'Enseignement de la musique est appelé à juger les Festivals de Musique du Québec dans diverses villes. Interrompant cette tournée, il représente le ministère au Centre d'Art d'Argenteuil, à Lachute. Il y note une activité artistique qui mérite d'être encouragée.

LES PROJETS EN COURS

La rédaction des rapports énumérés ci-dessus et la participation aux différents événements dont il vient d'être question ne représentent pas toute l'activité du directeur de l'Enseignement de la Musique. Celle-ci consiste principalement en enquêtes auprès des directeurs et des professeurs de musique du Québec, de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Ces démarches lui permettent de terminer l'étude entreprise sur les méthodes d'enseignement. Le directeur rencontre notamment l'abbé Bouchard, M. Cayouette et l'abbé Thompson, des Trois-Rivières, avec lesquels il examine les divers manuels et méthodes d'initiation à la musique. Il se livre ainsi à une étude comparée des méthodes WARD et ORF.

L'ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL

Dès son arrivée au ministère, le directeur de l'Enseignement de la Musique s'est attaché tout particulièrement à grouper les éléments d'un système approprié d'initiation à la musique.

Les recherches ont surtout été poussées dans le domaine de l'enseignement audio-visuel qui semble devoir donner les meilleurs résultats, étant donné le peu de formation musicale des instituteurs appelés à dispenser cet enseignement, en plus des cours généraux.

Présentement, le directeur possède tous les renseignements nécessaires à la mise sur pied d'un tel système. La chose ne pourrait cependant être menée à bien sans la collaboration étroite du ministère de la Jeunesse dont dépendent toujours les écoles.

LES MANUELS

La méthode audio-visuelle d'initiation à la musique, dont il est question plus haut, nécessitera la publication d'un manuel approprié, spécialement conçu pour les élèves du Québec.

En réalité, ce manuel s'adressera surtout au maître de classe qui se servira des moyens audio-visuels mis à sa disposition.

LES MAÎTRES

L'enseignement de la musique, comme toute autre matière du reste, nécessitant avant tout des professeurs compétents, le directeur insiste sur la formation pédagogique que doivent recevoir les étudiants en musique qui, sans avoir nécessairement l'étoffe de virtuoses, peuvent prétendre à enseigner leur art à de plus jeunes.

A l'échelon des écoles primaires et secondaires, le directeur insiste pour que les écoles normales ne négligent pas le programme musical pour les futurs instituteurs et professeurs.

L'INFORMATION MUSICALE

Au cours de l'année écoulée, le directeur de l'Enseignement de la Musique a également fait des recherches sur les moyens de tenir les professeurs du Québec au courant des progrès en matière d'enseignement musical.

Ayant étudié diverses publications éditées par les spécialistes d'autres pays, le directeur sera bientôt en mesure d'établir un projet précis et détaillé. Ce projet consiste, dans ses grandes lignes, à publier, mensuellement, un organe d'information donnant les dernières nouvelles du monde de la musique, principalement en matière d'enseignement et d'édition. Une enquête a, en effet, permis de constater que des professeurs privés — qui font d'autre part un excellent travail — sont victimes d'éditeurs malhonnêtes toujours prêts à leur "refiler" du matériel didactique de deuxième, pour ne pas dire de dernier ordre. Il en résulte évidemment un gaspillage d'argent et d'énergie.

De telles difficultés pourraient être facilement évitées grâce à un bulletin d'information. C'est du reste là le principal projet de la direction de l'Enseignement de la Musique.

* * * *

CONCLUSION

Le directeur de l'enseignement de la Musique a été nommé par le Conseil d'Administration de la Ville de Paris. Il a pour mission de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris, et de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris.

L'INFORMATION MUSICALE

Le directeur de l'enseignement de la Musique a été nommé par le Conseil d'Administration de la Ville de Paris. Il a pour mission de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris, et de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris.

Le directeur de l'enseignement de la Musique a été nommé par le Conseil d'Administration de la Ville de Paris. Il a pour mission de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris, et de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris.

De telles difficultés pourraient être facilement évitées grâce à un bulletin d'information. C'est du reste l'intention du projet de la direction de l'enseignement de la Musique.

Le directeur de l'enseignement de la Musique a été nommé par le Conseil d'Administration de la Ville de Paris. Il a pour mission de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris, et de veiller à l'enseignement de la Musique dans les écoles de la Ville de Paris.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

I- Service des Bibliothèques publiques

Organisation matérielle

Personnel

Enquête permanente

Directives, visites et enquêtes particulières

Etudes

Travaux en cours

Publications

Activité extérieure

Collaboration

Budget

II- Commission des Bibliothèques publiques

Dossiers des bibliothèques et travaux du Service

Découpage de la province

Régionale de la Mauricie

Projet de régionale dans le Nord de l'Outaouais

Création de bibliothèques locales

Subventions

CONCLUSION

PRÉAMBULE

Comme le premier rapport le soulignait l'an dernier, il est assez difficile d'ignorer l'activité de la Commission des Bibliothèques publiques lorsque l'on parle du Service, et vice-versa.

Aussi, malgré que la première ait présenté au Ministre des rapports à chaque trimestre comme la loi l'exige, le présent rapport, s'il veut être complet, résumera dans ses deux parties le travail accompli par l'un et l'autre organismes en parfaites coopération et unité de pensée, du 1^{er} avril 1962 au 31 mars 1963.

* * *

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

ORGANISATION MATÉRIELLE

a) Équipement.

Nous avons fait l'acquisition de deux appareils pour lire les microfilms et les micro-fiches, et d'un appareil des plus perfectionnés pour microfilmer.

Il nous a été ainsi possible d'accroître notre collection de microfilms et de micro-fiches, de microfilmer pour nous-mêmes bon nombre d'ouvrages qui ne sont pas ou ne sont plus sur le marché, de même que nous avons pu satisfaire à des demandes venant des écoles de bibliothéconomie, des bibliothèques, etc., qui veulent compléter leur documentation sur certains sujets.

b) Bibliothèque.

Notre bibliothèque et notre centre de documentation se sont augmentés de près d'un millier de volumes et brochures, de quantité de périodiques, de nombreux microfilms et micro-fiches, de quelque 15,000 fiches bibliographiques, et d'une abondante documentation spécialement sur les trente-cinq plus importantes bibliothèques américaines.

Nous en avons commencé la classification et le catalogue et cette bibliothèque, qui sera un centre de documentation unique en son genre dans la province, comprendra:

Une collection de bibliothéconomie. Tout ce qui s'est publié ou se publie (livres, brochures, périodiques, films, microfilms, microfiches, etc.) sur ce qui se rapporte aux bibliothèques, d'une façon générale ou d'une façon très spécifique (législation, architecture et équipement, administration, automatisation, fonctionnement, techniques; bibliothèques spécialisées, de recherches, scolaires, publiques, locales, régionales, provinciales, nationales; cinémathèques, discothèques, bibliobus, etc. etc.).

Une collection de bibliographie. Bibliographies générales et bibliographies-conseils, histoire et critique littéraires, répertoires de disques ou de films, ouvrages sur la lecture, la bibliopsychologie, sur le choix des livres pour différentes catégories de lecteurs, sur l'Index et les condamnations, etc.

Une collection de sociologie. Démographie, économique, droit, statistiques, coopération, culture populaire, organisation des loisirs, administration publique, etc. en fonction des bibliothèques.

Une collection de périodiques. Information technique et littéraire, générale et culturelle.

Une collection d'ouvrages de références. Encyclopédies et dictionnaires de tous genres, atlas et grandes collections historiques, artistiques ou littéraires, pour l'information des bibliothèques.

Une collection de cartes géographiques. Comtés provinciaux ou municipaux, divisions diocésaines ou judiciaires, districts de voirie et réseau routier, régions économiques, agricoles, démographiques, scolaires. etc.

Une collection audio-visuelle. Films ou diapositives sur les bibliothèques, disques et rubans.

Une collection de coupures de journaux. Statistiques municipales, activités des bibliothèques, comptes rendus de conférences ou de congrès, recensions de livres, événements culturels, etc.

Une collection de fiches bibliographiques. Résumé ou appréciation des volumes parus, cotes morales et catégories de lecteurs, etc.

Une collection de catalogues de fournisseurs. Ameublement et équipement, rayons et fichiers, appareils à microfilms ou à micro-fiches, livres et périodiques, etc.

Certaines maisons d'édition ont déposé chez nous leurs grandes collections ou nous envoient d'office leurs dernières publications, de façon que nous puissions éventuellement mieux renseigner les bibliothèques sur les ouvrages de base.

Cette bibliothèque sert à la fois aux travaux du Service et de la Commission, et à l'information des bibliothèques et des écoles de bibliothéconomie.

Elle est complétée par 23,000 fiches bibliographiques, 200 fiches de bio-bibliographies, 900 fiches de bibliographie des bibliographies, et 600 fiches relatives à des études sociologiques, économiques et démographiques faites dans la province, au Canada et à l'étranger.

c) Dossiers des bibliothèques et des municipalités.

Nous tenons à jour les dossiers de quelque 250 bibliothèques et de plus de 1,000 municipalités, en y classant non seulement les rapports financiers ou statistiques, les rapports d'enquêtes et la correspondance, mais aussi tout autre document complémentaire: programme d'activité spéciale, coupures de journaux, déclarations, etc.

C'est ainsi que, grâce à ces coupures classées quotidiennement, nous pouvons à l'occasion constater que telle municipalité, par exemple, qui nous déclare ne pouvoir donner que \$3,000 à sa bibliothèque, vient de boucler son dernier budget avec un surplus de \$120,000 ou se prépare à construire un stade d'un demi-million.

PERSONNEL

Appuyés sur les études que nous avons faites du fonctionnement des différents Services de Bibliothèques et sur notre expérience personnelle, nous avons dressé l'organigramme de notre Service, et nous avons structuré et déterminé, dans un mémoire de 184 articles, les tâches respectives et distinctes de chacun des membres du personnel actuel et futur.

Notre personnel supérieur actuel — quatre bibliothécaires professionnels dont les états de service additionnés représentent près de 60 ans d'expérience dans 11 bibliothèques de 5 catégories différentes — s'est adjoint, dans le cours de l'année, un sociologue dont les travaux et les enquêtes permettront de connaître les facteurs démographiques, économiques, géographiques et socio-culturels qui doivent déterminer le développement d'un réseau viable et cohérent de bibliothèques publiques.

Malgré cela, les cadres sont loin d'être complets, en regard des tâches qui nous incombent, mais les compétences dont nous aurions besoin sont rares; déjà en place et bien rémunérées, elles commencent même à être à l'enchère. Nous nous en réjouissons pour les bibliothécaires dont la profession et la valeur sont enfin reconnues, mais nous déplorons pour nous que les échelles de la Commission du Service civil ne correspondent plus du tout à la réalité.

C'est ainsi qu'après huit mois de démarches, de correspondance, de mémoires et de représentations, nous avons raté l'engagement d'un excellent documentaliste d'Ottawa, que l'Université Laval s'est finalement attaché à un traitement nettement supérieur à celui qu'il nous était permis de lui offrir chez nous.

Pourtant la présence d'un documentaliste compétent est de plus en plus urgente et essentielle, si l'on ne veut pas, entre autres, que la Commission des Bibliothèques publiques improvise une politique qui ne tiendrait aucun compte des expériences, heureuses ou malheureuses, qui se sont faites ailleurs.

Il nous faudrait aussi un conseiller en lecture qui serait à la fois critique littéraire très sûr et compilateur infatigable, un publiciste qui serait en même temps conférencier, propagandiste et rédacteur, un bibliothécaire pour organiser la bibliothèque du ministère, un comptable à temps partiel pour se démêler dans les finances des bibliothèques et des municipalités, peut-être un architecte, également à temps partiel, pour conseiller dans la construction de bibliothèques et établir une série de projets-types de différente ampleur, et sûrement un traducteur, tant que le Gouvernement n'aura pas de Bureau de traduction.

Mais pour tous ces engagements nous nous heurterons à des difficultés.

En attendant nous devons continuer à assurer l'équation entre les tâches de plus en plus écrasantes et le nombre d'employés de moins en moins adéquat à ces tâches.

ENQUÊTE PERMANENTE

Nous nous sommes encore chargés, cette année, de la distribution du questionnaire du Bureau fédéral de la statistique, questionnaire dont nous assurons les rappels, les corrections et le retour à Ottawa, et dont nous gardons copie.

Entre parenthèses, nous déplorons ici le manque total de coopération de certaines bibliothèques, et les réponses incomplètes ou incohérentes de certaines autres; la compilation des statistiques en devient alors excessivement compliquée.

C'est le résultat de cette compilation que nous avons publié sous le titre "Bibliothèques publiques [de la] Province de Québec ... 1962", et qui a été partiellement reproduit dans l'Annuaire [statistique] du Québec 1962.

DIRECTIVES, VISITES ET ENQUÊTES PARTICULIÈRES

Le Service, par l'un ou l'autre de ses fonctionnaires, a visité, pour des enquêtes ou des directives, des vérifications de comptabilité ou des conseils aux autorités municipales, vingt-six bibliothèques et municipalités.

En plus d'une volumineuse correspondance, nous avons reçu des délégations de conseils municipaux, de sociétés culturelles ou patriotiques, de citoyens intéressés aux bibliothèques, voire des visiteurs étrangers, délégués de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux.

ÉTUDES

a) Systèmes régionaux.

Nous avons été à même de constater que, surtout depuis le dernier quart de siècle, la régionalisation des bibliothèques comme solution au problème de la lecture publique rurale avait été l'objet de l'attention et le sujet d'expériences dans une foule de pays, de la France au Canada, de l'Australie aux Etats-Unis, de la Suède à l'Afrique du Sud.

Nous avons fait nôtres ces préoccupations universelles et avons poursuivi notre étude des conditions de succès et de bon fonctionnement des systèmes régionaux de bibliothèques, en pensant aux 1,600,000 ruraux québécois actuellement privés de tout accès gratuit au livre.

Nous avons vu que les modalités et les structures peuvent être différentes d'un pays à l'autre, mais que le but est partout le même; mettre le plus de livres possible à la portée de plus de lecteurs probables, et cela, de la manière la plus efficace en même temps que la plus économique.

Le principe de la bibliothèque régionale est très simple en soi; une bibliothèque centrale, dotée d'un personnel suffisant en nombre et en qualité, constitue un fonds de livres important et varié qu'elle répartit et fait circuler entre les différentes municipalités rurales d'une région préalablement délimitée à la suite d'enquêtes socio-économico-culturelles. Par des dépôts régulièrement renouvelés, elle crée ainsi une petite bibliothèque vivante dans chaque village, ou grossit et vivifie celle qui y existe déjà.

Mais c'est l'application qui en est compliquée, si l'on songe que les cinq-sixièmes des bibliothèques convenables, en province, n'ont aucun bibliothécaire professionnel, que les neuf-dixièmes d'entre elles n'ont même pas \$1 per capita de revenu annuel (plus de la moitié n'ont pas \$5,000), et que, pour les trois-quarts, les stocks de volumes sont inférieurs au cinquième de ce que recommandent les normes minimales de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Aussi faut-il de toute nécessité revaloriser la profession de bibliothécaire par de meilleurs salaires (le salaire annuel moyen du bibliothécaire étant actuellement de \$3,125 dans le Québec) pour attirer plus de jeunes vers cette carrière, et puis remonter le niveau des bibliothèques urbaines existantes, si l'on veut qu'elles puissent un jour servir de pivots à des systèmes régionaux.

Il faudrait bien aussi envisager la nécessité de créer de toutes pièces des bibliothèques régionales dans certaines régions complètement dépourvues de bibliothèques locales; mais alors, en admettant qu'on puisse résoudre par le haut le problème du financement (moyenne de \$150,000 chacune), comment le problème du personnel trouvera-t-il sa solution?

b) Découpage de la province.

En prévision pourtant des solutions que nous cherchons, nous avons opéré un découpage préliminaire de la province en 35 régions hypothétiques, avec désignation d'une métropole intégrante pour chacune.

Il s'agissait d'assurer, pour chaque région, une certaine homogénéité économique, sociale, occupationnelle et culturelle, une communauté d'intérêt, de tradition et d'activité, un sentiment d'appartenance et d'intégration, pour empêcher d'établir de fausses frontières et de créer des accouplements disparates. Il fallait en même temps éviter d'agglomérer des populations ou trop faibles ou trop fortes, d'envisager des territoires trop étendus, et d'oublier des municipalités dans une espèce de "no man's land".

Ce travail, accompli par notre sociologue, a donc tenu compte de cinq variables: le chiffre de la population, la superficie du territoire, les moyens de communications, l'homogénéité économique et sociale déterminée à partir du réseau urbain de la province, et enfin le sentiment d'appartenance qui devra ultérieurement être vérifié sur place. Le sociologue s'est appuyé en partie sur les recherches, les enquêtes ou les découpages déjà effectués par l'Université Laval, les ministères de la Jeunesse, de la Famille et du Bien-Etre social, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, ainsi que par le ministère fédéral de la Production de défense, le Bureau de l'Assurance-chômage, etc.

Cette délimitation des régions virtuelles préviendra des initiatives anarchiques; elle tient compte des affinités réelles des municipalités et des populations plutôt que des limites administratives des comtés municipaux, pour ne pas sacrifier l'homogénéité des besoins à l'efficacité assez douteuse du cadre administratif des conseils de comtés.

Le secrétaire de l'Association des Maires de France, après avoir pris connaissance de ce travail, en a demandé instamment un exemplaire et a déclaré: "En lisant ce rapport et en étudiant la carte qui l'explique, je puis vous dire que vous êtes exactement dans le bon chemin; vous avez eu raison d'abandonner les fausses frontières des comtés traditionnels. Ce travail, tout préliminaire qu'il soit, est appelé à rendre de grands services, non seulement dans le domaine des bibliothèques mais aussi dans plusieurs autres".

Ce découpage et la carte qui le concrétise ne sont évidemment pas définitifs: on ne cerne pas une réalité complexe dans le silence et la solitude d'un bureau. Les difficultés apparaîtront vraiment dans le contact avec les municipalités, à une étape ultérieure. C'est dans le compromis entre les exigences théoriques et les exigences d'une réalité difficile et complexe, que devront se situer les solutions efficaces. Ce n'est pas un programme inflexible, c'est une première orientation.

Connaissant, hélas! la réalité d'où nous partons, nous avons avancé d'un pas vers là où nous voulons aller.

c) Carte des bibliothèques.

Cette réalité d'où nous partons, nous l'avons concrétisée, grâce à la collaboration du département de cartographie du ministère de l'Industrie et du Commerce, dans une carte qui montre, en points lumineux, la distribution des bibliothèques à travers la province.

Malheureusement, que de coins sombres encore il nous reste à éclairer. Des régions immenses, à l'ouest comme à l'est, n'ont pas la moindre lumière, pas la plus humble bibliothèque.

d) Bibliothèque provinciale.

C'est en pensant surtout à ces immenses territoires complètement dépourvus de lecture gratuite, que nous avons étudié le rôle que pourrait, que devrait jouer une bibliothèque provinciale, rôle supplétif à l'action du Service des Bibliothèques publiques.

Dans la plupart des autres provinces canadiennes comme des Etats américains, de telles bibliothèques (provincial or state libraries) existent; elles dépendent des Services de bibliothèques publiques et sont dans leur main un instrument essentiel et de première valeur qui leur permet de jouer efficacement leur rôle, dans la coordination de tous les éléments d'un système de lecture publique à l'envergure de la province.

Les principales fonctions d'une telle bibliothèque provinciale chez nous seraient:

Recherches et références. Grâce à un stock considérable de volumes et à un personnel suffisant en nombre et en qualité, cette bibliothèque servirait de centre de

recherches et de références dans toutes les disciplines de l'esprit, pour répondre, sur place ou par correspondance, à toute demande spécifique, pour dresser des bibliographies complètes sur les sujets les plus différents, pour orienter le chercheur, quel qu'il soit et où qu'il soit, vers ce qui peut répondre le mieux à ses besoins, depuis le simple renseignement jusqu'à la préparation d'une thèse.

Services techniques. Centre de classification et de catalogue mis à la disposition des petites bibliothèques au personnel insuffisant. Avec le temps, catalogue collectif de toutes les bibliothèques de la province. Recevrait en stages d'apprentissage des bibliothécaires non initiés.

Service de prêt. Réservoir à la disposition de toute la province. Prêt individuel au client, où qu'il soit, qui n'a pu obtenir de sa bibliothèque locale ce dont il avait besoin. Collection circulante pour prêt massif, par caisses de livres, aux municipalités et aux régions dépourvues de bibliothèques, suppléant ainsi à l'impossibilité de créer des régionales partout à la fois.

C'est en prévision d'une telle bibliothèque provinciale que le directeur du Service a fait enquête à la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, et qu'il a soumis plusieurs mémoires au sous-ministre à ce sujet.

La bibliothèque Saint-Sulpice, avec son fonds de 250,000 volumes, qu'il faudrait augmenter considérablement et mettre à jour, serait toute désignée pour devenir cette bibliothèque provinciale, à condition que l'on en change la loi (5, Georges VI, ch. 8), qu'on l'agrandisse et qu'on la pourvoie d'un personnel et d'un budget "ad hoc".

e) Fiches de catalogue et dépouillement de périodiques.

Dans la perspective de l'utilité surtout aux petites bibliothèques, nous nous sommes également penchés sur les problèmes de la classification centralisée, de la publication de fiches de catalogue et du dépouillement systématique des périodiques.

Une étude attentive et comparative des possibilités, du coût probable, des enquêtes faites et des expériences tentées ailleurs, nous a permis de conclure que si ces services d'une envergure inimaginable aux profanes pouvaient un jour se donner, ce ne pourrait être que par la future bibliothèque provinciale et en collaboration avec la bibliothèque nationale et certaines bibliothèques importantes de la province, publiques ou non.

f) Achats centralisés.

Cette étude de la centralisation technique nous a naturellement amenés à étudier la centralisation des achats, sans laquelle elle ne peut pratiquement se faire.

Cette centralisation des achats et, partant, de la classification, du catalogage et de la préparation des volumes, existe au niveau provincial dans quelques petites provinces de l'est et du centre du Canada, dont la population ne dépasse pas un million. Dans les grandes provinces il faut de toute évidence la réduire à l'échelle régionale.

Basée sur les principes d'une saine économie et d'une nécessaire coopération, cette centralisation à une bibliothèque centrale de tous les achats de livres, d'équipement et de matériel par toutes les bibliothèques d'une région, leur permet une appréciable économie de temps et d'argent, même en tenant compte de la commission prélevée normalement par la centrale pour fins d'administration.

A travers de nombreux ouvrages, mémoires et documents, nous avons cerné les facteurs nécessaires à une telle centralisation efficace des achats, prêchée par tous les experts qui se sont penchés sur les problèmes de budget des bibliothèques. Mais il est à prévoir que la pratique de tels services d'achat centralisé se heurtera à des principes d'indépendance et d'autonomie farouchement défendus.

g) Finances municipales.

Pour être en mesure de connaître plus exactement quelle part les municipalités pourraient ou devraient assumer dans les frais de création et de fonctionnement d'une bibliothèque, nous avons fait une étude comparative des budgets municipaux.

Recherches et références. Grâce à un stock considérable de volumes et à un personnel suffisant en nombre et en qualité, cette bibliothèque servirait de centre de

Cette étude nous a permis de classer les villes par ordre décroissant de revenu "per capita", de déterminer approximativement une moyenne économique et de mieux estimer la richesse ou la pauvreté relatives de ces villes, par comparaison avec cette moyenne.

Nous avons en même temps constaté l'écart, parfois incroyable, entre les montants que les villes consacrent aux services récréatifs pour l'organisation des loisirs corporels, et ceux qu'elle consentent aux bibliothèques pour les loisirs intellectuels et la culture des citoyens; le tableau comparatif que nous avons dressé démontre trop souvent une étrange hiérarchie des valeurs.

Ce serait à désespérer de notre civilisation si, en 1963, nous en étions encore au temps de Juvénal où les Romains décadents ne réclamaient que du pain et des jeux.

Certes, nous ne voulons pas entrer en conflit avec les organismes de loisirs corporels; la culture physique a sa place dans une communauté humaine. Nous souhaiterions seulement qu'elle ne prît pas toute la place dans la préoccupation des administrateurs municipaux.

h) Bibliothèques publiques vs écoles ou institutions d'enseignement.

Certains problèmes particuliers qui se sont posés nous ont amenés à étudier les avantages et les inconvénients de l'intégration de la bibliothèque publique dans un contexte scolaire.

La documentation que nous avons dépouillée, les renseignements que nous avons pris auprès d'autres Services de bibliothèques publiques, l'opinion des experts que nous avons interrogés, tout cela joint à notre propre expérience nous permet de conclure jusqu'à preuve du contraire que, pour de multiples raisons, psychologiques, administratives et techniques, cette intégration est à déconseiller; d'une façon absolue dans le cas des institutions privées, d'une façon conditionnelle dans le cas des écoles publiques.

TRAVAUX EN COURS

a) Synthétisation des lois et des modes de distribution des subventions.

Poursuivant notre étude du texte et du fonctionnement des lois des bibliothèques dans les autres provinces du Canada, nous préparons deux tableaux qui nous révéleront d'un seul coup d'oeil et pour chacune des provinces, les similitudes et les différences de structure et de fonctionnement de ces lois.

A partir de cette synthèse nous élaborons un projet de réglementation complémentaire à la loi des bibliothèques publiques du Québec.

b) Manuels.

Nous préparons actuellement au Service une série de manuels élémentaires à l'intention surtout des petites bibliothèques isolées qui n'ont pas de bibliothécaires professionnels. Cette série, adaptée aux besoins très particuliers de nos bibliothèques de langue française, couvrira le plus de questions possible, depuis la formation des comités et l'incorporation des bibliothèques jusqu'à l'administration et la comptabilité, en passant évidemment par la classification et le catalogue. Cette dernière partie présente le plus de problèmes épineux de simplification et d'adaptation.

Ces manuels pourraient être distribués, comme dans la Nouvelle-Ecosse, aux bibliothécaires de fortune qui les étudient, les mettent en pratique pendant un an, et viennent ensuite passer un examen au Service. Ce n'est évidemment pas couronné d'un diplôme universitaire, mais d'une attestation.

c) Enquête sur la lecture.

Nous travaillons à mettre au point un projet d'enquête socio-culturelle sur la lecture dans la province.

Cette enquête, de très grande envergure, nous permettra de mieux intégrer la bibliothèque dans son contexte humain, pour qu'elle atteigne plus de clients et qu'elle satisfasse plus de besoins.

Le livre n'est pas un objet matériel, et on ne prête pas un livre à quelqu'un comme on lui offre une cigarette. C'est pourquoi chaque bibliothèque doit avoir ses nuances, ses centres d'intérêt particuliers, son âme, quoi.

PUBLICATIONS

Le Service a publié, en éditions réservées ou très limitées:

a) Bibliothèques publiques de la province de Québec, 1962.

Tableau statistique de 14 pages, avec avant-propos bilingue, donnant pour chacune des 236 bibliothèques dont nous avons les dossiers, la population desservie et la clientèle annuelle, le stock et la circulation des livres, les recettes et les dépenses, la contribution municipale, le nombre d'employés, payés ou bénévoles, professionnels ou non professionnels.

b) Bibliothèques publiques liste des adresses .
(Sept pages)

c) Relation entre bibliothèques publiques et bibliothèques scolaires. Bibliographie sommaire. (Douze pages, 166 références.)

d) Systèmes métropolitains. Bibliographie sommaire.
(Trois pages, 52 références.)

ACTIVITÉ EXTÉRIEURE

Congrès de l'Association des Bibliothécaires du Québec, Sainte-Adèle, juin 1962.

Le directeur y a pris une part active à la fondation de la Section des Bibliothèques publiques.

Congrès de l'Association canadienne des Bibliothèques, Ottawa, juin 1962.

Le directeur y a donné une causerie sur les problèmes particuliers du Québec, a exposé le point de vue de la province sur l'aide fédérale aux bibliothèques et a pris part, avec son adjoint, à différents colloques et séances d'étude.

Congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec, septembre 1962.

Le directeur y a traité des responsabilités des autorités municipales vis-à-vis des bibliothèques.

Congrès de l'Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française, Sherbrooke, octobre 1962.

Le directeur y a donné deux causeries, tandis que les deux directeurs adjoints et le sociologue en ont donné chacun une.

Assemblée de l'Association des Bibliothécaires du Québec, Montréal, novembre 1962.

Le directeur y a exposé la situation des bibliothèques dans le Québec.

Assemblée de la Section des Bibliothèques publiques de l'A.C.B.L.F., Montréal, mars 1963.

Le directeur y a remercié monsieur Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, et l'un des conférenciers.

Tandis que notre conseiller technique siégeait au conseil d'administration de l'Association des Bibliothécaires du Québec, un des directeurs adjoints siégeait au conseil national de la Semaine des Bibliothèques canadiennes et au conseil de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Ce dernier a en outre, devant différents clubs sociaux, donné des causeries sur les bibliothèques à Saint-Hyacinthe, à Berthierville et à Sainte-Agathe des Monts.

COLLABORATION

Avec la Bureau fédéral de la Statistique, pour la rédaction et la distribution des questionnaires statistiques aux bibliothèques publiques, dont nous assurons les rappels, les corrections et le retour à Ottawa.

Avec la Canadian Library Association -- Association canadienne des Bibliothèques, par la traduction de certains de ses documents.

Avec l'Association canadienne des Bibliothécaires de Langue française, par l'élaboration du programme du congrès de Sherbrooke.

Avec le ministère des Affaires culturelles, par la comparution du directeur devant la Commission Parent à l'appui du mémoire du ministère pour la partie qui concerne les bibliothèques.

Le directeur a préparé une synthèse de son argumentation et l'a envoyée par la suite à la Commission Parent, en appendice au mémoire du ministère. Il y insistait surtout sur la disproportion flagrante entre les budgets, locaux et provinciaux, consacrés à l'instruction et ceux consentis aux bibliothèques, suite logique de l'école.

Avec le ministère des Affaires municipales, par la présentation d'un mémoire et par des rencontres avec les conseillers juridiques de ce ministère, au sujet de la revision de certains articles des lois municipales.

Avec l'American Library Association, au sujet des "Small Libraries project publications".

Avec l'Office national du Film; le directeur a révisé la version française d'un film sur les bibliothèques régionales et en a composé le texte d'introduction. En outre le sociologue a fourni à l'Office des renseignements utiles en vue de régionaliser la distribution des films.

Avec la bibliothèque Saint-Sulpice, pour résoudre par le microfilm son problème d'espace.

Avec le directeur de l'Annuaire statistique de la Province, pour lui fournir une abondante documentation sur les bibliothèques.

Avec l'Ecole de Bibliothéconomie de l'Université de Montréal, la Commission des Ecoles catholiques de Québec, le collège Saint-Charles-Garnier, et certaines bibliothèques de ministères, en leur fournissant la documentation désirée.

Avec la Semaine des Bibliothèques canadiennes et les différents Salons du Livre, par diverses activités.

BUDGET

Administration du budget.

Le Service doit administrer à la fois son budget propre d'opération, c'est-à-dire frais de voyages, réquisitions, achats, contrôle des factures, recommandations de paiement, expédition des chèques, comptabilité à jour, vérification régulière pour ne pas dépasser le montant alloué à chaque poste, etc., et le budget des subventions, c'est-à-dire prévoir l'imprévisible, réserver une marge de sécurité pour les créations probables, réétudier chaque dossier des bibliothèques, dresser d'après cette étude un tableau des subventions qui sera juste à la fois pour chacune des bibliothèques et pour l'ensemble, et en discuter avec la Commission, le ministère et le Conseil de la Trésorerie.

Préparation et défense du budget.

Concurremment à l'administration du budget en cours, le Service doit préparer le budget de l'année suivante, en prévoyant ses propres besoins, ceux des bibliothèques de toute la province et les projets de la Commission.

Le 1er septembre 1962, le directeur présentait au ministère ses prévisions budgétaires 1963-1964 avec toutes les précisions nécessaires, et l'appuyait d'un mémoire documenté: tableaux comparatifs, statistiques d'opération, normes recommandées, etc.

En janvier 1963, avec le sous-ministre et quelques fonctionnaires du ministère, le directeur était appelé à défendre ce budget devant le Comité des Budgets du Conseil de la Trésorerie. Le budget total consenti alors au Service grimpa à près d'un million (1960-1961: \$200,000; 1961-1962: \$400,000; 1962-1963: \$500,000 et 1963-1964: \$910,600) et la tranche attribuée aux subventions était doublée.

Répartition du budget.

Ce fut ensuite l'étude de la répartition équitable de ce budget selon un projet de réglementation de la distribution des subventions, qui allierait un sain esprit de souplesse et un strict esprit mathématique.

* * *

COMMISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Dans le cours de l'année 1962-1963, la Commission des Bibliothèques publiques a siégé sept fois. Selon que l'exige la loi, le secrétaire a soumis au Ministre quatre rapports trimestriels dans lesquels la Commission faisait part "de ses études, constatations, opinions et recommandations".

Voici pour compléter, un résumé de son activité:

Dossiers des bibliothèques et travaux du Service.

La Commission a porté une attention continue aux faits nouveaux révélés par les dossiers de chaque bibliothèque et aux différents travaux accomplis par le Service. Elle a étudié les problèmes particuliers comme les problèmes généraux qui ont été portés à sa connaissance, et a tenté d'en trouver la solution la plus juste.

Découpage de la province.

La Commission a étudié avec une attention toute spéciale les principes qui ont dirigé le sociologue du Service dans son découpage de la province, la carte où les 35 régions sont virtuellement délimitées, et les conséquences possibles d'un tel découpage dans la perspective d'un futur réseau de bibliothèques à l'envergure de la province.

Régionale de la Mauricie.

L'an dernier, pour compléter dans la pratique les études théoriques du Service sur les bibliothèques régionales et apprendre "in vivo" les principes et conditions de bon fonctionnement de telles bibliothèques, la Commission a cru opportun de créer un projet expérimental dans la région de la Mauricie.

Le choix de cette région n'avait pas été arbitraire: la bibliothèque de Trois-Rivières qui devait être le pivot provisoire du système était la seule bibliothèque en province assez riche d'expérience, de personnel professionnel, de volumes, de local et de budget pour jouer sans trop de risques le rôle de centrale.

Voulant tirer profit de cette première tentative, dont le succès ou l'insuccès révélerait si l'on avait été judicieusement audacieux ou dangereusement téméraire, la Commission a suivi de près la mise en train et le développement du système, en vue d'élaborer sa politique au bénéfice d'autres régions.

Malgré que certaines difficultés financières et juridiques soient venues freiner une expansion qui aurait pris, sans cela, une allure un peu étourdissante, le Service des Bibliothèques de la Mauricie connaît un très bon départ.

Un magnifique bibliobus, qui n'a peut-être pas son pareil au Canada, circule avec ses 3,500 volumes dans les quatre comtés de la région depuis octobre 1962; il alimente et renouvelle des dépôts de livres dans une quinzaine de municipalités déjà adhérentes au système, après six mois d'opération seulement, et fait également le prêt direct aux clients.

Les statistiques de circulation révèlent une soif de lecture insoupçonnée.

On y fait également la distribution de films et, sauf erreur, ce serait la seule bibliothèque régionale au Canada à donner ce service. On se propose même de prêter également des disques, de donner des concerts grâce à un magnétophone installé dans le bibliobus et de faire à l'occasion des expositions de peinture, de photographies, etc.

La Commission n'est pas la seule à suivre avec intérêt le développement de ce projet expérimental; les provinces anglaises qui nous ont précédés dans l'aventure des bibliothèques régionales ne sont pas indifférentes à nos premiers pas dans cette voie, et le bibliothécaire en chef de la bibliothèque publique de London commentait ainsi notre coup d'essai:

"Some of the most remarkable developments in regional library service, and in rural-urban co-operation, will, I am sure, in the next few years, take place in Quebec. After making an exhaustive study of regional systems all over the world, the recently formed Public Library Service has created Le Service des Bibliothèques de la Mauricie... It is interesting to note that this library is based on the Public Library of Three Rivers. As more and more regional libraries develop, they too will be centred on firmly established urban centres. Surely this is a very good principle to make attractive the bridging of the political gulf between urban and rural communities."

Projet de régionale dans le Nord de l'Outaouais.

La Commission avait l'an dernier patronné une enquête menée par monsieur Claude Aubry dans la région Hull-Gatineau, aux fins de connaître les possibilités d'y établir un système régional.

Le 18 octobre monsieur Aubry, conservateur de la bibliothèque publique d'Ottawa, venait devant la Commission compléter et appuyer le rapport qu'il avait présenté en septembre.

Malheureusement, et malgré la construction à Hull d'un nouvel édifice pour la bibliothèque municipale, dans lequel la régionale pourrait, elle aussi, éventuellement se loger, c'est la pénurie de personnel professionnel qui a été le principal obstacle à la création immédiate d'un système régional.

De concert avec le comité provisoire de la future Bibliothèque régionale du Nord de l'Outaouais, la Commission et le

Service tentent de résoudre le problème primordial du recrutement d'un personnel professionnel compétent pour assurer le bon fonctionnement du système.

Création de bibliothèques locales.

N'ayant donc pu créer un deuxième système régional cette année, la Commission a du moins aidé à la création de trois nouvelles bibliothèques locales, ce qui porte à 12 le nombre de bibliothèques dont elle a favorisé la naissance depuis trois ans, sans compter la quinzaine de succursales ou de dépôts fondés et alimentés par la régionale de la Mauricie.

Subventions.

En 1962-1963, la Commission a recommandé au ministère des subventions allant de \$200 à \$50,000 en faveur de 77 bibliothèques.

Une somme totale de \$374,000 a été ainsi distribuée aux bibliothèques les plus vivantes et les plus viables, selon le chiffre de la population qu'elles desservent, le montant de la contribution locale, l'envergure et la qualité de leurs services, le nombre de bibliothécaires diplômés qu'elles emploient, et leur rôle éventuel dans un futur réseau.

La liste des subventions dont les bibliothèques ont bénéficié depuis nos trois ans d'existence est reportée en appendice au présent rapport.

CONCLUSION

Voilà, résumés bien succinctement, le travail, l'orientation et les réalisations du Service et de la Commission des Bibliothèques publiques.

Nous ne nous cachons pas l'envergure de notre tâche et la faiblesse relative de nos moyens. Nous concevons que nous avons pu nous tromper parfois, par excès de prudence ou par

excès de confiance. Mais nous savons aussi qu'il n'y a de vraies solutions, en dépit des erreurs inévitables, que dans la marche en avant, jamais dans l'immobilisme, et nous ne voulons pas que les bibliothèques publiques restent chez nous en perpétuel devenir.

Nous n'avons pas grandi, hélas! dans une province où "le berceau s'adossait à la bibliothèque"; si notre politique doit embrasser l'avenir, elle ne peut s'appuyer sur le passé. Au lieu de suivre les traditions et les habitudes, ce qui est plus facile et moins risqué, il nous faut les créer. Il n'est même pas suffisant de vouloir rattraper un retard; c'est une avance qu'il faut prendre.

Nous espérons qu'avec le temps et les moyens que l'on mettra à notre disposition, sur le plan des lois comme sur le plan des budgets, l'Etat du Québec viendra à n'avoir rien à envier aux autres provinces du Canada, en fait de service de lecture publique et de culture populaire. Bien plus, c'est chez nous enfin que l'on viendra s'inspirer.

Deseronto Library	500	150	1,200	2,450
KELOKIL				
Bibliothèque du Richelieu		5,000		5,000
* * * *				
BOUCHERVILLE				
Bibliothèque publique	350	1,000	500	1,850
CAP-DE-LA-MADULETTE				
Bibliothèque	500	6,000		6,500
CHARNLEY				
Bibliothèque pour enfants	300	500		800
CHIROQUAGAN				
Bibliothèque municipale	500	1,300	2,500	4,300
CWIDOUTINI				
Bibliothèque municipale	2,000	5,000	6,500	13,500
OGAYTICOCK				
Bibliothèque publique	700	700	750	2,150
DONNACONA				
Bibliothèque paroissiale	250			250
DORTON				
Bibliothèque Keweenaw Dorton		1,200	700	1,900

excess de confiance. Mais nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

Nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

Nous espérons qu'avec le temps et les moyens que l'on
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

Nous espérons qu'avec le temps et les moyens que l'on
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

CONCLUSION

Nous espérons qu'avec le temps et les moyens que l'on
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

Nous espérons qu'avec le temps et les moyens que l'on
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
vraies solutions, en d'autres termes, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles
la marche en avant, jamais dans l'immédiat, nous ne pouvons pas nous laisser aller à de telles

SUBVENTIONS VERSÉES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
ARVIDA				
Bibliothèque municipale	\$ 900	\$ 1,500	\$ 3,500	\$ 5,900
ASBESTOS				
Bibliothèque publique	1,000	1,000	1,200	3,200
AYLMER				
John Faris Public Library	300			300
BAIE COMEAU				
Bibliothèque publique	400	500	1,000	1,900
BAIE D'URFÉ				
Baie d'Urfé Library	200	300	300	800
BEACONSFIELD				
Beaconsfield Library	500	750	1,200	2,450
BELOEIL				
Bibliothèque du Richelieu		5,000		5,000
BOUCHERVILLE				
Bibliothèque publique	350	1,000	500	1,850
CAP-DE-LA-MADELEINE				
Bibliothèque	500	6,000		6,500
CHAMBLY				
Bibliothèque pour Enfants	300	500		800
CHIBOUGAMAU				
Bibliothèque municipale	500	1,200	2,500	4,200
CHICOUTIMI				
Bibliothèque municipale	2,000	5,000	6,500	13,500
COATTCOOK				
Bibliothèque publique	700	700	750	2,150
DONNACONA				
Bibliothèque paroissiale	250			250
DORION				
Bibliothèque Kiwanis Dorion		1,200	700	1,900

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
DORVAL				
Civic Library	\$ 550	\$ 1,500	\$ 1,000	\$ 3,050
DORVAL				
Bibliothèque paroissiale	300	300		600
DRUMMONDVILLE				
Bibliothèque municipale	1,500	4,000	5,500	11,000
DUVERNAY				
Bibliothèque des Jeunes	450			450
FARNHAM				
Bibliothèque municipale	600	600	900	2,100
FORESTVILLE				
Bibliothèque municipale	-		1,000	1,000
GAGNON				
Barbel Library		500	700	1,200
GRANBY				
Bibliothèque municipale	1,500	3,000	3,000	7,500
GRAND MÈRE				
Bibliothèque publique	500			500
HUDSON HEIGHTS				
War Memorial Library	200	200	200	600
HULL				
Bibliothèque municipale	3,000	10,000	21,800	34,800
KÉNOGAMI				
Bibliothèque municipale	600	1,500		2,100
KNOWLTON				
Pettes Memorial Library	500	500	500	1,500
L'ABORD-A-PLOUFFE				
Bibliothèque paroissiale	400			400
LACHINE				
Bibliothèque des Saints-Anges		500	2,000	2,500
Sainte-Françoise Romaine		500		500
High School Public Library		500	700	1,200
Bibliothèque du Très Saint-Sacrement		500		500

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
LACHINE				
Children's Branch	\$	\$ 500	\$ 600	\$ 1,100
LAC MÉGANTIC				
Bibliothèque paroissiale	1,000			1,000
LACHUTE				
Carrefour du Livre	1,000	1,000	1,000	3,000
LANORAIE				
Bibliothèque paroissiale	1,000	1,000		2,000
LA MALBAIE				
Bibliothèque publique			1,500	1,500
LA SALLE				
Bibliothèque publique	1,400		2,300	3,700
LA TUQUE				
Bibliothèque publique	1,000	2,000	2,000	5,000
LAUZON				
Bibliothèque paroissiale	800			800
LENNOXVILLE				
Public Library	500	500	500	1,500
LONGUEUIL				
Bibliothèque des Enfants	850	1,000		1,850
LORETTEVILLE				
Bibliothèque municipale		1,500	1,000	2,500
MAGOG				
Bibliothèque Saint-Patrice	400			400
Sainte-Marguerite-Marie	300			300
MANTIWAKI				
Bibliothèque des Jeunes	350			350
MAURICIE				
Régionale		45,000	45,000	90,000
MONT-LAURIER				
Bibliothèque des Jeunes	1,500			1,500

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
MONTMAGNY				
Bibliothèque publique	\$ 1,500	\$ 1,000	\$	\$ 2,500
MONTMORENCY				
Bibliothèque municipale	1,500	1,500	1,500	4,500
MONTREAL				
Bibliothèque des Enfants (Hochelaga)	5,000	5,000	7,000	17,000
Boys & Girls Library	1,000	2,000	2,500	5,500
Bibliothèque du Centre Monseigneur Pigeon	1,000			1,000
The Fraser Hickson Institute	1,000	1,000	1,500	3,500
Bibliothèque de l'Immaculée- Conception	2,000			2,000
Jewish Public Library	1,000	2,000	3,000	6,000
Mechanics Institute	1,000	2,000	5,000	8,000
Montreal Children's Library	3,000	4,000	5,000	12,000
Bibliothèque municipale	5,000	50,000	50,000	105,000
Notre-Dame de Grâce Library for Boys & Girls	3,000	3,000	4,000	10,000
Bibliothèque Notre-Dame du Très Saint-Sacrement	3,000	1,000	1,800	5,800
Pinocchio	1,000			1,000
Saint-Gabriel Lallemant	500			500
Bibliothèque Saint-Pierre Apôtre	1,000			1,000
MONT-ROYAL				
Bibliothèque municipale	1,000	1,000	3,500	5,500
NICOLET				
Bibliothèque municipale	1,000	1,500	1,000	3,500
NORANDA				
Bibliothèque du Souvenir	2,000	5,000	5,000	12,000
OUTREMONT				
Bibliothèque des Enfants	1,000	2,400	2,500	5,900
PLESSISVILLE				
Bibliothèque des Jeunes	1,000			1,000
POINTE-CLAIRE				
Memorial Library	1,000	2,000	2,500	5,500

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
POINTE-CLAIRE Valois Library	\$ 500	\$ 500	\$	\$ 1,000
PORT-ALFRED Bibliothèque municipale	450	1,500	2,500	4,450
PORT CARTIER Bibliothèque publique		1,200	1,250	2,450
QUÉBEC Institut canadien	10,000	25,000	25,000	60,000
RIGAUD Bibliothèque du Service des Loisirs	500			500
RIMOUSKI Bibliothèque municipale	1,500	1,500	3,000	6,000
RIVIÈRE-DU-LOUP Bibliothèque de l'Alliance française	1,000	1,000	2,000	4,000
ROCK ISLAND Haskell Free Library	300	300	300	900
ROSEMERE Community Library	300			300
ROXBORO Community Library	700	1,000	1,200	2,900
SAINT-BRUNO Bibliothèque publique	500	2,000	3,300	5,800
SAINT-EUSTACHE Community Library	200			200
SAINT-EUSTACHE-SUR-LE-LAC Bibliothèque française	400			400
SAINT-FÉLICIEN Bibliothèque municipale		1,200	900	2,100
SAINT-HYACINTHE Bibliothèque juvénile	2,000	4,000	5,000	11,000
SAINT-JEAN Bibliothèque municipale	2,000	4,000	6,300	12,300
SAINT-JEAN-PORT-JOLI Bibliothèque paroissiale	300			300

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
SAINT-JÉRÔME				
Bibliothèque municipale	\$ 2,000	\$ 3,000	\$ 3,000	\$ 8,000
SAINT-JÉRÔME				
Bibliothèque du Centre diocésain	1,000	1,000	2,000	4,000
SAINT-LAMBERT				
Memorial Library	1,000	2,000	2,000	5,000
SAINT-LAURENT				
Bibliothèque municipale	1,500	5,500	6,600	13,600
SAINT-LAURENT				
Bibliothèque des Jeunes	1,500			1,500
SAINT-MARTIN				
Community Library	500			500
SAINT-PAUL DE MONTMINY				
Bibliothèque paroissiale	300			300
SAINT-VINCENT-DE-PAUL				
Bibliothèque paroissiale	450			450
SAINT-AGATHE-DES-MONTS				
Bibliothèque des Jeunes	500	500	500	1,500
SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE				
Bibliothèque La Détente	500	300	300	1,100
Children's Library	200	300	300	800
McLennan	20,000	35,000	40,000	95,000
SAINT-THERÈSE				
Bibliothèque paroissiale	1,500			1,500
SAINT-MARIE-DE-BEAUCE				
Bibliothèque municipale			1,300	1,300
SEPT-ILES				
Bibliothèque municipale	1,000	2,000	4,800	7,800
SHAWINIGAN				
Bibliothèque municipale	3,200	5,000	8,000	16,200

	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
SHERBROOKE				
Bibliothèque municipale	\$ 3,000	\$ 5,000	\$ 5,000	\$13,000
Sherbrooke Library	1,000	1,500	1,500	4,000
SOREL				
Bibliothèque municipale		1,000	1,800	2,800
SUTTON				
Sutton Library Association	200			200
TERREBONNE				
Bibliothèque municipale		1,400	700	2,100
TROIS-RIVIÈRES				
Bibliothèque municipale	3,400	10,000	12,000	25,400
VAL D'OR				
Bibliothèque municipale	1,000	4,000	6,000	11,000
VALLEYFIELD				
Bibliothèque municipale	2,000	3,000	6,000	11,000
VERDUN				
Bibliothèque municipale	5,000	10,500	10,500	26,000
VICTORIAVILLE				
Bibliothèque des Bois Francs	1,000	1,000	1,300	3,300
WATERLOO				
Waterloo Public Library	500	500	500	1,500
WESTMOUNT				
Westmount Public Library	1,000	1,000	4,000	6,000
	<u>140,500</u>	<u>322,350</u>	<u>374,000</u>	<u>836,850</u>

1960-1961: 99 bibliothèques

1961-1962: 84 --

1962-1963: 77 --

* * * *

SERVICE DES LETTRES

Le service des lettres n'a pas encore une année d'existence. Huit mois d'activité ont permis de mesurer les dimensions considérables de son champ d'activité: assurance-édition, étude de subventions, publication du ministère, aide à la littérature, relations avec les éditeurs, les libraires et le service des bibliothèques publiques. Ce sont autant de formes d'action liées à la vie culturelle, pour autant que celle-ci s'exprime par le livre.

ASSURANCE-ÉDITION

La loi de l'assurance-édition, votée au début du printemps 1962 et entrée en vigueur le 11 avril suivant, a pour but de rembourser les éditeurs des pertes qu'ils assument par suite de la mévente d'un ouvrage et, par conséquent, de stimuler la publication de livres qu'ils hésitent à livrer au public, de crainte d'encourir des risques trop lourds.

Sur un total annuel de trois cents publications, nos éditeurs n'ont soumis, au 31 mars 1963, que vingt manuscrits. De ce nombre, un seulement a été accepté par la commission de l'assurance-édition du Conseil des Arts. Certains ont été refusés par suite de l'indigence du style de l'auteur, d'autres parce que leur publication ne comportait aucun risque financier. A la fin de l'exercice, douze manuscrits sont en attente au Conseil des Arts, dont la dernière réunion remonte au début de décembre.

AIDE A LA LITTÉRATURE

Elle revêt deux formes: la subvention à la publication et l'achat de volumes auprès des auteurs.

a) La subvention à la publication.

Les mesures prévues par la loi de l'assurance-édition ayant pour effet normal de diminuer la nécessité de la subvention directe à la publication, cette forme d'aide s'en est trouvée

très réduite. A titre d'expérience, le ministère a pris un certain nombre d'abonnements à quelques revues: Vie des Arts, Revue canadienne de biologie, Culture, Le Naturaliste canadien, Maintenant, Sciences ecclésiastiques, Revue d'histoire de l'Amérique française; il a distribué les numéros dont il a aussi fait l'acquisition à des institutions situées pour la plupart à l'extérieur du Québec, dans le double dessein d'augmenter le rayonnement de ces publications et de faire mieux connaître divers aspects de l'activité intellectuelle qui s'exprime chez nous.

b) L'achat des volumes

Le Conseil des Arts avait proposé qu'un comité fût constitué pour présider au choix des volumes au titre de l'aide à la littérature. Un premier comité, formé en novembre 1962, s'est réuni en décembre. Parmi les ouvrages publiés depuis le début de mars, quarante-trois furent retenus. Huit mille cent trente-cinq volumes furent achetés des auteurs, au coût total de \$21,057.50.

En janvier 1963, un second comité était désigné en prévision des achats du printemps. Il se réunit en fin de mars et choisit seize titres parmi les volumes parus depuis le début de novembre. On commanda aux auteurs deux mille trois cent cinquante volumes. Les diverses factures atteignirent une somme de \$5,930.00. Les achats effectués auprès des auteurs, au cours du dernier exercice financier, se chiffrent donc par \$26,987.50. La moyenne des achats par titre s'établit à \$457.41.

La majeure partie des volumes ainsi achetés sera distribuée aux bibliothèques d'institutions canadiennes de l'extérieur du Québec. Une certaine quantité sera envoyée à monsieur Robert Elie, de la Délégation du Québec à Paris, pour distribution dans les bibliothèques, collèges et lycées de France. Le reste sera expédié à des instituts culturels français, ou à des maisons dirigées par des Canadiens à l'étranger.

PRÉ-ENQUÊTE SUR LA LIBRAIRIE AU QUÉBEC

Depuis bientôt un an, le Conseil supérieur du livre insistait pour qu'une enquête fût instituée afin d'étudier la situation de la librairie au Canada français. Le directeur du service des

Lettres, dès son entrée en fonction, fut chargé d'étudier les mémoires soumis par les sociétés d'éditeurs et de libraires et d'informer le sous-ministre sur le bien-fondé des observations contenues dans ces documents. A plusieurs reprises, il dut rencontrer des libraires de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec, afin d'approfondir certaines assertions des mémoires. Il lui fut donné de constater la part considérable du commerce du livre qui échappe aux libraires. En effet, des intermédiaires parfois assez inattendus (marchands généraux, coiffeurs, garagistes...) s'interposaient entre les grossistes et les collectivités et parasitaient le marché du manuel scolaire. A la suite de ces constatations, le directeur du service devint persuadé que les problèmes relatifs au commerce du livre avaient pris trop d'ampleur pour que les éditeurs et les libraires fussent en mesure d'y rétablir l'ordre nécessaire. Il devenait urgent de procéder à une enquête méthodique sur la diffusion du livre et de prévoir des dispositions pour qu'un réseau de librairies se maintienne et se développe au Québec, en conformité avec les besoins grandissants de la population.

* * * *

STATISTIQUES SUR L'ÉDITION FRANÇAISE AU QUÉBEC

En décembre 1962, le Service des lettres a expédié aux éditeurs du Québec un questionnaire sur l'activité de leurs maisons. Les données ainsi recueillies nous ont permis d'établir des tableaux statistiques.

Il en ressort que nos éditeurs ont, l'année dernière, mis 266 titres en librairie. C'est très peu, si l'on se rappelle que la Suisse romande, peuplée d'un million de francophones, publie en moyenne 600 nouveautés par année.

L'édition est fortement concentrée à Montréal. Dix-sept de nos vingt-cinq entreprises d'édition y ont leur siège social, et 83.9% des ouvrages publiés le sont dans cette ville.

Parmi ces vingt-cinq éditeurs, six seulement alignent plus de dix titres, quatorze ont moins de cinq volumes à leur crédit, et huit n'en ont présenté qu'un seul au public.

Très peu d'éditeurs semblent soucieux de maintenir leurs publications sur le marché. En réalité, il n'en existe qu'un qui procède à de nombreuses rééditions. Tous les autres roulent, en pratique, sans fonds d'édition, sauf ceux qui reprennent ici des volumes européens. On conçoit que certains éditeurs aient du mal à maintenir leurs entreprises et que les écrivains, très rarement réédités, ne touchent que de faibles redevances.

* * * *

SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE L'INFORMATION

Les relations entre le ministère et les divers organismes de la presse, de la radio et de la télévision sont cordiales et efficaces, grâce à la collaboration des journalistes de la presse écrite et de la presse parlée ou radiotélévisée.

Le service a publié sur le ministère deux cent soixante-cinq articles dans les quotidiens de langue française et anglaise, soixante-quinze dans les hebdomadaires et douze dans un certain nombre de magazines, ce qui constitue une moyenne d'environ vingt-huit communiqués par mois. Plus de cent vingt photographies touchant l'activité du ministère ont paru dans les publications et les journaux du Québec.

Le bilan se présente ainsi: huit cent dix-neuf communiqués conservés aux archives du Service des Relations extérieures et de l'Information à Montréal.

Le directeur du Service des Relations extérieures et de l'Information au ministère des Affaires culturelles a occupé son poste, à Montréal, le 12 mars 1962.

Durant les deux premiers mois, il a organisé le service. Il a rencontré les journalistes de la presse, de la radio et de la télévision. Ayant été journaliste lui-même pendant plus de vingt-cinq ans, M. Ernest Pallascio-Morin a eu avec eux des dialogues fréquents. Il a, de plus, assisté à presque tous les lancements de livres, aux expositions de peinture, de sculpture, d'artisanat. En quelques occasions, il a représenté le ministère lors de manifestations de caractère culturel.

Le Service des Relations extérieures et de l'Information a constitué un dossier de coupures des journaux quotidiens, hebdomadaires, périodiques.

Duchessy, Alice

Erieger, Tania

Landry-Labelle, Hélène

Levallois, Géraldine

Lavoie, Claude

Lévesque, Claude

Martin, Magdeleine

Rollet, Marie-Thérèse

Tremblay, Gilles

Vallières, Henri

* * * *

ANNEXE I

NOMINATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 1962-1963

	<u>Demande de liste d'éligibilité</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
<u>ADMINISTRATION</u>		
Dallaire, Lise	19 mars 1962	28 mai 1962
Grégoire, Jean-Marc	27 octobre 1961	16 avril 1962
Maheux, Monique	9 octobre 1962	28 janvier 1963
Vézina, Louise	18 avril 1962	26 juin 1963
<u>ARCHIVES</u>		
Auger, Roland-J.	21 mars 1962	3 juillet 1962
<u>BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE</u>		
Demeter, Rosalie	23 février 1962	16 mai 1962
<u>CONSERVATOIRE DE QUÉBEC</u>		
Laki, Georgette	25 octobre 1962	5 décembre 1962
Tremblay, Lyse	25 avril 1962	26 juin 1962
<u>Professeurs permanents</u>		
Bourassa, Guy	1 août 1962	1 octobre 1962
Darisse, Gilbert	---	---
Duchesnay, Alice	---	---
Krieger, Tania	---	---
Landry-Labelle, Hélène	---	---
Lavallée, Géraldine	---	---
Lavoie, Claude	---	---
Létourneau, Claude	---	---
Martin, Magdeleine	---	---
Rollet, Marie-Thérèse	---	---
Tremblay, Gilles	---	---
Vallières, Henri	---	---

Demande de liste
d'éligibilité

Date d'entrée
en fonction

CONSERVATOIRE DE MONTRÉAL

Landry, Ginette	9 mai 1962	1 août 1962
Renaud, Antoinette	15 octobre 1962	17 janvier 1963

Professeurs permanents

Aubut-Pratte, Françoise	1 août 1962	1 octobre 1962
Beauchamp-Huppe, Fleurette	---	---
Charuk, John	---	---
Cusson, Gabriel	---	---
Delorme, Isabelle	---	---
Desautels, Andrée	---	---
Globenski, Anne-Marie	---	---
Heller, Irving	---	---
Joachim, Walter	---	---
Lachance, Janine	---	---
Lecomte, Jacques	---	---
Lenssens-Heyninx, Mme Ria	---	---
Malepart, Germaine	---	---
Martin, Gilberte	---	---
Narici, Dina Maria	---	---
Piquin, Marie-Thérèse	---	---
Richard, Jacqueline	---	---
Sieb, Calvin Robert	---	---
Tanguay, Georges-Emile	---	---

DÉLÉGATION DE PARIS

Elie, Robert	17 juillet 1962	16 août 1962
Temerson, Charles	15 novembre 1962	1 novembre 1962

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS
ET DES LETTRES

Blanchet, Mme Andrée	7 mars 1962	13 juin 1962
Saint-Germain, Clément	9 février 1962	1 août 1962

Demande de liste
d'éligibilité

Date d'entrée
en fonction

INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART

Leblond, Michel	18 janvier 1963	25 mars 1963
-----------------	-----------------	--------------

MUSÉE DU QUÉBEC

Béique, René	10 avril 1962	11 juin 1962
Picher, Claude	22 mai 1962	1 mars 1963

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Beaulieu, Maurice	7 mars 1962	24 mai 1962
Léger, Jean-Marc	27 décembre 1961	1 avril 1962

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Savard, Louis	6 avril 1962	18 juin 1962
---------------	--------------	--------------

* * * *

ANNEXE II

TABEAU COMPARATIF DES
SUBVENTIONS OCTROYÉES POUR
1961-1962 1962-1963

	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>TOTAL</u>
Activité générale	\$ 79,000	\$ 45,500	\$ 124,500
Lettres	9,135	32,822	41,957
Musique	185,150	202,300	387,450
Ballet	26,500	31,500	58,000
Théâtre	136,850	120,940	257,790
Opéra	12,500	26,500	39,000
Cinéma	37,350	24,000	61,350
Arts plastiques	83,500	82,500	166,000
Recherche scientifique	83,300	72,000	155,300
Office de la Langue française	14,000	2,000	16,000
Service du Canada français d'outre- frontières	12,000	20,300	32,300
Rayonnement culturel à l'étranger	3,500	51,675	55,175
Organismes para- culturels	25,600	46,150	71,750
	<u>708,385</u>	<u>758,187</u>	<u>1,466,572</u>

SUBVENTIONS OCTROYÉES POUR
1962-1963

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Accord (L')	\$ 1,000
Arts and Letters Festival (The)	500
Centre d'Art d'Argenteuil	3,000
Centre d'Art de Sainte-Adèle	1,000
Festival de la Jeunesse	500
Institut Canadien de Québec (L')	5,000
Institut des Arts au Saguenay	3,500
Société artistique de Thetford Mines	3,000
Société des Festivals de Montréal (La)	24,000
Société Royale du Canada, Section 1 (La)	4,000
	45,500 (6%)

LETTRES

Association canadienne des Educateurs de Langue française	\$ 1,500
Association des Editeurs canadiens	500
Association France-Canada (Paris)	222
Conférences-récitals de Poésie	500
Jeunesses littéraires du Canada (Les)	500
Pichette, Henri	1,000
Revue <u>Culture</u>	600
Revue <u>Liberté</u>	2,000
St. James Literary Society Inc.	500
Salon du Livre de Montréal	21,000
Salon du Livre de Québec (Société des Libraires de Québec)	1,000
Semaine des Bibliothèques canadiennes Inc.	2,000
Société des Poètes canadiens-français	1,500
	32,822 (4.3%)

MUSIQUE

Académie de Musique de Québec	\$ 15,000
Ars Organi	1,000
Association des Fanfares amateurs de la Province de Québec	7,000
Boutet, Pierre (concert)	500
CAMMAC: Musiciens amateurs du Canada (Les)	3,600
Choeur Bellini	400
Choeur Bleu et Or	1,000
Choeur V'La l'Bon Vent	1,000
Chorale de l'Université Laval (La)	500
Club Musical des Dames de Québec	3,000
Concerts de l'Ile d'Orléans (Les)	3,000
Concerts d'Orgue du Québec	1,500
Concerts symphoniques de Sherbrooke (Les)	4,000
Disciples de Massenet (Les)	2,000
Fédération canadienne des Associations de Professeurs de Musique	1,000
Fédération des Fanfares amateurs de la Province de Québec	1,500
Institut d'Art lyrique Jeanine LaBonté Enr.	500
Jeunesses musicales du Canada (Les)	30,000
Orchestre de Chambre McGill (L')	2,000
Orchestre La Philharmonia Inc.	1,000
Orchestre symphonique de Montréal (L')	50,000
Orchestre symphonique de Québec (L')	65,000
Société de la Chorale Bach de Montréal	1,500
Société philharmonique de Saint-Hyacinthe	500
Société Pro Musica	5,000
Union musicale de Sherbrooke (L')	300
Variétés canadiennes de Saint-Hyacinthe	500

202,300 (26.6%)

BALLET

Compagnie des Ballets de Québec Inc. (La)	\$ 1,500
Grands Ballets canadiens (Les)	30,000
	31,500 (4.1%)

THÉÂTRE

Apprentis-Sorcières (Les)	600
Association canadienne du Théâtre d'Amateurs	2,000
Centre canadien d'essai	4,000
Centre-Théâtre (Le)	4,000
Comédiens de l'Estoc (Les)	2,000
Compagnie canadienne du Théâtre-Club	15,000
Ecole d'Art dramatique de Hull Inc.	1,200
Ecole nationale de Théâtre du Canada	15,000
Eglogue Inc. (L')	6,000
Fenière Inc. (La)	2,000
Festival d'Art dramatique du Canada (Le)	11,000
Festival d'Art dramatique du Canada (région de l'Est)	1,000
Languirand, Jacques (Les violons de l'Automne)	5,000
Petit Théâtre de la Basoche (le)	1,000
Théâtre international de Montréal (La Poudrière)	2,500
Théâtre du Gesù	4,000
Théâtre du Nouveau-Monde (Le)	27,000
Théâtre du Rideau-Vert (Le)	10,000
Théâtre universitaire canadien (Le)	7,500
Trouvères du XXe siècle	140
	120,940 (16%)

OPÉRA

Opera Guild (L')	\$ 3,500	
Théâtre lyrique de Nouvelle-France (Le)	<u>23,000</u>	
		26,500 (3.5%)

CINÉMA

Festival international du Film de Montréal	<u>24,000</u>	
		24,000 (3.2%)

ARTS PLASTIQUES

Comité des Arts et Métiers d'Arvida	\$ 500	
Concours national d'Art et de Photographie	500	
Exposition régionale de l'Ouest du Québec	200	
Galerie Denyse Delrue Inc.	15,000	
Galerie La Huchette	3,000	
Galerie Zanettin	3,000	
Montreal International Salon of Photography	100	
Musée des Beaux-Arts de Montréal (Le)	50,000	
Vie des Arts	5,200	
Vigie (La)	5,000	
	<u></u>	82,500 (10.9%)

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Archives de Folklore (Les)	\$ 3,000	
Association canadienne de Philosophie (Revue Dialogue)	500	
Association canadienne française pour l'Avancement des Sciences (ACFAS)	40,000	
Brome County Historical Association	500	
Cercle astronomique de Montmagny	500	
Colloque organisé par le département de Sociologie et d'Anthropologie de Laval	1,000	

(RECHERCHE SCIENTIFIQUE - suite)

Comité de Régie de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal	\$ 1,600
Commission Saint-Thomas d'Aquin	5,000
Denburg, Rabbin Chaim N.	1,000
GASPEC: Groupe anthropologique et sociologique pour l'étude des Communautés	2,000
Institut scientifique franco-canadien	10,000
Missisquoi County Historical Society	500
Naturaliste canadien (Le)	500
Revue canadienne de Biologie	800
Revue d'Histoire de l'Amérique française	600
Revue Sciences Ecclésiastiques	500
Société de Géographie de Montréal	1,000
Société de Géographie de Québec	500
Société d'Histoire régionale de la Mauricie	500
Société généalogique canadienne-française (La)	2,000
	72,000 (9.5%)

OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE

Société du Bon Parler français (La)	\$ 2,000
	2,000 (0.3%)

SERVICE DU CANADA FRANÇAIS
D'OUTRE-FRONTIÈRES

Centre culturel de la Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Hamilton, Ontario)	\$ 500
Cercle canadien-français de Port Alberni et Alberni	600
Cercle français de l'Université Saint-François-Xavier	100

(SERVICE DU CANADA FRANÇAIS D'OUTRE-
FRONTIÈRES - suite)

Collège Sainte-Marie	\$ 600	
Cours Claudel (Institut Duvernay)	3,000	
Ecole Ferland (Saskatchewan)	300	
Journal <u>La Relève</u> (Gravelbourg)	500	
Journal <u>Indépendant</u> (Fall River)	2,000	
Journal <u>Le Travailleur</u> (Worcester)	500	
Société des Artisans (La)	1,000	
Société des Professeurs français en Amérique (La)	200	
Société l'Assomption (Moncton)	1,000	
Société nationale des Acadiens	10,000	
		20,300 (2.7%)

RAYONNEMENT CULTUREL A L'ÉTRANGER

Amitiés Québec-Afrique	\$ 1,500	
Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF)	50,000	
Ecole française d'été (L')	175	
		51,675 (6.8%)

ORGANISMES PARA-CULTURELS

Alliance canadienne (L')	\$ 500	
Association des Femmes diplômées des Universités (Montréal)	500	
Association des Hebdomadaires de langue française	4,000	
Association générale des Etudiants de l'Université Laval	1,000	
Canadian Railroad Historical Association	25,000	
Centre Espagnol de Laval	500	
Comité québécois des Visites interprovinciales	4,000	

(ORGANISMES PARA-CULTURELS - suite)

Dames de l'Art éducatif chrétien (Les)	200
Revue <u>Maintenant</u>	500
Société d'Etude et de Conférences (La)	1,500
Société des Traducteurs et Interprètes Du Canada	500
Société Saint-Jean-Baptiste de Lachine (La)	250
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (La)	4,000
Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke (La)	200
Union canadienne des Journalistes de langue française	3,500
	46,150 (6.1%)

TOTAL 758,187

* * * *

TABLE DES MATIÈRES

Administration générale	1
Archives du Québec	11
Bibliothèque Saint-Sulpice	13
Commission des Monuments historiques	21
Concours artistiques du Québec	25
Concours littéraires et scientifiques du Québec	29
Conseil des Arts du Québec	33
Conservatoire de Musique et d'Art dramatique	
Section de Montréal	35
Section de Québec	57
Inventaire des Oeuvres d'Art	69
Musée du Québec	73
Office de la Langue française	85
Section culturelle de Paris	91
Service d'Archéologie	95
Service d'Astronomie	99
Service de l'Enseignement de la Musique	101
Service des Bibliothèques publiques	105
Service des Lettres	137
Service des Relations extérieures et de l'Information	141
Annexe I	143
Annexe II	147



TABIE DES MATIÈRES

Annexes I et II	147
Annexe I	147
Annexe II	147
Service des Relations extérieures et de l'Information	141
Service des Lettres	137
Service des Bibliothèques publiques	102
Service de l'Enseignement de la Musique	101
Service d'Astronomie	99
Service d'Archéologie	92
Section culturelle de Paris	91
Office de la langue française	82
Musée du Québec	75
Inventaire des Œuvres d'Art	69
Section de Québec	57
Section de Montréal	35
Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique	35
Council des Arts de Québec	35
Concours littéraires et artistiques du Québec	35
Concours artistiques du Québec	35
Commission des Monuments historiques	35
Bibliothèque Est-Québécoise	35
Archives du Québec	35
Administration générale	35

